



Présidente
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 1999

**Les sociétés d'État et
autres sociétés dans
lesquelles le Canada
détient des intérêts
1999**



Pour toute information sur le contenu de ce rapport,
veuillez communiquer avec le Secteur du service et de l'innovation
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5
Téléphone (613) 957-0149
Télécopieur (613) 957-0160
Internet <http://www.tbs-sct.gc.ca>
Publiservice <http://publiservice.tbs-sct.gc.ca>

An English version is also available

©Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 1999
En vente au Canada chez votre libraire ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/1999-3F
ISBN 0-660-96241-1





MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir de déposer le *Rapport annuel au Parlement de 1999 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*, conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ce rapport constitue un instrument d'information unique destiné aux parlementaires et aux contribuables canadiens sur le portefeuille des sociétés d'État du gouvernement du Canada. Vous y trouverez des renseignements complets sur les activités de toutes les sociétés d'État, leurs filiales en propriété exclusive et sur les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. Le rapport fournit également des renseignements sur le rendement de nombreuses sociétés d'État.

Conformément à l'engagement qu'a pris le gouvernement de mieux servir les Canadiens et les Canadiennes, plusieurs mesures législatives importantes ont été prises en 1998-1999, qui ont modifié la structure de régie d'un certain nombre de sociétés d'État. Par exemple, les sept sociétés portuaires locales sont devenues de nouvelles administrations portuaires canadiennes, permettant ainsi une plus grande souplesse dans la gestion des principaux ports du Canada. Ces nouvelles entités sont des sociétés à régie partagée, les municipalités et les provinces compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et la majorité des membres étant nommés par le gouvernement fédéral.

La Commission canadienne du blé a également été convertie en société à régie partagée, ce qui permet maintenant aux producteurs de surveiller directement les activités de la Société. En outre, la responsabilité opérationnelle du réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent a été confiée à une société sans but lucratif afin que les usagers de la voie maritime puissent jouer un rôle de premier plan dans la gestion du réseau.

Je constate par ailleurs avec plaisir que plus de sociétés ont fait état de leurs activités de régie interne dans leur rapport annuel de cette année. J'encourage les sociétés à continuer d'adopter des méthodes de régie efficaces qui les aideront à atteindre leurs objectifs en matière de politique publique aussi bien que leurs objectifs commerciaux.

Les sociétés d'État ont contribué de façon importante au mieux-être de notre société au cours de l'année qui vient de s'écouler. Je suis persuadée qu'elles vont poursuivre sur leur lancée, en maintenant et même en améliorant encore davantage la qualité des services qu'elles offrent aux Canadiens et aux Canadiennes.

La présidente du Conseil du Trésor,

Lucienne Robillard
Décembre 1999

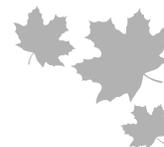
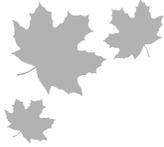
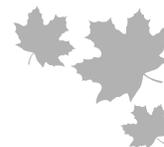


TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Vue d'ensemble	3
Portefeuille des sociétés	27
Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	35
Liste complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	75
<i>Par portefeuille ministériel</i>	<i>76</i>
<i>Par ordre alphabétique</i>	<i>84</i>
Dépôt des rapports au Parlement	95
Fiches descriptives par portefeuille ministériel	111
<i>AFFAIRES ÉTRANGÈRES</i>	<i>113</i>
Centre de recherches pour le développement international.....	114
<i>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</i>	<i>117</i>
Commission canadienne du lait.....	118
Société du crédit agricole.....	120
<i>COMMERCE INTERNATIONAL</i>	<i>123</i>
Corporation commerciale canadienne	124
Société pour l'expansion des exportations	126
<i>FINANCES</i>	<i>129</i>
Banque du Canada	130
Corporation de développement des investissements du Canada, La	132
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	134
Petro-Canada Limitée	136
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	138



INDUSTRIE	141
Banque de développement du Canada.....	142
Conseil canadien des normes.....	144
Société d'expansion du Cap-Breton	146
PATRIMOINE CANADIEN	149
Commission de la capitale nationale	150
Conseil des Arts du Canada.....	152
Fondation canadienne des relations raciales.....	154
Musée canadien de la nature.....	156
Musée des beaux-arts du Canada.....	158
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	160
Société du Centre national des Arts.....	162
Société du Musée canadien des civilisations	164
Société du Musée national des sciences et de la technologie	166
Société Radio-Canada.....	168
PÊCHES ET OCÉANS	171
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	172
RESSOURCES NATURELLES	175
Commission canadienne du blé	176
Énergie atomique du Canada limitée.....	178
Société de développement du Cap-Breton.....	180
TRANSPORTS	183
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	184
Administration de pilotage de l'Atlantique	186
Administration de pilotage des Grands Lacs	188
Administration de pilotage des Laurentides	190
Administration de pilotage du Pacifique	192
Marine Atlantique S.C.C.	194
Société canadienne des ports	196
Société des ponts fédéraux Limitée, La.....	198
Société du port de Halifax	200
Société du port de Montréal.....	202
Société du port de Prince Rupert	204
Société du port de Québec	206
Société du port de Saint John	208
Société du port de St. John's	210
Société du port de Vancouver.....	212
VIA Rail Canada Inc.	214



<i>TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX</i>	217
Construction de Défense (1951) Limitée.....	218
Monnaie royale canadienne	220
Queens Quay West Land Corporation	222
Société canadienne d'hypothèques et de logement	224
Société canadienne des postes	226
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	228
Société immobilière du Canada limitée.....	230



INTRODUCTION

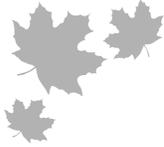
Le Rapport annuel au Parlement de 1999 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts est rédigé pour donner suite aux dispositions des articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui prescrivent que le président du Conseil du Trésor dépose les documents ci-après chaque année au Parlement :

- un rapport consolidé sur les activités des sociétés d'État mères, comprenant des renseignements sur toutes les sociétés d'État et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts;
- un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d'entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.

Le présent rapport comprend :

- Le chapitre **Vue d'ensemble**, qui décrit les faits nouveaux concernant les sociétés d'État et fournit des exemples de sociétés d'État ayant présenté des rapports sur leurs activités de régie interne au cours de l'exercice. Il présente également l'information consolidée sur la situation financière et l'emploi par portefeuille ministériel.
- Le chapitre **Portefeuille des sociétés**, qui présente le répertoire des sociétés d'État mères et de leurs filiales et sociétés affiliées, au 31 août 1999.





- Le chapitre **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui présente des renseignements sur les diverses entreprises en coparticipation, les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- La **Liste complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui est présentée cette année sous forme de liste alphabétique et par portefeuille ministériel de tous les organismes inclus dans le présent rapport. Elle comprend les sociétés d'État mères, leurs filiales et sociétés affiliées, les entreprises en coparticipation et les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- Le chapitre **Dépôt des rapports au Parlement**, qui fait état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle.
- Le chapitre **Fiches descriptives**, qui précise le mandat et le profil de chacune des sociétés d'État mères. On peut également y retrouver certains renseignements sur le rendement de la société pour l'année visée. Les principaux renseignements financiers sont illustrés dans les tableaux récapitulatifs qui se trouvent à la fin du chapitre intitulé Vue d'ensemble.

Les états financiers vérifiés des sociétés d'État mères contenues dans ce rapport sont disponibles sous forme de recueil séparé.





VUE D'ENSEMBLE

Avec la création et la dissolution de plusieurs sociétés d'État, le nombre de sociétés d'État mères se situe à 40 comparativement à 48 l'année précédente¹. En outre, on a prescrit à une filiale en propriété exclusive de faire rapport de ses activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Chacune des sociétés d'État mères est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État mère, peu importe qu'il s'agisse d'une loi spéciale du Parlement ou d'articles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, détermine son mandat, ses pouvoirs et ses objectifs.

Le portefeuille actuel est hautement diversifié, puisque les sociétés œuvrent dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Ces sociétés sont de dimension très variable, et chacune d'entre elles attend du gouvernement un niveau d'aide financière différent. Chacune de ces sociétés a sa propre mission à remplir du point de vue de la politique du gouvernement.

Le tableau 1 fait état des sociétés d'État mères, regroupées d'après le portefeuille du ministre par l'entremise duquel elles rendent compte de leurs activités au Parlement.

¹ Depuis la fin de leur exercice se terminant avant le 31 juillet 1999, huit de ces sociétés d'État mères, notamment la Commission canadienne du blé et les sept sociétés portuaires locales, ont été converties en sociétés à régie partagée.





**Tableau 1 : Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de leur exercice se terminant avant le 31 juillet 1999)**

<i>Affaires étrangères</i>	<i>Patrimoine canadien</i>	<i>Transports</i>
Centre de recherches pour le développement international	Commission de la capitale nationale Conseil des Arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée des beaux-arts du Canada Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne Société du Centre national des Arts Société du Musée canadien des civilisations Société du Musée national des sciences et de la technologie Société Radio-Canada	Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ¹ Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Marine Atlantique S.C.C. Société canadienne des ports Société des ponts fédéraux Limitée, La Société du port de Halifax ² Société du port de Montréal ² Société du port de Québec ² Société du port de Prince Rupert ² Société du port de Saint John ² Société du port de St. John's ² Société du port de Vancouver ² VIA Rail Canada Inc.
<i>Agriculture et Agroalimentaire</i>	<i>Pêches et Océans</i>	<i>Travaux publics et Services gouvernementaux</i>
Commission canadienne du lait Société du crédit agricole	Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Construction de Défense (1951) Limitée Monnaie royale canadienne Queens Quay West Land Corporation Société canadienne d'hypothèques et de logement Société canadienne des postes Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ³ Société immobilière du Canada limitée
<i>Commerce international</i>	<i>Ressources naturelles</i>	
Corporation commerciale canadienne Société pour l'expansion des exportations	Commission canadienne du blé ² Énergie atomique du Canada limitée Société de développement du Cap-Breton	
<i>Finances</i>		
Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada, La Office d'investissement du régime de pensions du Canada Petro-Canada Limitée Société d'assurance-dépôts du Canada		
<i>Industrie</i>		
Banque de développement du Canada Conseil canadien des normes Société d'expansion du Cap-Breton		

¹ Dissoute le 1^{er} décembre 1998.

² Convertie en société à régie partagée depuis la fin de son exercice se terminant avant le 31 juillet 1999.

³ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue, par décret en conseil (C.P. 1987-86), de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





Changements survenus au cours de l'année visée

Nouvelles sociétés d'État

La Société des ponts fédéraux Limitée a été constituée en société le 2 septembre 1998 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, l'actif de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent non requis pour la navigation a été transféré à La Société des ponts fédéraux Limitée, qui est devenue responsable de la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, de la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée et de l'exploitation du Pont des Mille-Îles. La responsabilité du tunnel Melocheville et du pont Mercier a été cédée à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée. Au moment de la dissolution de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, le 1^{er} décembre 1998, La Société des ponts fédéraux Limitée est devenue une société d'État mère énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, créé le 1^{er} avril 1998 pour gérer les fonds qui lui sont transférés du Compte du Régime de pensions du Canada, a amorcé ses activités en 1998-1999.

Le projet de loi C-78, Loi constituant l'Office d'investissement du régime de pensions du secteur public, une nouvelle société d'État, a reçu la sanction royale le 14 septembre 1999. La nouvelle société sera exempte de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le projet de loi C-5, Loi constituant la Commission canadienne du tourisme, a été présenté de nouveau à la Chambre des communes, le 15 octobre 1999. Ce projet de loi vise à convertir la Commission canadienne du tourisme en une société d'État mère assujettie à la partie X et énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Sociétés à régie partagée

Le 31 décembre 1998, la Commission canadienne du blé a été convertie en une société à régie partagée pour permettre aux producteurs d'exercer une surveillance directe sur les activités et affaires de la Société. Le gouverneur en conseil a nommé cinq administrateurs et les agriculteurs ont choisi les dix autres.

La mise en application de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, a permis aux sept sociétés portuaires locales d'adopter des structures à régie partagée. Les sociétés portuaires de Halifax, de Montréal et de Vancouver sont devenues des administrations portuaires canadiennes le 1^{er} mars 1999. La Société du port de Québec et les sociétés portuaires de Prince Rupert, de Saint John et de St. John's sont devenues des administrations portuaires canadiennes le 1^{er} mai 1999. Ces nouvelles entités sont des sociétés sans capital-actions; les municipalités et les provinces concernées nomment chacune un membre du conseil d'administration et le gouvernement fédéral en nomme la majorité.





Le 1^{er} octobre 1999, les installations portuaires de Port Colborne, propriété de la Société canadienne des ports, ont été officiellement transférées à la Ville de Port Colborne.

Le 31 août 1999, le ministre des Transports a annoncé la formation d'un comité consultatif du port, compte tenu de la création possible d'une Administration portuaire de Belledune. Le Port de Belledune, qui est actuellement un port divisionnaire administré par la Société canadienne des ports, n'était pas au nombre des 18 ports qui, à l'origine, avaient été désignés pour devenir des administrations portuaires canadiennes.

Jusqu'à ce que d'autres décisions soient prises, la Société canadienne des ports continuera d'administrer directement les autres ports divisionnaires situés à Belledune (Nouveau-Brunswick), à la Baie des Ha! Ha! (Québec) et à Prescott (Ontario).

La *Loi maritime du Canada* prévoit en outre la dissolution de la Société canadienne des ports (SCP). Son actif sera transmis à l'État; il sera administré par le ministre des Transports. À la dissolution de la SCP, Ridley Terminals inc., actuellement filiale en propriété exclusive de la SCP, deviendra une société d'État mère.

Le 1^{er} décembre 1998, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a été dissoute et la *Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent* a été abrogée, suite à l'adoption de la *Loi maritime du Canada*. La responsabilité opérationnelle de la Voie maritime du Saint-Laurent a été transférée, le 2 octobre 1998, à la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, une société sans but lucratif établie par les usagers de la voie maritime. Selon les nouvelles dispositions concernant la régie des sociétés, le gouvernement fédéral nomme un membre du conseil d'administration et les usagers de la voie maritime nomment la majorité d'entre eux.

Avec la dissolution imminente de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL), l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée est devenue une société d'État mère le 1^{er} octobre 1998. Comme on l'a noté précédemment, les deux autres filiales de l'AVMSL – La société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée – sont maintenant des filiales de La Société des ponts fédéraux Limitée.

Privatisation

Le 28 janvier 1999, le ministre des Ressources naturelles annonçait que le gouvernement avait l'intention d'entreprendre les démarches nécessaires à la privatisation des activités de la Société de développement du Cap-Breton (Devco). Le 27 octobre 1999, le projet de loi C-11 qui autorise l'alinéation des biens de Devco et la dissolution de la Société a été présenté à la Chambre des communes. Devco est une société d'État mère depuis 1967.

Examens des mandats et suivi

Le 3 novembre 1998, le ministre du Commerce international annonçait un examen des dispositions de la *Loi sur l'expansion des exportations* qui régit les activités de la Société pour l'expansion des exportations. L'examen avait pour but de formuler des recommandations au Parlement, quant au rôle que devrait jouer la Société, et de jeter les bases de tout changement qu'il y aurait lieu d'apporter à la *Loi sur l'expansion des*





exportations. Le 21 juillet 1999, le ministre déposait devant le Parlement un rapport sur l'examen de la *Loi sur l'expansion des exportations*.

Le projet de loi C-41, Loi modifiant la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et la *Loi sur la monnaie*, a reçu la sanction royale le 11 mars 1999. La Monnaie royale canadienne avait indiqué que les changements proposés lui permettraient de devenir une organisation plus efficiente, capable de répondre rapidement aux exigences de ses marchés et de faire compétition, sur un pied d'égalité, à ses principaux concurrents.

Régie des sociétés d'État

En 1996, le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances ont publié les *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques* qui recommandaient que les sociétés d'État fassent rapport tous les ans de leurs politiques et pratiques de régie relatives à ces lignes directrices.

Au cours de la période visée par l'examen, un grand nombre de sociétés d'État ont rendu compte des activités exercées à cet égard dans leurs rapports annuels. Ces rapports décrivent divers aspects de leur régie interne, notamment leurs approches en matière de régie, l'évaluation et le renouvellement de leur conseil, la formation des administrateurs, la rémunération du conseil, les conflits d'intérêts, les relations entre le conseil et la direction, l'évaluation du rendement du premier dirigeant et la planification de la relève.

Vous trouverez, dans les sections qui suivent, un résumé de quelques-unes des activités liées à la régie des sociétés d'État, comme l'indiquent les plus récents rapports annuels de ces sociétés.

Méthode de régie des sociétés

Un certain nombre de sociétés d'État ont indiqué qu'elles avaient établi un comité de régie, examiné les structures du comité, établi les principes de régie interne ou examiné leurs structures de régie à la lumière des lignes directrices fédérales en la matière.

Entre autres exemples, mentionnons le cas de la Banque de développement du Canada qui rapporte avoir simplifié le mode de fonctionnement de son conseil d'administration, examiné la structure des comités, réduit leur nombre et revu la composition, les règles de fonctionnement et le mandat de chacun d'eux.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui a amorcé ses activités au cours de l'année, rapporte que ses administrateurs ont établi des politiques et des pratiques de régie d'entreprise conformes aux exigences législatives et aux lignes directrices des bourses de Toronto et de Montréal à l'intention des sociétés publiques.

Le Musée canadien de la nature a entrepris un examen de la structure du conseil et de son régime d'entreprise, au moyen d'une vérification interne, et indique qu'il est en voie d'établir des indicateurs de rendement pour le conseil.





À Construction de Défense (1951) Limitée, le conseil d'administration a passé ses fonctions en revue, à la lumière des lignes directrices sur la régie des sociétés, et dressé une liste de priorités et de responsabilités à revoir périodiquement. Les points auxquels il y aurait lieu de porter une attention régulière ont aussi été identifiés.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) signale que le Comité de régie d'entreprise du conseil d'administration a surveillé la mise en œuvre d'un second sondage auprès des administrateurs et entrepris un examen complet et une évaluation des pratiques actuelles de la SEE en regard de chacune des lignes directrices du gouvernement. La Société a aussi établi un plan d'action pour combler les lacunes importantes.

À la Monnaie royale canadienne, le conseil d'administration a mis à jour ses divers règlements et les a regroupés en un seul règlement qui définit clairement les principes de régie interne et les responsabilités du conseil et de ses membres; il a aussi déterminé le mandat de ses divers comités. La Monnaie royale canadienne a en outre fait du Comité de régie d'entreprise un comité permanent du conseil d'administration.

D'autres sociétés ont fait état de leurs structures de régie d'entreprise, notamment Énergie atomique du Canada limitée, la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Société immobilière du Canada limitée, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société canadienne des postes, la Corporation commerciale canadienne, le Centre de recherches pour le développement international, Marine Atlantique S.C.C., la Société du Musée national des sciences et de la technologie et le Conseil canadien des normes.

Plusieurs sociétés ont également présenté un rapport sur le nombre de réunions tenues par le conseil et les comités au cours de l'année.

Évaluation et renouvellement du conseil

Plusieurs sociétés ont présenté un rapport sur les activités exercées pour évaluer le conseil d'administration et sur l'établissement des profils de compétences de leurs administrateurs. Par exemple, Énergie atomique du Canada limitée a indiqué que les activités de régie interne du conseil visent à évaluer sa propre efficacité et à garantir son autonomie, ainsi qu'à amorcer son renouvellement dans le contexte des lignes directrices adoptées. Ainsi, cette société a examiné les profils de compétences des administrateurs actuels et formulé des recommandations sur le profil de compétences des futurs administrateurs. Elle a aussi indiqué que ces recommandations avaient été présentées au gouvernement, en tant qu'actionnaire.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement rapporte qu'un cadre a été élaboré pour évaluer le rendement du conseil. La première évaluation du rendement devait prendre fin au début de 1999.

La Société Radio-Canada signale que son conseil d'administration a suivi de près l'élaboration d'un plan visant à assurer une transition sans heurts et harmonieuse vers le nouveau premier dirigeant. De plus, le conseil a formulé certains avis pour qu'il soit tenu





compte des différentes régions et des diverses collectivités et pour que le conseil profite d'un éventail de compétences équilibré et approprié.

Au cours de 1998, la Société pour l'expansion des exportations a recommandé l'examen de la candidature de certaines personnes à un poste du conseil.

La Société du crédit agricole indique qu'elle a mis sur pied un processus d'évaluation qui permet d'établir officiellement l'efficacité du conseil et de ses comités dans le but d'améliorer le rendement global. Elle a aussi établi les profils de compétences du président du conseil et des administrateurs et remis ces profils au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et au directeur des nominations pour qu'il en soit tenu compte dans le processus de sélection et de renouvellement des administrateurs.

La Société du Musée national des sciences et de la technologie rapporte que son conseil d'administration a tenu des discussions sur la combinaison de compétences qu'il serait souhaitable de retrouver chez les futurs administrateurs. Au nom du conseil, le président a communiqué les résultats de ces discussions au ministère du Patrimoine canadien.

La Monnaie royale canadienne rapporte que son conseil a élaboré un profil de compétences de sorte qu'au moment où des postes deviendront vacants, le conseil pourra faire des recommandations appropriées à son actionnaire.

Formation des administrateurs

Certaines sociétés ont présenté un rapport sur l'orientation et la formation permanente qu'elles donnent à leurs administrateurs. Par exemple, la Société canadienne des postes a signalé que son conseil avait recommandé certains programmes de perfectionnement et de formation sur la régie d'entreprise aux administrateurs et agents et qu'elle avait revu le processus d'orientation des administrateurs nouvellement nommés.

Construction de Défense (1951) Limitée rapporte que les nouveaux administrateurs ont été informés de leurs principales responsabilités dès leur nomination. La Société du crédit agricole indique que chaque membre du conseil bénéficie d'une première séance d'orientation à laquelle vient s'ajouter un programme de perfectionnement continu, notamment des séminaires sur la régie d'entreprise. La Monnaie royale canadienne rapporte quant à elle que son conseil a mis au point un programme d'orientation et de formation permanente à l'intention des administrateurs.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) signale que les nouveaux membres du conseil reçoivent une importante documentation de base sur le Centre et qu'ils assistent à des séances d'orientation, en plus de faire au moins un voyage, au cours de leur mandat, pour voir certains projets du CRDI.

La Commission de la capitale nationale (CCN) indique qu'elle accueille les nouveaux membres du conseil par une présentation sur les structures redditionnelles et hiérarchiques de la CCN et sur l'examen de ses règlements. Les nouveaux membres font aussi une tournée des activités de l'organisme.





Rémunération du conseil

Énergie atomique du Canada limitée rapporte que son comité de régie a examiné la convenance de la rémunération versée à ses administrateurs et fait parvenir l'information statistique à son actionnaire.

La Société du Musée national des sciences et de la technologie rapporte que son conseil d'administration a discuté de sa rémunération. Au nom du conseil d'administration, le président a communiqué les résultats de ces discussions au ministère du Patrimoine canadien.

Conflits d'intérêts

Parmi les sociétés qui ont présenté un rapport sur leurs politiques en matière de conflits d'intérêts, citons la Société immobilière du Canada limitée; cette dernière a fait savoir que son conseil avait approuvé des lignes directrices sur les conflits d'intérêts, l'adhésion de membres de l'extérieur, la sous-traitance, le parrainage d'organismes de bienfaisance et les dons. La Société canadienne des postes a rapporté que les nouvelles normes de conduite des administrateurs avaient été adoptées par le conseil.

À la Société pour l'expansion des exportations, le conseil a approuvé un nouveau Code d'éthique et un Code de conduite précisant les obligations respectives des employés et des administrateurs et exigeant que chaque individu signe chaque année une Déclaration d'observation. La Société du crédit agricole a fait état de sa politique concernant des prêts aux administrateurs qui, en raison de leurs activités agricoles, peuvent aussi être des clients de la Société. La Monnaie royale canadienne rapporte quant à elle que son conseil a passé en revue son code sur les conflits d'intérêts. Le Centre de recherches pour le développement international signale que son conseil s'est doté d'une politique rigoureuse sur les conflits d'intérêts pour maintenir les plus hautes normes d'intégrité possibles pour ses membres et pour le Centre dans son ensemble.

Relations entre le conseil et la direction

Énergie atomique du Canada limitée (EACL), la Société du crédit agricole (SCA) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) sont au nombre des sociétés qui ont présenté un rapport sur les relations entre le conseil et la direction. EACL a indiqué que l'une de ses activités de régie interne consistait à garantir le maintien de bonnes relations avec la direction. La SCA a rapporté que le conseil d'administration avait adopté comme pratique de travailler conjointement avec tous les membres de la haute direction afin d'améliorer les rapports entre le conseil et la direction. Le CRDI a noté que le conseil entretient de bonnes relations de travail avec la direction du Centre. En collaboration avec le président, le conseil a clairement identifié quelles questions il s'attend à voir soumettre au conseil par le président, pour discussion et approbation.





Évaluation du rendement du premier dirigeant

Diverses sociétés ont fait rapport sur leur évaluation du rendement de leur premier dirigeant. Mentionnons, à titre d'exemple, la Société Radio-Canada qui a rapporté avoir examiné le rendement de son premier dirigeant en regard des fonctions et objectifs dont avaient convenu le conseil et le premier dirigeant au début de l'année.

La Société pour l'expansion des exportations rapporte qu'un processus d'examen du rendement de son président a été établi en 1998. La Société du crédit agricole rapporte que son conseil a procédé à une évaluation du premier dirigeant en fonction d'un cadre d'évaluation. Ce cadre comportait une analyse, selon la « fiche de pointage », à la fois du rendement de l'entreprise et du rendement de l'individu de même que du niveau d'atteinte des objectifs stratégiques de la Société.

À Construction de Défense (1951) Limitée, le conseil a décidé que le rendement du premier dirigeant ferait désormais l'objet d'une attention régulière.

Le Centre de recherches pour le développement international rapporte qu'il a fixé des objectifs pour son président et qu'il évalue si ces objectifs sont atteints.

Planification de la relève

Plusieurs sociétés d'État ont abordé la question de la planification de la relève des cadres supérieurs.

La Banque du Canada rapporte qu'au cours de 1998, le conseil a mis l'accent sur la planification de la relève des cadres, en portant une attention spéciale à l'équité en emploi, au bilinguisme et aux compétences dans des secteurs clés comme les communications.

La Banque de développement du Canada indique que son conseil met l'accent sur la planification de la relève des cadres supérieurs.

Construction de Défense (1951) Limitée signale que la planification de la relève a été identifiée comme l'un des secteurs auxquels il faut porter une attention constante.

La Société du crédit agricole rapporte qu'elle a entrepris un examen du cadre de planification de la relève des gestionnaires. Le conseil de la Société a, en outre, suivi de près la mise en œuvre d'un plan de perfectionnement des cadres axé sur les grands objectifs du leadership.

Le Centre de recherches pour le développement international rapporte que lorsque le poste de président est vacant, le conseil d'administration aide le gouvernement à sélectionner un nouveau président en identifiant les compétences et caractéristiques qu'il juge essentielles pour le poste et en recommandant un ou plusieurs candidats.





Prix d'excellence

Établi en 1994 par le vérificateur général du Canada, le Prix d'excellence des rapports annuels des sociétés d'État reconnaît les sociétés qui ont fourni la meilleure information redditionnelle. Il veut encourager les sociétés à améliorer leurs rapports annuels ainsi que les résumés des plans d'entreprise et les budgets qui sont déposés au Parlement.

La Société pour l'expansion des exportations et le Centre de recherches pour le développement international ont été les récipiendaires de ce prix en 1998.

Programme de coordination de l'image de marque

Le Conseil du Trésor a enjoint les institutions fédérales d'accroître la présence et la visibilité du gouvernement fédéral au moyen du Programme de coordination de l'image de marque. Ainsi, on a demandé aux sociétés d'État d'incorporer le mot-symbole « Canada » dans toutes leurs applications d'image de marque, par exemple leurs en-têtes ou écriteaux.

Mesure du rendement

Des exemples d'indicateurs du rendement se trouvent dans un grand nombre des fiches descriptives incluses dans le présent rapport. L'information provient, entre autres, du plus récent rapport annuel déposé par la Société, et du résumé du plan d'entreprise approuvé pour l'année visée par l'examen.

Rendement global des sociétés d'État

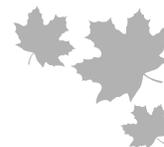
La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que le présent rapport annuel intègre des données sur l'emploi et la situation financière, y compris sur les emprunts accumulés des sociétés d'État mères. Ainsi, cette section de la Vue d'ensemble donne un résumé du rendement global des sociétés d'État, et fournit des données sur :

- l'emploi;
- l'actif;
- les crédits budgétaires;
- les créances.

La privatisation de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) en novembre 1995 a contribué à faire baisser sensiblement les chiffres de la situation financière et de l'emploi des sociétés d'État. Cette diminution se reflète dans les tableaux reproduits tout au long de la présente section. Les données relatives au CN sont incluses pour l'année 1994-1995, mais elles sont exclues pour l'année 1995-1996 et les années subséquentes.

À la fin de la présente section, deux tableaux présentent une récapitulation de la situation de toutes les sociétés d'État :





- Le tableau 8 montre l'emploi et la situation financière de chaque société d'État.
- Le tableau 9 donne des renseignements sur les résultats d'exploitation et le financement de chaque société.

Les tableaux 8 et 9 sont également structurés selon le groupement par portefeuille indiqué au tableau 1. Il est à noter que l'information fournie dans cette section ne comprend pas les données financières relatives aux entités suivantes :

- la Banque du Canada, en raison du caractère particulier de ses opérations;
- l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et la Corporation commerciale canadienne, puisque leurs rapports annuels respectifs de 1998-1999 n'avaient pas encore été déposés au Parlement le 22 octobre 1999.

Pour présenter l'information de façon comparative, les données financières pour les années antérieures ont été rajustées de façon à exclure les données des sociétés d'État susmentionnées. Les données relatives à l'emploi dans ces sociétés sont toutefois incluses. Des renseignements précis sur les sociétés d'État individuelles se trouvent dans le chapitre Fiches descriptives du présent rapport, ainsi que dans le rapport annuel de chacune d'entre elles.

Vous trouverez à la fin de la présente section un glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport.

Pour assurer la plus grande exactitude possible, les tableaux présentés dans le rapport, de même que tous les calculs, sont basés sur une banque de données informatiques de chiffres réels. Les résultats des calculs ont été arrondis pour en faciliter la présentation.

Lorsque les sociétés d'État ont ajusté des données financières concernant des années précédentes, les lecteurs doivent savoir que les données figurant dans notre rapport ne tiennent compte que des changements apportés pour rectifier des erreurs commises les années antérieures. Des modifications ont été apportées par certaines sociétés à la suite de changements à leurs politiques comptables qui ont été appliquées rétroactivement aux états financiers des années précédentes. Le présent rapport, de même que la base de données financières sur laquelle il se fonde, ne tiennent pas compte de ces changements.

Dans le cas des sociétés d'État dont les exercices se terminent le 31 juillet 1999 ou après cette date, le rapport reflète plutôt leurs données financières de l'exercice finissant en 1998. Par conséquent, dans le cas de la Commission canadienne du lait, de la Commission canadienne du blé et du Centre national des Arts, le rapport couvre la période se terminant le 31 juillet 1998 pour les deux premières et le 31 août 1998 pour la troisième. Les données de toutes les autres sociétés reflètent leurs exercices 1998 ou 1998-1999.





Emploi

La tendance générale à la baisse du nombre des employés à temps plein des sociétés d'État s'est poursuivie, mais à un rythme plus lent qu'au cours des années précédentes. En 1998-1999, le nombre total d'employés était de 71 023, ce qui représente une réduction de 990 employés par rapport à l'année précédente. Cette baisse de 1,4 p. 100 se compare à un recul de 4,1 p. 100 survenu entre les deux années antérieures.

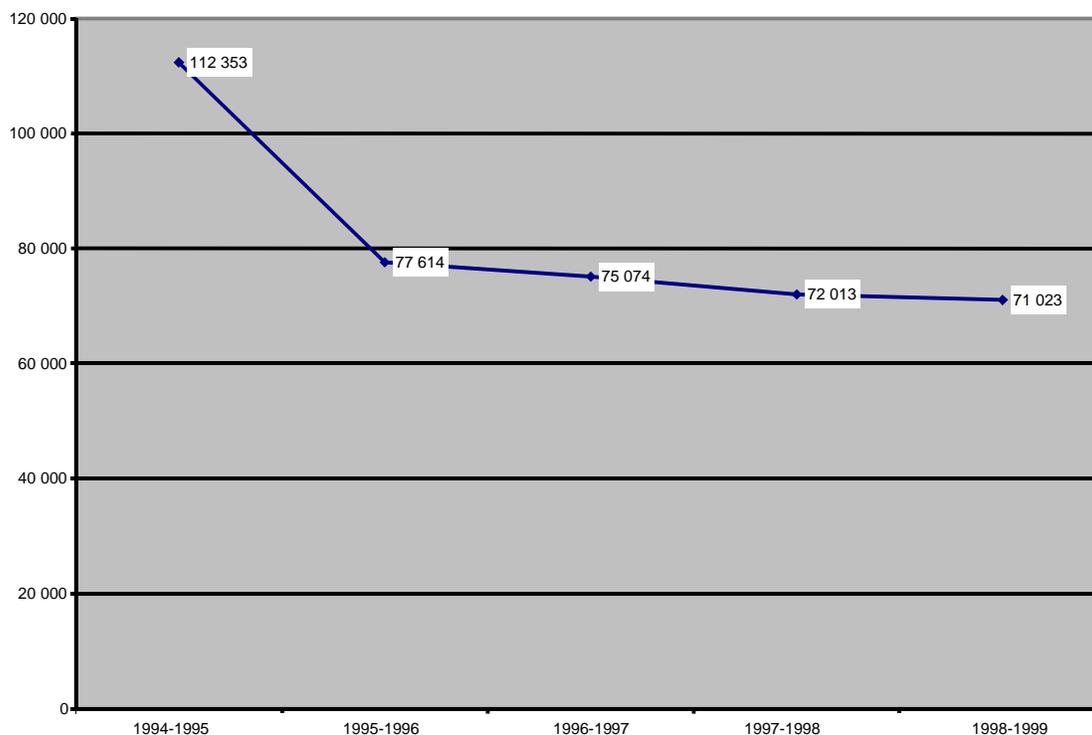
Quoiqu'un certain nombre de sociétés d'État aient fait état d'une augmentation du niveau de l'emploi, cette augmentation a été plus que compensée par les importantes baisses suivantes : 773 employés à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, qui a été dissoute le 1^{er} décembre 1998; 320 employés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement; 268 employés à Énergie atomique du Canada limitée et 200 employés à la Banque du Canada.

Le tableau 2 illustre la tendance à la baisse des cinq dernières années. Comme nous l'avons mentionné, la baisse de 1994-1995 à 1995-1996 était principalement attribuable à la privatisation de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.





Tableau 2 : Emploi dans les sociétés d'État de 1994-1995 à 1998-1999



Actif

L'actif total des sociétés d'État s'est élevé à 67,5 milliards de dollars en 1998-1999, soit une augmentation de 5,6 milliards de dollars par rapport à l'année antérieure. Les augmentations rapportées par la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentaient 85 p. 100 de cette augmentation de 9,1 p. 100 de l'actif total.

Cinq sociétés d'État représentent 84 p. 100 de l'actif total : la SCHL, la SEE, la Commission canadienne du blé, la Société du crédit agricole et la Banque de développement du Canada.

Le tableau 3 montre les fluctuations de la valeur de l'actif des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.



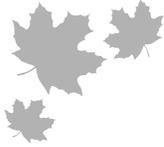
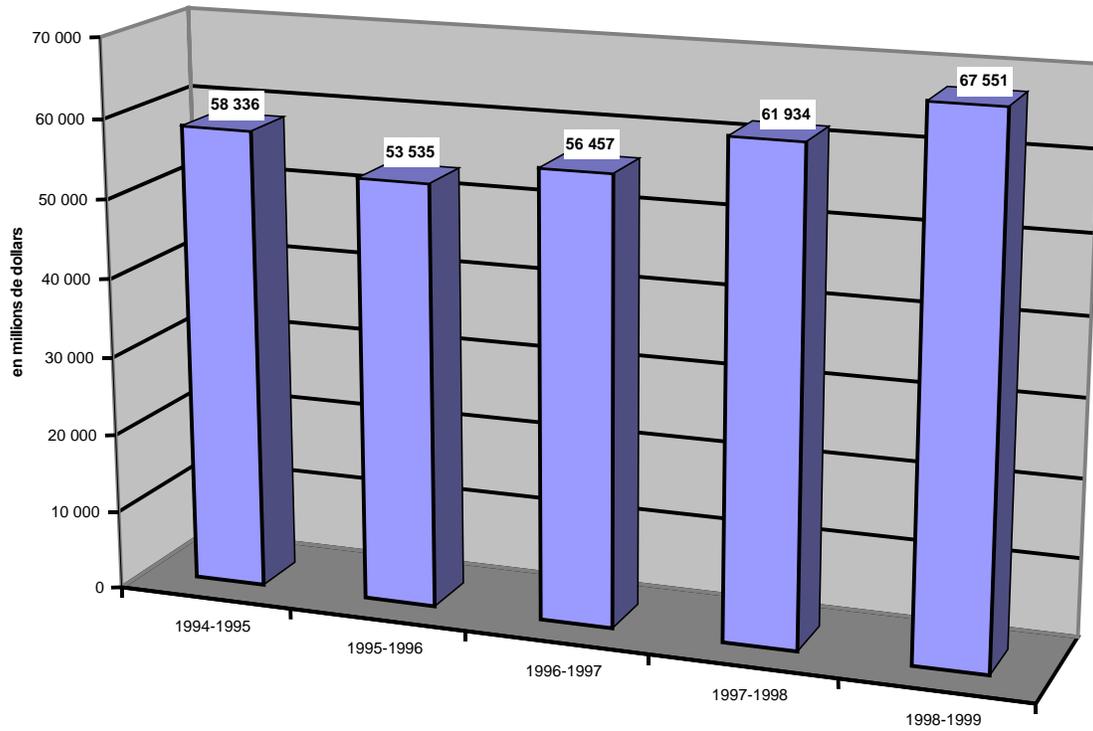


Tableau 3 : Actif total des sociétés d'État, 1994-1995 à 1998-1999



Crédits budgétaires

Le financement des sociétés d'État par le gouvernement, exprimé en termes de crédits budgétaires pour les besoins d'immobilisations et de fonctionnement, a montré une légère baisse, passant de 3 869 millions de dollars en 1997-1998 à 3 810 millions de dollars en 1998-1999. Alors que les réductions les plus importantes des niveaux des crédits avaient été rapportés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et VIA Rail Canada Inc. (VIA), ce sont la Société Radio-Canada et la Société de développement du Cap-Breton qui ont rapporté les plus fortes augmentations des niveaux de crédits. Ces augmentations contrebalancent environ la moitié des réductions enregistrées à la SCHL et à VIA.

Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale allant de 1994-1995 à 1998-1999, ainsi que la tendance résultante, sont exposés au tableau 4.



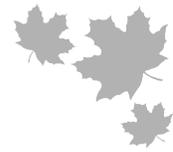
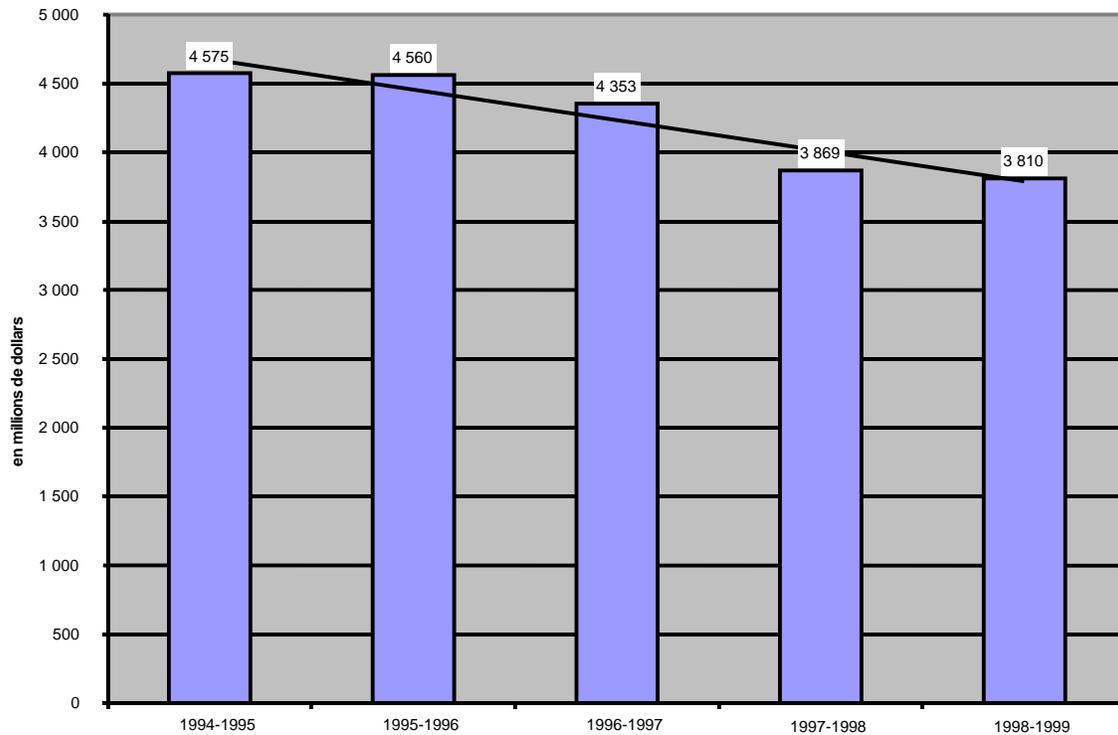


Tableau 4 : Total des crédits budgétaires de 1994-1995 à 1998-1999

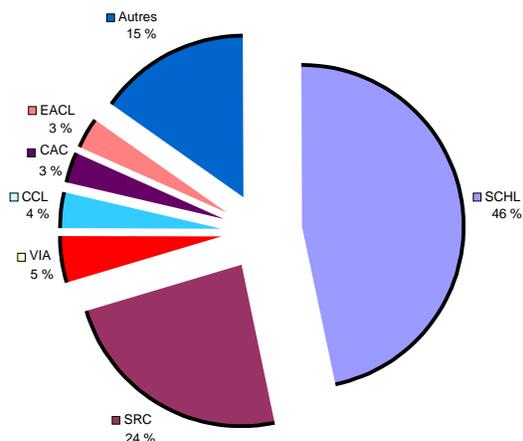


Parmi les 23 sociétés d'État qui ont reçu des crédits en 1998-1999, six rendent compte de 84,7 p. 100 du financement total provenant du Canada. Il s'agit de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société Radio-Canada, de VIA Rail Canada Inc., de la Commission canadienne du lait, du Conseil des Arts du Canada et d'Énergie atomique du Canada limitée. Le plus important bénéficiaire, soit la SCHL, consacre environ 99 p. 100 des crédits aux ménages dans le besoin, en vertu d'ententes de subventions à long terme.

Le tableau 5 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires de 1998-1999.



Tableau 5 : Bénéficiaires des crédits budgétaires de 1998-1999



Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Société Radio-Canada (SRC)

VIA Rail Canada Inc. (VIA)

Commission canadienne du lait (CCL)

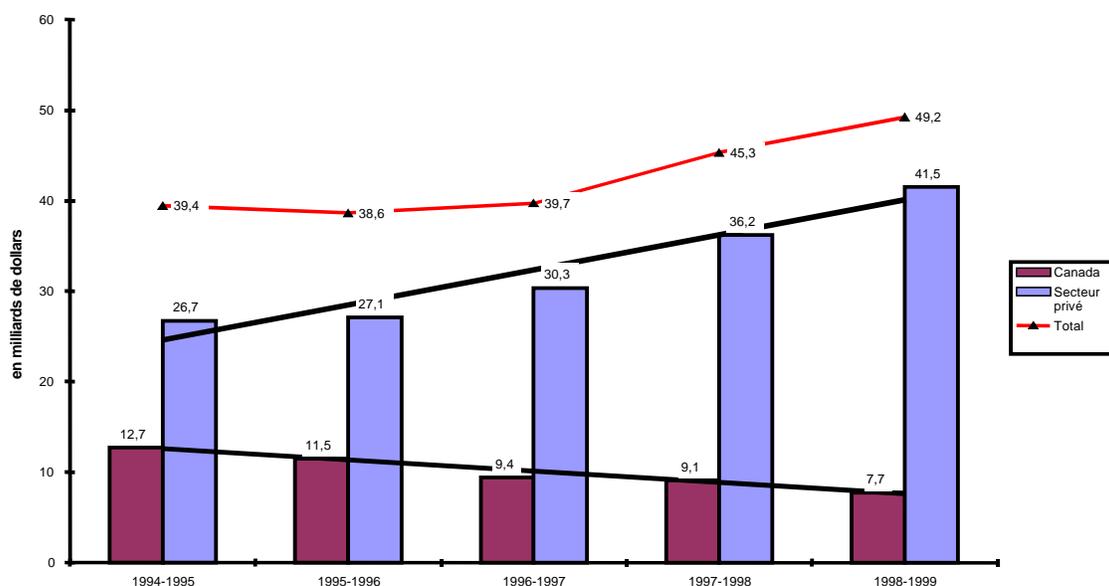
Conseil des Arts du Canada (CAC)

Énergie atomique du Canada limitée (EACL)

Créances

Le total des créances détenues par le Canada et le secteur privé sur les sociétés d'État a augmenté de 8,6 p. 100; il est passé à 49,2 milliards de dollars en 1998-1999 alors qu'il était de 45,3 milliards de dollars l'année précédente. Les sociétés d'État ont continué de remplacer les emprunts auprès du Canada par des emprunts auprès du secteur privé. Le tableau 6 montre clairement la tendance à la baisse de la dette payable au Canada et la tendance à la hausse de la dette contractée sur les marchés privés au cours des cinq dernières années. Le total des créances est également indiqué.

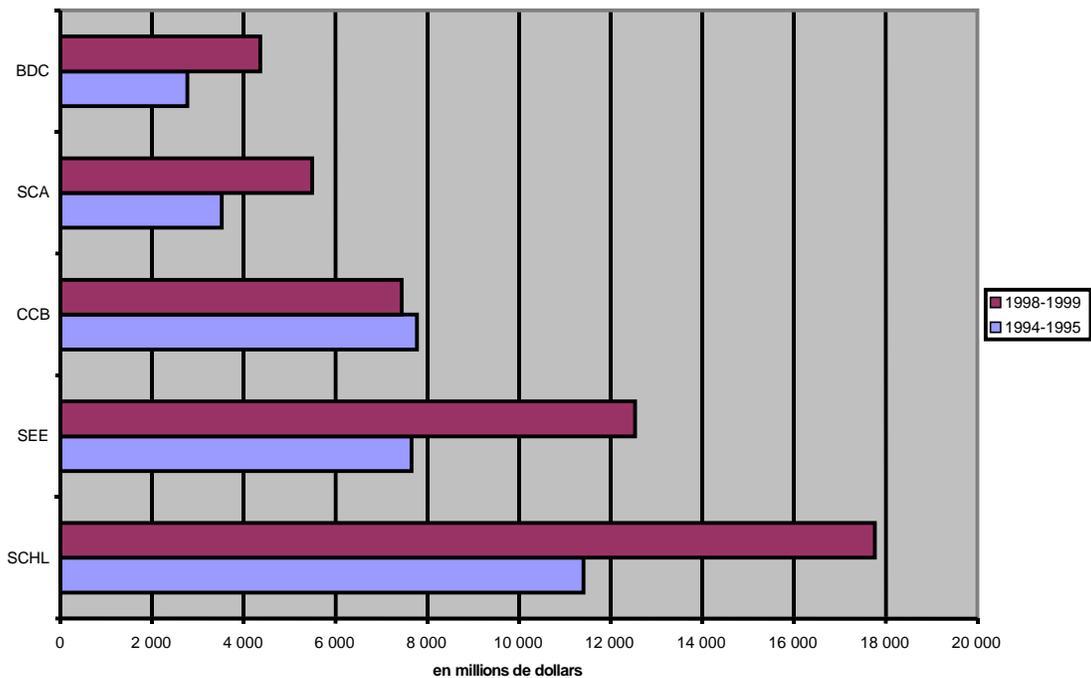
Tableau 6 : Total des créances détenues sur les sociétés d'État, de 1994-1995 à 1998-1999





Les cinq principaux débiteurs, en 1998-1999, sont les mêmes que l'an dernier : la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société pour l'expansion des exportations (SEE), la Commission canadienne du blé (CCB), la Société du crédit agricole (SCA) et la Banque de développement du Canada (BDC). Le tableau 7 compare leurs dettes respectives en 1998-1999 à celles de 1994-1995.

Tableau 7 : Comparaison de l'état des principaux débiteurs en 1998-1999 par rapport à 1994-1995





Glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport

Toutes les données financières sont extraites des états financiers vérifiés des sociétés d'État concernant le plus récent exercice écoulé. Certaines données ont été rajustées pour pouvoir appliquer de manière uniforme les définitions qui suivent. Les divers éléments sont énumérés dans l'ordre dans lequel ils figurent dans les tableaux récapitulatifs.

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Avoir : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités des entreprises (par exemple des offices de commercialisation).

Emploi : nombre d'employés à temps plein tiré de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la société d'État à la fin de l'exercice. Les chiffres incluent le personnel à temps plein et les autres personnes employées à l'extérieur du Canada par la société mère et ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels. Les données sur l'emploi ayant trait à la Société canadienne des ports comprennent les ports divisionnaires.

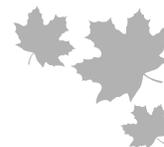
Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des crédits parlementaires reçus sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif, c.-à-d. une perte nette, est exprimé entre parenthèses.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation (la Commission canadienne du lait, la Commission canadienne du blé et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux producteurs laitiers, aux agriculteurs et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du gouvernement du Canada au titre du capital de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Crédits budgétaires : crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins d'immobilisation et de fonctionnement. Sont exclues de ces données, les subventions et les contributions versées aux sociétés d'État qui entrent dans une classe générale de bénéficiaires. Ces crédits budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par





conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Dividendes : montants déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada (à l'exclusion des remboursements de créances assimilables à un emprunt). Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.





**Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 1999
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Centre de recherches pour le développement international	55,9	35,9	15,6	4,4	329
Total Affaires étrangères	55,9	35,9	15,6		329
Commission canadienne du lait	152,0	69,8	82,2	0,0	70
Société du crédit agricole	6 125,1	2 210,8	3 322,4	591,8	900
Total Agriculture et Agroalimentaire	6 277,1	2 280,6	3 404,6		970
Corporation commerciale canadienne ²	n/d	n/d	n/d	n/d	80
Société pour l'expansion des exportations	15 262,0	7 062,0	6 520,0	1 680,0	698
Total Commerce international	15 262,0	7 062,0	6 520,0		778
Banque du Canada ³	33 809,2	32 637,5	0,0	30,0	1 300
Corporation de développement des investissements du Canada	106,3	10,9	0,0	95,4	0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	18,0	5,8	0,0	0,0	0
Petro-Canada Limitée	493,0	31,0	457,0	5,0	0
Société d'assurance-dépôt du Canada	1 007,6	5,7	975,0	26,9	83
Total Finances	1 624,9	53,4	1 432,0		1 383
Banque de développement du Canada	5 098,5	2 421,6	2 093,0	583,8	1 122
Conseil canadien des normes	3,7	1,2	0,8	1,6	58
Société d'expansion du Cap-Breton	10,5	6,3	0,5	3,8	55
Total Industrie	5 112,7	2 429,2	2 094,3		1 235
Commission de la capitale nationale	424,8	18,2	38,1	386,7	410
Conseil des Arts du Canada	289,0	27,2	7,6	187,3	160
Fondation canadienne des relations raciales	27,0	0,1	0,3	26,6	7
Musée canadien de la nature	43,0	2,9	40,6	(0,8)	154
Musée des beaux-arts du Canada	20,7	5,5	11,2	4,0	247
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	42,0	8,1	2,7	31,2	n/d
Société du Centre national des Arts	17,8	9,8	9,7	(1,7)	239
Société du Musée canadien des civilisations	34,1	7,0	17,4	9,7	463
Société du Musée national des sciences et de la technologie	12,3	2,5	9,2	0,6	239
Société Radio-Canada	1 474,5	277,3	1 272,8	(75,6)	7 017
Total Patrimoine canadien	2 385,3	358,6	1 409,5		8 936
Office de commercialisation du poisson d'eau douce ²	n/d	n/d	n/d	n/d	35
Total Pêches et Océans	0,0	0,0	0,0		35

¹ Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.

² Les données financières ont été exclues pour l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et la Corporation commerciale canadienne, car leurs rapports annuels de 1998-1999 n'avaient pas été déposés au Parlement au 22 octobre 1999.

³ Les données financières concernant la Banque du Canada sont fournies à des fins d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de ses opérations.

n/d : non disponible



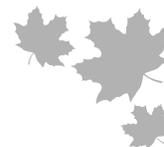


Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 1999
(en millions de dollars) [suite]

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Commission canadienne du blé	8 174,8	1 456,5	6 718,4	0,0	504
Énergie atomique du Canada limitée	916,5	319,9	192,8	403,8	3 384
Société de développement du Cap-Breton	120,9	64,7	468,2	(412,0)	1 635
Total Ressources naturelles et CCB	9 212,3	1 841,1	7 379,3		5 523
Administration de pilotage de l'Atlantique	4,5	0,8	0,8	2,9	72
Administration de pilotage des Grands Lacs	15,3	6,1	2,3	6,9	86
Administration de pilotage des Laurentides	9,6	7,0	4,6	(2,0)	232
Administration de pilotage du Pacifique	7,7	3,0	0,8	4,0	167
Marine Atlantique S.C.C.	228,2	36,2	215,0	(23,0)	798
Société canadienne des ports	284,1	23,4	235,0	25,7	138
Société des ponts fédéraux Limitée, La ⁴	52,8	4,0	0,9	47,9	60
Société du port de Halifax	87,6	7,7	6,6	73,3	63
Société du port de Montréal	269,1	14,5	4,4	250,2	293
Société du port de Prince Rupert	104,9	1,2	0,0	103,8	17
Société du port de Québec	81,5	12,3	12,3	56,8	50
Société du port de Saint John	71,2	3,6	0,4	67,1	24
Société du port de St. John's	18,9	0,9	0,2	17,8	15
Société du port de Vancouver	444,2	32,1	48,6	363,5	185
VIA Rail Canada Inc.	623,8	80,5	561,3	(18,0)	2 952
Total Transports	2 303,4	233,4	1 092,9		5 152
Construction de Défense (1951) Limitée	7,8	3,5	2,0	2,3	236
Monnaie royale canadienne	159,1	40,8	49,0	69,2	769
Queens Quay West Land Corporation	1,5	2,0	45,8	(46,3)	0
Société canadienne des postes	2 802,0	961,0	848,0	993,0	43 448
Société canadienne d'hypothèques et de logement					2 046
Compte de société	17 694,0	3 682,0	13 971,0	41,0	
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	0,0	
Fonds d'assurance et de garantie	4 218,0	70,0	3 937,0	211,0	
Société immobilière du Canada limitée	429,2	64,2	155,4	209,7	87
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁵	5,8	5,7	0,0	0,0	96
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	25 317,4	4 829,1	19 008,2		46 682
Grand total	67 550,9	19 123,3	42 356,4		71 023

⁴ La fiche descriptive de La Société des ponts fédéraux Limitée fournit aussi de l'information sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

⁵ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





**Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées
par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 1999
(en millions de dollars)**

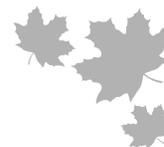
Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Centre de recherches pour le développement international	(4,8)	0,0	0,0	88,6	0,0
Total Affaires étrangères		0,0	0,0	88,6	0,0
Commission canadienne du lait	10,3	18,1	(21,2)	144,1	0,0
Société du crédit agricole	42,6	918,0	(448,9)	0,0	0,0
Total Agriculture et Agroalimentaire		936,1	(470,1)	144,1	0,0
Corporation commerciale canadienne ²	--	--	--	--	--
Société pour l'expansion des exportations	135,0	3 026,0	0,0	0,0	0,0
Total Commerce international		3 026,0	0,0	0,0	0,0
Banque du Canada ³	1 678,8	24,0	0,0	0,0	1 678,8
Corporation de développement des investissements du Canada	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Petro-Canada Limitée	1,0	30,0	0,0	0,0	0,0
Société d'assurance-dépôts du Canada	565,8	0,0	(401,9)	0,0	0,0
Total Finances		30,0	(401,9)	0,0	0,0
Banque de développement du Canada	32,8	453,5	0,0	0,0	6,0
Conseil canadien des normes	(0,0)	0,0	0,0	5,0	0,0
Société d'expansion du Cap-Breton	(9,0)	(0,4)	0,0	8,4	0,0
Total Industrie		453,1	0,0	13,4	6,0
Commission de la capitale nationale	(7,3)	0,0	0,0	91,6	0,0
Conseil des Arts du Canada	7,6	0,0	0,0	116,2	0,0
Fondation canadienne des relations raciales	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Musée canadien de la nature	(21,6)	1,7	(1,7)	20,8	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	(38,7)	0,0	0,0	33,3	0,0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	(148,4)	0,0	0,0	78,5	0,0
Société du Centre national des Arts	(23,4)	0,0	0,0	20,3	0,0
Société du Musée canadien des civilisations	(43,9)	0,0	0,0	45,9	0,0
Société du Musée national des sciences et de la technologie	(19,3)	0,0	0,0	20,0	0,0
Société Radio-Canada	(14,2)	(3,8)	0,0	901,4	0,0
Total Patrimoine canadien		(2,1)	(1,7)	1 328,0	0,0
Office de commercialisation du poisson d'eau douce ²	--	--	--	--	--
Total Pêches et Océans		0,0	0,0	0,0	0,0

¹ Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.

² Les données financières ont été exclues pour l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et la Corporation commerciale canadienne, car leurs rapports annuels de 1998-1999 n'avaient pas été déposés au Parlement au 22 octobre 1999.

³ Les données financières concernant la Banque du Canada sont fournies à des fins d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de ses opérations.





**Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées
par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 1999
(en millions de dollars) [suite]**

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			Dividendes
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	
		Secteur privé	Canada		
Commission canadienne du blé	0,0	(159,3)	0,0	0,0	0,0
Énergie atomique du Canada limitée	(10,3)	0,0	(1,1)	110,4	0,0
Société de développement du Cap-Breton	(299,7)	0,0	(65,6)	44,0	0,0
Total Ressources naturelles et CCB		(159,3)	(66,7)	154,4	0,0
Administration de pilotage de l'Atlantique	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Grands Lacs	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Laurentides	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage du Pacifique	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Marine Atlantique S.C.C.	(2,6)	0,0	0,0	63,4	0,0
Société canadienne des ports	11,0	0,7	(0,1)	0,0	0,2
Société des ponts fédéraux Limitée, La ⁴	(0,3)	0,0	0,0	32,1	0,0
Société du port de Halifax	3,0	8,0	0,0	0,0	0,6
Société du port de Montréal	13,0	0,0	(0,7)	0,0	3,4
Société du port de Prince Rupert	0,8	0,0	0,0	0,0	0,5
Société du port de Québec	(10,6)	11,7	0,0	0,0	0,0
Société du port de Saint John	1,9	0,0	0,0	0,0	0,1
Société du port de St. John's	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Société du port de Vancouver	0,4	(84,2)	0,0	0,0	0,0
VIA Rail Canada Inc.	(40,3)	0,0	0,0	178,4	0,0
Total Transports		(63,7)	(0,8)	273,9	4,8
Construction de Défense (1951) Limitée	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Monnaie royale canadienne	4,5	31,3	0,0	0,0	0,0
Queens Quay West Land Corporation	(1,3)	0,0	0,0	3,5	0,0
Société canadienne des postes	50,0	(4,0)	(80,0)	14,0	12,0
Société canadienne d'hypothèques et de logement	-	-	-	-	-
Compte de société	1,0	1 274,0	(345,0)	0,0	0,0
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	1 776,0	0,0
Fonds d'assurance et de garantie	174,0	(268,0)	0,0	0,0	0,0
Société immobilière du Canada limitée	13,7	24,2	1,9	0,0	46,6
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁵	(15,1)	0,0	0,0	14,2	0,0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux		1 057,5	(423,1)	1 807,7	58,6
Grand total		5 277,6	(1 364,2)	3 810,1	69,4

⁴ La fiche descriptive de La Société des ponts fédéraux Limitée fournit aussi de l'information sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

⁵ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés au 31 août 1999. À noter cependant que les renseignements figurant ailleurs dans le rapport, sauf indication contraire, représentent les données de fin d'exercice des sociétés et s'appliquent à la période précédant le 31 juillet 1999.

Les données présentées sont réparties sous les trois rubriques suivantes :

Résumé statistique fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent.

Changements survenus pendant l'exercice fait état des changements survenus au sein des filiales et des sociétés affiliées de chaque société d'État mère entre le 31 août 1998 et le 31 août 1999.

Répertoire des portefeuilles des sociétés d'État présente le répertoire complet des sociétés d'État mères et de leurs filiales et sociétés affiliées.





RÉSUMÉ STATISTIQUE

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales et sociétés affiliées

(au 31 août)

	1999	1998
Sociétés d'État mères	40	48
Filiales en propriété exclusive (100 %)	21	23
Autres filiales (moins de 100 %) et sociétés affiliées (moins de 50 %)	24	21

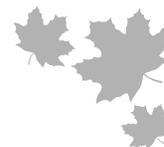
CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Supprimée
Filiales en propriété exclusive (100 %)	
• Administration de pilotage des Grands Lacs	Supprimée
• La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée	Transférée ¹
• Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	Transférée ¹
Administration de pilotage des Grands Lacs	Nom changé ²
Commission canadienne du blé	Supprimée
Corporation de développement des investissements du Canada, La	
Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)	
• Varity Corporation	Supprimée
Société canadienne des postes	
Filiales de Courrier Purolator Ltée	
- 3558533 Canada Inc.	Ajoutée
- Purolator Holdings U.S. Ltd et sa filiale	Ajoutée
- Purolator Courier U.S. Ltd.	Ajoutée
Filiales en propriété exclusive (100 %)	
• Postes Canada Gestion de systèmes limitée	Supprimée
• Postes Canada internationale limitée	Ajoutée
Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)	
• Purolator Holdings Inc.	Ajoutée

¹ Transférée de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent à La Société des ponts fédéraux Limitée le 1^{er} octobre 1998.

² Nom changé de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée le 1^{er} octobre 1998.





Société des ponts fédéraux Limitée, La	Ajoutée
Filiales en propriété exclusive (100 %)	
• La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée	Transférée ³
• Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	Transférée ³
Société d'expansion du Cap-Breton	
Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)	
• Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Ajoutée
Société du port de Halifax	Supprimée
Société du port de Montréal	Supprimée
Filiale en propriété exclusive (100 %)	
• 176422 Canada Inc.	Supprimée
Société du port de Prince Rupert	Supprimée
Société du port de Québec	Supprimée
Société du port de Saint John	Supprimée
Société du port de St-John's	Supprimée
Société du port de Vancouver	Supprimée
Filiale en propriété exclusive (100 %)	
• Canada Place Corporation	Supprimée

³ Transférée de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent à La Société des ponts fédéraux Limitée le 1^{er} octobre 1998.





RÉPERTOIRE DES PORTEFEUILLES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

-
1. Administration de pilotage de l'Atlantique

 2. Administration de pilotage des Grands Lacs

 3. Administration de pilotage des Laurentides

 4. Administration de pilotage du Pacifique

 5. Banque de développement du Canada
 - Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)
 - Cominco Ltd.¹

 6. Banque du Canada

 7. Centre de recherches pour le développement international

 8. Commission canadienne du lait

 9. Commission de la capitale nationale

 10. Conseil canadien des normes

 11. Conseil des Arts du Canada

 12. Construction de Défense (1951) Limitée

 13. Corporation commerciale canadienne

 14. Corporation de développement des investissements du Canada, La
 - Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - Canada Eldor Inc.
 - Canada Hibernia Holding Corporation et sa société affiliée
 - Hibernia Management and Development Company Ltd. (8,5 %)

 15. Énergie atomique du Canada limitée
 - Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - AECL Technologies B.V.
 - AECL Technologies Inc.

 16. Fondation canadienne des relations raciales

 17. Marine Atlantique S.C.C.

 18. Monnaie royale canadienne

 19. Musée canadien de la nature

 20. Musée des beaux-arts du Canada

 21. Office de commercialisation du poisson d'eau douce





22. Office d'investissement du régime de pensions du Canada

23. Petro-Canada Limitée

24. Queens Quay West Land Corporation

25. Société canadienne des ports

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Ridley Terminals Inc.²
-

26. Société canadienne des postes

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 2875039 Canada Limited
- 2875047 Canada Limited
- 3106900 Canada Inc.
- Postes Canada internationale limitée
- Société de portefeuille Postes Canada Limitée et sa filiale
 - Purolator Holdings Inc. (72,92 %)
(auparavant PCL Courier Holdings Inc.) et ses filiales
 - 964102 Ontario Inc. (100 %)
 - Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
 - 3558533 Canada Inc. (100 %)
 - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
 - Distribution Management Services Inc. (100 %)
 - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
 - Purolator Holdings U.S. Ltd. (100 %) et sa filiale
 - Purolator Courier U.S. Ltd. (100 %)
 - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A. (6,2 %) et ses filiales
 - IPC Technology S.C. (96 %)
 - IPC Unipost S.C. (96 %)
 - Purolator Holdings Inc. (23,2 %)
-

27. Société canadienne d'hypothèques et de logement

28. Société d'assurance-dépôts du Canada

29. Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne





30. Société de développement du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Carbofuels Limited³

31. Société des ponts fédéraux Limitée, La⁴

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée
- Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

32. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited³
- DARR (Cape Breton) Limited³
- Gulf Bras d'Or Estates Limited³

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bay Golf Developments Incorporated
- Canadian Tennis Technology Limited
- Carol Rizzetto Realty Limited Partnership
- General Mining Building Limited
- Lynwood Inn Limited
- Silver Screen Star Limited

33. Société du Centre national des Arts

34. Société du crédit agricole

35. Société du Musée canadien des civilisations

36. Société du Musée national des sciences et de la technologie

37. Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

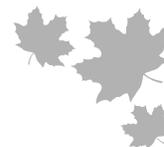
- 3148131 Canada Limited³
- CLC Downsview Inc.
- Société immobilière du Canada CLC limitée
- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.⁵

38. Société pour l'expansion des exportations

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Exinvest Inc.
-





39. Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Master FM Limited (20 %)
- Visnews Limited (1 action)

40. VIA Rail Canada Inc.

¹ La Société ne détient que des actions privilégiées sans droit de vote.

² Ridley Terminals Inc. est présentement une filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des ports. Cependant, conformément à la section 177 de la *Loi maritime du Canada* elle deviendra une société d'État mère à la dissolution de la Société canadienne des ports.

³ Société inactive.

⁴ À la dissolution de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent le 1^{er} décembre 1998, La Société des ponts fédéraux Limitée est devenue une société d'État mère pour La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée et Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.

⁵ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.





AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Ce chapitre fournit des renseignements sur ce qui suit :

- les sociétés à capital-actions appartenant en partie au gouvernement fédéral;
- les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex., les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer au moins un membre du conseil d'administration ou autre organe de direction, ou à en approuver la nomination;
- les organismes créés conformément à un accord international, dont le gouvernement fédéral détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer des membres de l'organe de direction ou à en approuver la nomination.

Dans le cas des sociétés à capital-actions, la liste présentée indique la proportion de la propriété fédérale. Dans le cas des sociétés sans capital-actions, on a modifié la liste de cette année de façon à y intégrer des fractions indiquant le nombre d'administrateurs du conseil nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.





Ce nouvel élément vise à illustrer le degré d'influence exercée par le gouvernement fédéral sur une entité, dans les cas où l'on ne peut pas exprimer le contrôle selon une proportion d'actionnariat. Ainsi, l'expression « administrateur du conseil nommé par le gouvernement fédéral » peut désigner une personne nommée par décret du gouverneur en conseil ou par l'un quelconque de nombreux autres mécanismes, notamment, la nomination par un ministre ou par une société d'État. Les fonctionnaires fédéraux membres *d'office* des conseils d'administration sont également considérés comme des administrateurs nommés par le gouvernement fédéral à ces fins.

Les sociétés énumérées dans le présent chapitre sont groupées comme suit¹ :

Entreprises mixtes

Celles dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé.

Entreprises en coparticipation

Celles dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à un autre palier de gouvernement.

Organismes internationaux

Sociétés créées en vertu d'accords internationaux, dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquelles il est habilité à nommer ou à élire des membres de l'organe de direction.

Sociétés à régie partagée

Sociétés dont le Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, de statuts constitutifs, de lettres patentes ou de règlements, le droit de nommer un ou plusieurs membres de l'organe de direction.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Sociétés dont les actions sont reçues par le Canada et qui tiennent lieu de redevances.

¹ Ce chapitre ne comprend pas les établissements publics comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Bien qu'ils soient similaires aux sociétés d'État du fait qu'ils sont détenus à 100 p. 100 par le gouvernement fédéral, les établissements publics sont expressément exclus de la définition d'une « société d'État » contenue dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Les établissements publics sont plutôt définis comme des ministères, aux termes de la LGFP, et en tant que tels, sont assujettis à un régime de responsabilité différent.





NOMBRE D'AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Comparaison sur douze mois

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31 mars 1999	31 mars 1998
Entreprises mixtes	1	2
Entreprises en coparticipation	3	3
Organismes internationaux	17	17
Sociétés à régie partagée	112	98
Sociétés assujetties à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	17	15

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS – AJOUTS ET SUPPRESSIONS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999

Enterprises mixtes

Gérance de projets nucléaires NPM du Canada Inc.

Supprimée

Enterprises en coparticipation

Aucun ajout ni aucune suppression

Organismes internationaux

Aucun ajout ni aucune suppression

Sociétés à régie partagée

1999 Corner Brook Canada Winter Games Host Society

Supprimée

Administration portuaire de Halifax

Ajoutée

Administration portuaire de Montréal

Ajoutée

Administration portuaire de Vancouver

Ajoutée

Centre national du sport – Toronto

Ajoutée

Centre national du sport – Vancouver

Ajoutée

Centre national du sport – Winnipeg

Ajoutée

Centre national multisport – Montréal

Ajoutée

Consortium Multimédia CESAM

Ajoutée

Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent

Ajoutée

Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire

Ajoutée

Fondation Jacques Gagnon Inc.

Ajoutée

Fonds de développement de l'industrie du bœuf

Ajoutée

Grappe de développement des industries de l'environnement Inc.

Ajoutée

Institut des communications graphiques du Québec

Ajoutée

National Sport Centre – Atlantic Canada

Ajoutée

Plastiservices Inc.

Supprimée

Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée

Ajoutée

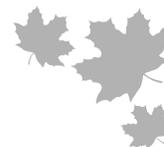




Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Exploration Boréale Inc.	Supprimée
Groupe immobilier Grilli Inc.	Ajoutée
InterUnion Financial Corporation	Ajoutée
N. Brunswick Rasakti Inc.	Supprimée
Sitraco Inc.	Ajoutée
Unibex Inc.	Ajoutée





ENTREPRISES MIXTES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
<i>Ministre des Finances</i>				
Petro-Canada				
Améliorer l'avoir de l'actionnaire en mettant en valeur, en produisant et en distribuant les hydrocarbures et autres types de carburants et de produits énergétiques.	West Tower 52 nd Floor 150-6 th Ave. SW Calgary AB T2P 3E3 (403) 296-8000	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes, 1975</i>	31 décembre A = 8,34 G \$* P = 2,93 G \$* Arthur Andersen & Company	18,23 %

* G \$: milliards de dollars.





ENTREPRISES EN COPARTICIPATION

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
<i>Ministre de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</i>				
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation				
Favoriser la relance socio-économique de la région du Portage du Nord de Winnipeg.	201 - One Forks Market Rd. Winnipeg MB R3C 4L9 (204) 943-7752	<i>Loi sur les sociétés du Manitoba, 1983</i>	31 mars A = 110,3 M \$ P = 11,3 M \$ Deloitte & Touche	33,3 %
<i>Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada</i>				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud				
Procéder à la vente des terrains de la Société et proposer une solution alternative à l'utilisation du produit de cette vente aux deux paliers de gouvernement puisque les terrains sont inappropriés pour une infrastructure industrielle.	Bureau 101 229-A, rue Saint-Omer Lévis QC G6N 6N4 (418) 833-5925	Loi spéciale du Gouvernement du Québec (1974)	31 mars A = 2,5 M \$ P = 0 M \$ Vérificateur général du Québec	40 %
<i>Ministre des Ressources naturelles</i>				
Lower Churchill Development Corporation Limited				
Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	PO Box 12700 St. John's NF A1B 3T5 (709) 737-1400	<i>Loi sur les sociétés de Terre-Neuve, 1978</i>	31 décembre A = 30 M \$ P = 0 M \$ Ernst & Young	49 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	01, B.P. 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Afrique 011-225-20-44-44	Entente signée par les pays membres, 1963, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche; Akintola Williams and Hussan inc.	3,16 %
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	B.P. 789 1099 Manille Philippines 011-632-711-3851	Entente signée par les pays membres, 1965, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche	5,38 %
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	B.P. 408 Wilday, St. Michael Bridgetown Barbade 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	8,37 %



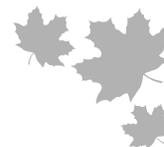


ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Ave. NW Washington, DC 20577 U.S.A. (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959 et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	4,05 %
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et réglementer tous les travaux de construction, en-deça de trois mètres de la ligne de démarcation.	Pièce 571 615, rue Booth Ottawa ON K1A 0E9 (613) 995-4341	Traité de Washington, 1908, <i>Loi sur la Commission de la frontière internationale,</i> 1960	s/o*	1/2
Ministre des Anciens combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretenir les sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Rd. Maidenhead Berkshire, U.K. SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Coopers Lybrand & Deloitte	1/10

* s/o : sans objet





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement				
Comité international du Niagara				
Déterminer la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistrer les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s de Environnement Canada Région de l'Ontario 867, chemin Lakeshore B.P. 5050 Burlington ON L7R 4A6 (905) 336-4713	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis	s/o	1/2
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte				
Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain.	Pièce 200 393, rue Saint-Jacques O Montréal QC H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	s/o	5/15
Conseil international de contrôle du lac des Bois				
Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil de contrôle du lac des Bois est chargé de la régulation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des écoulements dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Service de conservation de l'environnement 4 ^e étage 351, boul. St-Joseph Hull QC K1A 0H3 (819) 997-2529	Le Conseil a été créé en vertu de l'article 2 de la <i>Loi pour le contrôle du lac des Bois</i> et il est en outre mandaté par le Traité des eaux limitrophes conclu entre le Canada et les États-Unis (convention et protocole, 1925)	s/o	1/2





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement (suite)				
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog				
Une tribune pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphremagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Région du Québec Bureau 300 100, boul. Alexis-Nihon St-Laurent QC H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	s/o	1/2
International Porcupine Caribou Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la conservation du troupeau de caribous Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	c/o EC Pacific and Yukon Region Canadian Wildlife Service 91782 Alaska Hwy. Whitehorse YT Y1A 5B7 (867) 393-6700	Entente conclue par le Canada et les É.-U. sur la conservation du troupeau de caribous Porcupine, 1987	s/o	4/8
Ministre des Finances				
Agence multilatérale d'assurance des investissements				
Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 477-6167	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1988	Price Waterhouse	2,97 %
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays en voie de développement.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 477-1234	Articles de l'accord; 1960, <i>Loi sur l'Association internationale de développement</i> , 1960	Price Waterhouse	3,01 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances (suite)				
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square London, England EC2A 2EH 44-171-338-6000	<i>Loi créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 1991</i>	Arthur Andersen	3,66 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 623-1000	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et les lois connexes, 1945</i>	Price Waterhouse	2,96 %
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700-19 th St. NW Washington, DC 20431 U.S.A. (202) 623-7430	Entente signée par les pays membres, 1945	Comité de vérification externe	2,97 %
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	2121 Pennsylvania Ave. Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 473-1234	Articles de l'accord; crédit 731, <i>Loi n° 6 portant affectation de crédits</i> , 1956	Price Waterhouse	3,65 %



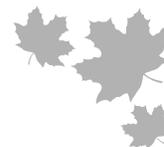


SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral ²
Ministre des Affaires étrangères				
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique				
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	1 ^{er} étage 63, rue de Brésoles Montreal QC H2Y 1V7 (514) 283-6073	<i>Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique</i> , 1988	Vérificateur général du Canada	13/13
Commission du parc international Roosevelt de Campobello				
Administrer le parc international Roosevelt de Campobello, comme site commémoratif.	B.P. 9 Welshpool Île Campobello NB E0G 3H0 (506) 752-2992	<i>Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello</i> , 1964	Foster, Carpenter, Black & Co.	4/6
Fondation Asie-Pacifique du Canada				
Raffermir les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	Pièce 666 999, Place Canada Vancouver BC V6C 3E1 (604) 684-5986	<i>Loi constituant la Fondation Asie-Pacifique du Canada</i> , 1984	Arthur Andersen & Company	10/17
Ministre des Affaires indiennes et du Nord				
Société des pêcheurs autochtones du Nord				
Garder une flotte de navires de pêches et les permis pertinents, pour le profit à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager ces derniers à mettre sur pied leurs opérations commerciales indépendantes.	Site 19, Comp. 45 RR 3 Station Main Kitsum Kalum Reserve Terrace BC V8G 4R6 (250) 638-0986	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B.</i> , 1982	Carlyle Shepherd & Co.	1/7

² Cette fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

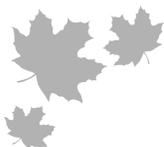




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire				
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Saskatchewan.	Room 125 3085 Albert St. Regina SK S4S 0B1 (306) 787-5964	Alinéa 4a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Mintz & Wallace	4/12
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)				
Gérer le processus de prise de décision et d'exécution concernant l'affectation des fonds destinés à la sécurité du revenu.	PO Box 8248 Victoria BC V8W 3R9 (250) 356-1830	<i>Society Act</i> of the province of British Columbia	À désigner	1/13
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie bovine de l'Alberta.	Alberta Cattle Commission 215-6715 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-8558	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie bovine, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody (Calgary)	1/7
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie porcine de l'Alberta.	Alberta Pork Producers Development Corporation 10319 Princess Elizabeth Ave. Edmonton AB T5G 0Y5 (403) 474-8288	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie porcine, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/7

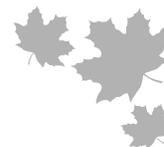




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie de la betterave à sucre de l'Alberta.	Alberta Sugar Beet Growers' Marketing Board 4900-50 th Street Taber AB T1G 1T3 (403) 223-1110	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie de la betterave à sucre, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Dawson, Berezan & Partners (Lethbridge)	1/7
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund				
Fournir de l'aide financière aux agriculteurs terre-neuviens pour développer le secteur agricole primaire et celui de la valeur ajoutée à Terre-Neuve et au Labrador.	Department of Forest Resources and Agrifoods PO Box 8700 St. John's NF A1B 4J6 (709) 729-5090	Accord Canada-Terre-Neuve sur l'innovation agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Vérificateur provincial de Terre-Neuve	1/4
Centre de développement du porc du Québec Inc.				
Favoriser la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité de l'industrie québécoise de l'élevage du porc, en ce qui a trait à l'environnement.	Bureau 340 2795, boul. Laurier Sainte-Foy QC G1V 4M7 (418) 650-2440	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson Bélair	1/19





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)				
Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCM exploite trois emplacements qui lui appartiennent et deux emplacements sociaux représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	B.P. 309 Carberry MB R0K 0H0 (204) 834-6000	<i>Loi sur le rétablissement agricole des Prairies</i>	Myers, Norris & Penny Vérificateur général du Canada	3/9

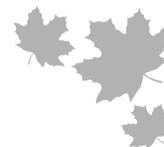




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)				
Renforcer l'économie rurale et axée sur les ressources du Nouveau-Brunswick par le développement, l'application et la commercialisation de la biotechnologie et d'innovations technologiques.	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick B.P. 636 Fredericton NB E3B 5A6 (506) 444-2444	Accord sur le fonds du Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick, <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.</i> Incorporation provinciale conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick.	Teed, Saunders, Doyle Co. (Fredericton)	1/19
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)				
Suivre de près la mise en œuvre du programme canadien de gestion d'entreprises agricoles et donner des conseils à ce sujet; promouvoir et encourager l'utilisation de principes et pratiques judicieuses de gestion des entreprises agricoles; encourager, coordonner et financer des projets entrepris à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle de plusieurs provinces ou d'une province.	Bureau 908 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 237-9060	Alinéa 4a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Deloitte & Touche	2/22





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)				
Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio-alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de la recherche MAPAQ 200, chemin Ste-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 646-5774	Gouvernement du Québec; <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Vérificateur général du Québec	1/15
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)				
Administrer les fonds attribués par le gouvernement fédéral au secteur agricole du Québec dans le cadre du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR).	555, boul. Roland-Therrien Longueuil QC J4H 3Y9 (514) 679-0530	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Groupe Mallette Maheu	1/11

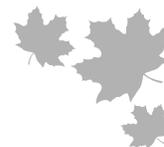




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds de développement de l'industrie du bœuf				
Le Fonds de développement de l'industrie du bœuf a été créé en vertu d'une entente fédérale-provinciale pour succéder à l'Entente tripartite nationale de stabilisation des prix du bœuf. Le gouvernement fédéral versera une contribution égale à celle des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario afin d'appuyer la réalisation de projets de développement de l'industrie du bœuf dans les secteurs du développement des marchés intérieurs et des marchés d'exportation, de la recherche et de la formation.	Canadian Cattelman's Association 215-6715 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-8558	Entente pour le programme national de transition visant les veaux d'engrais, les bovins d'engrais et les bovins d'abattage, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody (Calgary)	4/13
Fonds d'innovation agroalimentaire				
Appuyer le développement du secteur agricole primaire et de celui de la valeur ajoutée en fournissant une aide à la recherche, au développement et à l'infrastructure et faciliter la transition de l'industrie agroalimentaire vers une économie de marché pour l'industrie agroalimentaire de la Saskatchewan.	Pièce 329 3085, rue Albert Regina SK S4S 0B1 (306) 780-8262	<i>The Crown Corporations Act</i> , 1993 (Sask.) et <i>The Agri-Food Innovation Act</i> , 1995 (Sask.)	Vérificateur provincial de la Saskatchewan	6/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires				
Administrer les fonds attribués au Québec par le gouvernement fédéral pour promouvoir l'adaptation de l'industrie à la nouvelle situation résultant de la déréglementation du marché et de l'abolition de plusieurs mécanismes d'aide financière.	Bureau 200 9001, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 3H7 (514) 858-2000	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson, Bélair, Deloitte & Touche	2/13
GEAGRI				
Contribuer au perfectionnement de la gestion de l'agriculture et au développement de l'économie en recrutant des partenaires pour la réalisation d'activités, d'instruments et de services adaptés aux besoins des clients.	9 ^e étage 200, chemin Ste-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 646-5772	Gouvernement du Québec : <i>Loi sur l'inspecteur général des institutions financières</i>	Groupe Malette Maheu	1/16
Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire				
Lancer, encourager, promouvoir et réaliser des projets de recherche et de développement qui contribuent au mieux-être économique du Canada et du Manitoba.	Administrateur Manitoba Association of Agricultural Societies B.P. 72 Morris MB R0G 1K0 (204) 758-3056	Accord d'accompagnement Canada-Manitoba sur l'Initiative de recherche- développement au sein du secteur agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	6/13
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Ontario.	Bureau 405 491, av. Eglinton O Toronto ON M5N 1A8 (416) 485-3677	Alinéa 4a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Deloitte & Touche	1/17





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Institut international du Canada pour le grain				
Favoriser, en régime non lucratif, pour le plus grand bien du Canada, le développement, la conservation et l'élargissement du marché canadien et des marchés internationaux pour les céréales et les oléagineuses canadiennes, ainsi que pour les produits qui en découlent.	Suite 1000 303, rue Main Winnipeg MB R3C 3G7 (204) 983-3289	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Deloitte & Touche	5/5
Nova Scotia Apple Industry Development Fund				
Entreprendre des activités pour renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie de la pomme de la Nouvelle-Écosse sur les marchés nationaux et internationaux.	Nova Scotia Department of Agriculture & Marketing MacRae Library 137 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle-Écosse, Programme national de transition pour le secteur de la pomme en Nouvelle-Écosse, annexe B : Fonds pour l'industrie de la pomme, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	2/8
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer des initiatives à long terme dirigées par l'industrie concernant les céréales et les fourrages.	Nova Scotia Department of Agriculture & Marketing MacRae Library 137 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur le programme de recherche et de développement sur les céréales et les fourrages, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	1/5





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Nova Scotia Technology Development 2000				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer la recherche agricole à long terme dirigée par l'industrie en Nouvelle-Écosse.	Nova Scotia Department of Agriculture & Marketing MacRae Library 137 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse sur Technology Development 2000, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	2/8
Ontario Safety Net Research and Development Fund				
Améliorer la position concurrentielle à long terme et accroître la diversité du secteur agricole et agroalimentaire de l'Ontario. Le fonds est administré par le Conseil de l'adaptation agricole pour l'Ontario.	Conseil de l'adaptation agricole 90 Woodlawn Rd.W Guelph ON N1H 1B2 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles de l'Ontario, province de l'Ontario, R.S.O., 1990. Ch. .9. Incorporation provinciale en 1995</i>	Hillson and Co. (Guelph)	1/12
POS Pilot Plant Corporation				
Jouer le rôle d'installation de recherche et de développement de qualité mondiale pour l'industrie canadienne et l'industrie étrangère, de façon à instaurer et à perfectionner un secteur secondaire et tertiaire au Canada.	118 Veterinary Rd. Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 975-7066	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1973</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	2/18
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée				
Encourager et promouvoir la recherche et les activités de développement dans le secteur de l'agriculture à valeur ajoutée en Alberta.	AVAC Ltd. Suite 103 6815-8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 274-2774	Entente complémentaire Canada-Alberta pour le programme de développement de l'agriculture à valeur ajoutée, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/7

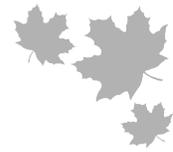




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Société canadienne d'enregistrement des animaux				
Assurer des services aux membres des cinquante associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail.	2417 Holly Lane Ottawa ON K1V 0M7 (613) 731-7110	<i>Loi sur la généalogie des animaux</i> , 1988	Ernst & Young	1/6
Western Grains Research Foundation				
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	118 Veterinary Rd. Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 975-0060	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1981	Coopers & Lybrand	1/18
Ministre des Anciens combattants				
Fonds de bienfaisance de l'armée				
Soulager l'infortune et promouvoir le bien-être des anciens combattants qui ont servi dans l'armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale et contribuer au bien-être des personnes à leur charge, en distribuant une aide financière.	245, rue Cooper Ottawa ON K2P 0G2 (613) 996-6150	<i>Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée</i> , 1947	Vérificateur général du Canada	5/5
Fonds du Souvenir				
Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	Pièce 916 685, rue Cathcart Montréal QC H3B 1M7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada	1/15





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Développement des ressources humaines et Ministre des Finances				
Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire				
Accorder des bourses à des étudiants qui en ont besoin et qui font preuve de mérite afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires et de réduire la dette des étudiants.	1000, rue Sherbrooke O Suite 800 Montréal QC H3A 3R2	<i>Loi sur l'exécution du budget</i> , 1998	Ernst & Young s.r.l.	6/15
Ministre de l'Environnement				
Habitat faunique du Canada				
Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	Pièce 200 7, av. Hinton N Ottawa ON K1Y 4P1 (613) 722-2090	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1984	KPMG Peat Marwick Thorne	6/10
Ministre de l'Industrie				
Fondation canadienne de l'innovation				
Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada.	B.P. 77 350, rue Albert Ottawa ON K1R 1A4 (613) 947-6496	<i>Loi sur l'exécution du budget</i> , 1997	À désigner	7/15
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Association québécoise des bio-industries				
Offrir des services aux entreprises du secteur des biotechnologies (commercialisation, transfert de technologies et représentation).	Bureau 100 155, boul. Chomedey Laval QC H7B 3Z1	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1995	Campeau Vachon	1/13





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale				
Offrir des services aux entreprises du secteur des produits médicaux (commercialisation, transfert de technologies et représentation).	8475, av. Christophe-Colomb B.P. 175 Succursale Youville Montréal QC H2P 2V4	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1987</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/15
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal				
Fournir des services aux entreprises en démarrage, notamment dans les secteurs de la technologie et de la mode.	33, rue Prince Montréal QC H3C 2M7	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/18
Centre de promotion du logiciel québécois				
Aider les fabricants de logiciels québécois à développer des contacts et des partenariats productifs pour mettre en marché leurs produits.	Bureau 600 407, boul. St-Laurent Montréal QC H2Y 2Y5	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1990</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/15
Consortium Multimédia CESAM				
Faire connaître les entreprises québécoises spécialisées dans la technologie en appuyant des projets d'intégration concernant de nouvelles applications et de nouveaux services et contenus multimédias.	Bureau 300 335, boul. de Maisonneuve E Montréal QC H2X 1K1	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	KPMG	1/15
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse				
Aider les jeunes Montréalais défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 4.106 275, rue Notre-Dame E Montréal QC H2Y 1C6 (514) 872-8401	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Vérificateur de la Ville de Montréal	1/17





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Fondation Jacques Gagnon Inc.				
Promouvoir l'entrepreneurship au Québec par l'entremise de la Fondation de l'entrepreneurship du Québec.	Bureau 250 160-76 ^e rue Est Charlesbourg QC G1H 7H6	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1980</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	2/25
Fonds de développement-emploi Montréal				
Favoriser le développement économique des quartiers les plus défavorisés de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke E Montréal QC H1N 3M1	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1988</i>	Malette Maheu	1/11
Grappe de développement des industries de l'environnement Inc.				
Promouvoir et appuyer le développement des industries de l'environnement au Québec.	878, Abbé-Primeau Boucherville QC J4B 3P8	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/20
Institut de commerce électronique (auparavant Institut EDI du Québec)				
Encourager les sociétés à tirer parti des technologies relatives au transfert électronique de documents et au commerce électronique.	Centre de commerce mondial Niveau Mezzanine Bureau CT-228 393, St-Jacques O Montréal QC H2Y 1N9	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1990</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/11
Institut de design Montréal				
Promouvoir le design en tant que valeur économique et favoriser le rayonnement des designers sur la scène locale et internationale.	Niveau 3 390, rue St-Paul E Montréal QC H2Y 1H2	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1989</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/18





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Institut des communications graphiques du Québec				
Promouvoir la recherche appliquée et les services de développement expérimental dans le secteur de l'impression et de l'édition.	999, av. Émile-Journault E Montréal QC H2M 2E2	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/15
Montréal International				
Promouvoir la grande région de Montréal au plan international.	Bureau 3200 380, St-Antoine O Montréal QC H2Y 3X7	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1988</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/22
Ministre du Patrimoine canadien				
Association canadienne des entraîneurs				
Améliorer la formation officielle des entraîneurs dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs et des programmes connexes, et consolider la profession d'entraîneur de façon qu'elle puisse offrir des candidats qualifiés pour répondre aux possibilités d'emploi.	1600 prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5624	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1971</i>	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	4/12
Association de développement olympique de Calgary				
Favoriser le développement d'athlètes canadiens de sport d'hiver; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88, chemin Canada Olympic SW Calgary AB T2M 4N3 (403) 247-5416	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta, 1979</i>	Price Waterhouse	1/20





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Association pour l'exportation du livre canadien				
Promouvoir l'exportation de livres canadiens. Administrer le budget de l'exportation pour le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition du ministère du Patrimoine canadien.	Bureau 504 1, rue Nicholas Ottawa ON K1N 7B7 (613) 562-2324	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1972</i>	Robert B. Shortley	2/12
Centre de documentation pour le sport				
Assurer la présence d'un centre de documentation national à but non lucratif pour le sport, afin de répondre aux besoins éducatifs des intervenants qui s'occupent de la mise en valeur du sport et de la condition physique au Canada.	1600 prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5658	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1987</i>	Guindon Charron	1/11
Centre national d'excellence sportive – Calgary				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Faculté d'éducation physique Université de Calgary 2500, chemin University NW Calgary AB T2N 1N4 (403) 220-8196	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta, 1994</i>	Price Waterhouse	1/11
Centre national du sport de Toronto				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Ontario Sport and Recreation Centre Suite 302 1185 Eglinton Ave. E North York ON M3C 3C6 Tel.: (416) 426-7184 Fax: (416) 426-7254	<i>Canada Corporations Act (Ontario), 1998</i>	James G.A. Gibbs	1/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre national du sport de Vancouver				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Sport B.C. 509-1367 East Broadway Vancouver BC V6H 4A9 Tel.: (604) 737-3024 Fax: (604) 737-3097	<i>Society Act of BC</i> , 1998	À désigner	1/10
Centre national du sport de Winnipeg				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o University of Manitoba Frank Kennedy Centre Room 138 17 Dafoe Rd. Winnipeg MB R3T 2N2 Tel.: (204) 474-6604 Fax: (204) 474-7634	<i>Corporate Act of Manitoba</i>	Hemingway Silver	1/14
Centre national multisport – Montréal				
Aider les athlètes de haut niveau à mieux se préparer en vue de l'atteinte de performances maximales lors des Jeux olympiques, Championnats du monde et autres compétitions internationales d'envergure.	1000, rue Émile- Journeault Montréal QC H2M 2E7 Tél.: (514) 872-1999 Télé.: (514) 872-2058	Partie 3, <i>Loi sur les compagnies</i> (Québec) 1997	Gosselin et associés	1/10
Conseil des Jeux du Canada				
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	1600 prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5799	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Deloitte & Touche	1/10





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Fonds canadien de télévision (auparavant Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes)				
Accroître la quantité d'émissions canadiennes de grande qualité diffusées et améliorer la radiodiffusion canadienne et le secteur canadien de la production.	Bureau 802 45, rue Charles E Toronto ON M4Y 1S2 (416) 975-4941	Partie II, <i>Loi sur les sociétés canadiennes</i> , 1996	KPMG	3/16
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)				
Promouvoir le français à l'échelle du monde grâce à l'exploitation d'un service spécialisé de télévision.	Bureau 101 1755, boul. René-Lévesque E Montréal QC H2K 4P6 (514) 522-5322	Partie II, <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/20
National Sport Centre – Atlantic Canada				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Suite 308 5516 Spring Garden Rd. Halifax NS B3J 3G6 Tel.: (902) 425-5622 Fax: (902) 425-5928	<i>Nova Scotia Act</i> , 1999	Deloitte & Touche	1/14
National Sport Centre – Greater Victoria (auparavant Centre d'excellence sportive du Commonwealth)				
Établir et exploiter un centre de sport national ayant pour mission de former des athlètes et des entraîneurs de calibre international, capables de participer à des compétitions de sports amateurs au pays et sur la scène internationale.	4636, ch. Elk Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3538	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B.</i> , 1988	Norgaard Neale, Camden Ltd.	1/13

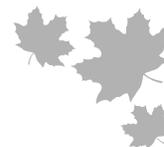




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les Jeux du Canada de 2001 au nom du Canada, de la province de l'Ontario, de The London Alliance et du Conseil des Jeux du Canada et d'autres fins complémentaires.	3397 White Oak Rd. London ON N6E 3A1 (519) 690-2001	<i>Loi sur les compagnies et associations</i> (Ontario) 1997	À désigner	1/10
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.				
Planifier, organiser et présenter les Jeux panaméricains de 1999 à Winnipeg.	12 ^e Étage 433, rue Main Winnipeg MB R3B 1B3 (204) 985-1999	<i>Loi sur les sociétés du Manitoba, 1994</i>	Price Waterhouse	3/15
Ministre des Pêches et des Océans				
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries				
Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s du ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa ON K1A 0E6 (613) 993-1860	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1957</i>	Directeur général Direction de l'examen ministériel, de l'évaluation et de la vérification, Pêches et Océans	4/8





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles				
Fondation canadienne de l'arbre, La (auparavant Fondation nationale communautaire de l'arbre)				
Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres et de la restauration des forêts.	Pièce 1550 220, av. Laurier O Ottawa ON K1P 5Z9 (613) 567-5545	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	KPMG Peat Marwick Thorne	1/12
Forintek Canada Corporation				
Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en œuvre de concepts, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.	University of British Columbia 2665 East Mall Vancouver BC V6T 1W5 (604) 224-3221	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1979	Coopers & Lybrand	2/26
Institut canadien de recherches en génie forestier				
Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.	580, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H3R 3J9 (514) 694-1140	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1976	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/22

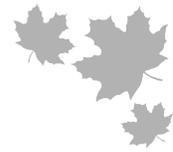




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers				
Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche de base et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 630-4100	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1950	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/22
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes des <i>Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Acts</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	TD Centre 6 ^e étage 1791, rue Barrington Halifax NS B3N 3K9 (902) 422-5588	<i>The Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Act</i> , 1988	Deloitte & Touche	2/5
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes des <i>Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Acts</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales fournies par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.	TD Centre 5 ^e étage 140, rue Water St. John's NF A1C 6H6 (709) 778-1400	<i>The Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Acts</i> , 1987	Deloitte & Touche	3/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Société du complexe sylvicole des Maritimes				
Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Hugh John Flemming Forestry Centre RR 10 Fredericton NB E3B 6H6 (506) 453-3801	<i>Loi sur la Société du complexe sylvicole des Maritimes,</i> N.-B., 1980	Deloitte & Touche	3/10
Ministre de la Santé				
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies				
Sensibiliser davantage le public et accroître la participation des Canadiens en ce qui concerne les questions liées à l'alcool et aux drogues; communiquer des renseignements sur la nature, l'ampleur et les conséquences de l'abus de l'alcool et des drogues, ainsi qu'aider et appuyer les organismes offrant des programmes de traitement, de prévention et de sensibilisation dans ce domaine.	Suite 300 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 235-4048	<i>Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie,</i> 1988	McIntyre & McLarty	6/9
PARTICIPaction				
Informers les Canadiens des effets positifs de la bonne forme physique et les inciter à adopter un style de vie sain qui fait place à l'activité physique. Promouvoir la bonne condition physique, grâce à la participation à l'activité récréative, sportive et physique.	Bureau 220 40, rue Dundas O Toronto ON M5G 2C2 (416) 977-7467	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/20





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Prix humanitaire Terry Fox Inc.				
Encourager les jeunes Canadiens à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.	a/s de l'Université Simon Fraser Burnaby BC V5A 1S6 (604) 291-3057	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	3/12
Ministre des Transports				
Administration du pont Blue Water				
Acquérir, détenir, exploiter, réparer et améliorer la partie canadienne du pont Blue Water qui relie Point Edward (Ontario) et Port Huron, au Michigan.	Rue Bridge Point Edward ON N7V 4J5 (519) 336-2720	<i>Loi sur l'administration du pont Blue Water</i> , 1964	Deloitte & Touche	4/4
Administration du pont du port de Saint John				
Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	29, rue King B.P. 3728 Succursale B Saint John Ouest NB E2M 5C1 (506) 635-1320	Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.), 1962	Deloitte & Touche	1/7
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority				
Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	Suite 232 10, rue Queen Fort Erie ON L2A 6M4 (905) 871-1608	<i>Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company</i> , 1934	Ernst & Young	5/10





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES				
Le mandat des administrations aéroportuaires canadiennes est de gérer, d'exploiter et d'aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables, d'une manière sûre, efficiente, économique et viable, en exigeant des frais raisonnables des utilisateurs des aéroports et en assurant un accès équitable à tous les transporteurs aériens; d'assumer et de favoriser l'aménagement des terrains de l'aéroport dont elles sont responsables à des fins compatibles avec les activités liées au transport aérien, d'agrandir les installations de transport et de créer de l'activité économique compatible avec les activités liées au transport aérien.				
Administration de l'aéroport international d'Halifax	B.P. 40 Elmsdale NS B0N 1M0	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/13
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	50, ch. de l'aéroport Gloucester ON K1V 9B4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Deloitte & Touche	2/15
Calgary Airport Authority	Calgary International Airport 2000 Airport Rd. NE Calgary AB T2E 6W5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Price Waterhouse	2/18
Charlottetown Airport Authority inc.	Suite 132 250 Maple Hills Ave. Charlottetown PEI C1C 1N2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/10
Gander International Airport Authority Inc.	PO Box 392 Gander NF A1V 1W8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie I</i>	À désigner	2/14
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	c/o Fredericton Chamber of Commerce Suite 204 358 King St. Fredericton NB E3B 1E3	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/12

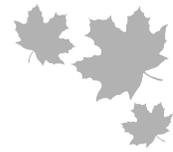




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)				
Greater London International Airport Authority	Suite 303 252 Pall Mall St. London ON N6A 5P6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/11
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Unit 12 1575 Champlain St. Dieppe NB E1A 7P5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/13
Greater Toronto Airports Authority	PO Box 6031 Toronto AMF ON L5P 1B2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Deloitte & Touche	2/15
Regina Airport Authority	1-5201 Regina Ave. Regina SK S4W 1B3	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/15
Saint John Airport Inc.	c/o New Brunswick Telephone Co. Ltd. One Brunswick Square PO Box 1430 Saint John NB E2L 4K2	Constituée en vertu d'une loi provinciale	À désigner	3/12
Saskatoon Airport Authority	Suite 3 2625 Airport Drive Saskatoon SK S7K 0B3	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/15
Société aéroportuaire de Québec	Aéroport international Jean Lesage Pièce 600 6 ^e avenue Ste-Foy QC G2E 5W1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/13
St. John's International Airport Authority	Unit 301 38 Pearson St. St. John's NF A1A 3R1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/14





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)				
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	340-100 Princess St. Thunder Bay ON P7B 4W5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Ernst & Young	2/9
Victoria Airport Authority	1640 Electra Blvd. Box 201 Sydney BC V8L 5V4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	KPMG	2/14
Winnipeg Airports Authority Inc.	Admin. Bldg. Room 249 2000 Wellington Ave. Winnipeg MB R3H 1C1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	KPMG	2/15
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA				
Gérer l'infrastructure et les services maritimes sur une base commerciale tout en favorisant la participation des utilisateurs du port et de la collectivité dans laquelle il est situé et en tenant compte de leurs vues.				
Administration portuaire de Halifax	1215 Marginal Rd. Pier 19 Halifax NS B3N 3N4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	À désigner	5/7
Administration portuaire de Montréal	Édifice du port de Montréal Cité du Havre Montréal QC H3C 3R5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	À désigner	5/7
Administration portuaire de Vancouver	1900-200, rue Granville Vancouver BC V6C 2P9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	À désigner	6/9
COMMISSIONS PORTUAIRES				
Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.				
Commissaires du port de Hamilton, Les	605, rue James N Hamilton ON L8L 1K1 (905) 525-4330	<i>Loi de 1957 concernant les commissaires du havre de Hamilton</i>	Price Waterhouse Coopers	2/3





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
COMMISSIONS PORTUAIRES (suite)				
Commission du port de Nanaimo	104, rue Front B.P. 131 Nanaimo BC V9R 5K4 (604) 753-4146	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Bestwick and Partners	3/5
Commission du port de North Fraser	2020, chemin Airport Richmond BC V7B 1C6 (604) 273-1866	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	BDO Dunwoody	3/5
Commission du port de Port Alberni	2750, chemin Harbour Port Alberni BC V9Y 7X2 (604) 723-5312	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Hill Lacoursière & Mollon	2/3
Commission du port de Thunder Bay	100, rue Main Thunder Bay ON P7B 6R9 (807) 345-6400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Dunwoody	2/3
Commission du port de Windsor	502-251, rue Goyeau Windsor ON N9A 6V2 (519) 258-5741	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Collins Barrow	2/3
Commission du port d'Oshawa	1050, rue Farwell Oshawa ON L1H 6N6 (905) 576-0400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Deloitte & Touche	2/3
Commission du port du fleuve Fraser	Bureau 500 713, rue Columbia New Westminster BC V3M 1B2 (604) 524-6655	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Grant Thornton	5/7
Toronto Harbour Commissioners, The	60 Harbour St. Toronto ON M5J 1B7 (416) 863-2028	<i>Loi de 1911 concernant les commissaires du havre de Toronto</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	2/5

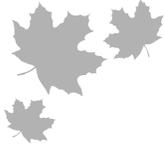




SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent				
Gérer et exploiter la Voie maritime du Saint-Laurent conformément à une entente de gestion conclue entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et Sa Majesté la Reine.	202, rue Pitt Cornwall ON K6J 3P7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1998	Deloitte & Touche	1/9
NAV CANADA				
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficace et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa ON K1P 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996	KPMG (1997)	3/15
Premier ministre				
Institut Vanier de la famille				
Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.	94, prom. Centrepointe Nepean ON K2G 6B1 (613) 228-8500	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1965	McCay Duff	2/18
Nature Trust of British Columbia, The				
Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.	808-100 Park Royal S West Vancouver BC V7T 1A2 (604) 925-1128	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/11





LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans les sociétés suivantes :

1. Amertek Inc.
2. Autoskill International Inc.
3. Canadian Manoir
4. Caoutech
5. Carvern International Industries Ltd.
6. Colby Resources Inc.
7. Goldenhill Cattle Company Ltd.
8. Groupe Immobilier Grilli Inc.
9. InterUnion Financial Corporation
10. Kenloch Distillers Ltd.
11. Les laboratoires Quelab Inc.
12. Madison Partners Limited
13. Omnitech Migration International Inc.
14. O-TooZ Energie Group Inc.
15. Sitraco Inc.
16. The Vivant Group Inc.
17. Unibex Inc.





LISTE COMPLÈTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS



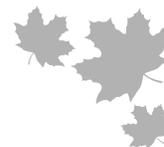


LISTE COMPLÈTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹ PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Nom de la société	Catégorie
Affaires étrangères	
Banque africaine de développement	Organisme international
Banque asiatique de développement	Organisme international
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international
Banque interaméricaine de développement	Organisme international
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée
Commission de la frontière internationale	Organisme international
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée
Affaires indiennes et du Nord	
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée
Agriculture et Agroalimentaire	
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Société à régie partagée
Commission canadienne du lait	Société d'État mère
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires	Société à régie partagée
GEAGRI	Société à régie partagée
Initiative de recherche – développement au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Société à régie partagée

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.





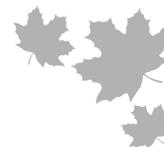
Nom de la société	Catégorie
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée	Société à régie partagée
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée
Société du crédit agricole	Société d'État mère
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée
Anciens combattants	
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international
Fonds de bienfaisance de l'armée	Société à régie partagée
Fonds du Souvenir	Société à régie partagée
Commerce international	
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations
Société pour l'expansions des exportations	Société d'État mère
Développement des ressources humaines/Finances	
Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire	Société à régie partagée
Environnement	
Comité international du Niagara	Organisme international
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog	Organisme international
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée
International Porcupine Caribou Board	Organisme international
Finances	
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international
Association internationale de développement	Organisme international
Banque du Canada	Société d'État mère
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada





Nom de la société	Catégorie
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère
Fonds monétaire international	Organisme international
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère
Petro-Canada	Entreprise mixte
Petro-Canada Limitée	Société d'État mère
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère
Société financière internationale	Organisme international
Industrie	
Banque de développement du Canada	Société d'État mère
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada
Conseil canadien des normes	Société d'État mère
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Lynwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère
Industrie (Développement économique Canada)	
Association québécoise des bio-industries	Société à régie partagée
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale	Société à régie partagée
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal	Société à régie partagée
Centre de promotion du logiciel québécois	Société à régie partagée
Consortium Multimédia CESAM	Société à régie partagée
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée
Fondation Jacques Gagnon Inc.	Société à régie partagée
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée
Grappe de développement des industries de l'environnement Inc.	Société à régie partagée





Nom de la société	Catégorie
Institut de commerce électronique	Société à régie partagée
Institut de design Montréal	Société à régie partagée
Institut des communications graphiques du Québec	Société à régie partagée
Montréal International	Société à régie partagée
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation
Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation
Patrimoine canadien	
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Centre de documentation pour le sport	Société à régie partagée
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Société à régie partagée
Centre national du sport de Toronto	Société à régie partagée
Centre national du sport de Vancouver	Société à régie partagée
Centre national du sport de Winnipeg	Société à régie partagée
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Musée canadien de la nature	Société d'État mère
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère
National Sport Centre – Atlantic Canada	Société à régie partagée
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.	Société à régie partagée
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère
Société du Musée canadien des civilisations	Société d'État mère
Société du Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère
Société Radio-Canada	Société d'État mère
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada

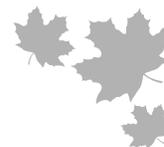




Nom de la société	Catégorie
Pêches et Océans	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée
Premier ministre	
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée
Président du Conseil du Trésor	
Office d'investissement du régime de pensions du secteur public ²	Société d'État mère
Ressources naturelles	
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée
Ressources naturelles/Commission canadienne du blé	
Commission canadienne du blé	Société d'État mère
Santé	
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée
PARTICIPaction	Société à régie partagée
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée
Transports	
Administration de l'aéroport international d'Halifax	Société à régie partagée
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Société d'État mère
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère

² L'Office d'investissement du régime de pensions du secteur public est devenu une entité juridique le 14 septembre 1999 au moment de l'adoption de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*.





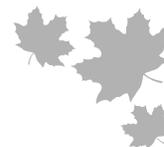
Nom de la société	Catégorie
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère
Administration du pont Blue Water	Société à régie partagée
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée
Canada Place Corporation	Filiale de la Société du port de Vancouver
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Commissaires du port de Hamilton, Les	Société à régie partagée
Commission du port de Nanaimo	Société à régie partagée
Commission du port de North Fraser	Société à régie partagée
Commission du port de Port Alberni	Société à régie partagée
Commission du port de Thunder Bay	Société à régie partagée
Commission du port de Windsor	Société à régie partagée
Commission du port d'Oshawa	Société à régie partagée
Commission du port du fleuve Fraser	Société à régie partagée
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère
NAV CANADA	Société à régie partagée
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Regina Airport Authority	Société à régie partagée
Ridley Terminals Inc.	Filiale de la Société canadienne des ports
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée
Société aéroportuaire de Québec	Société à régie partagée
Société canadienne des ports	Société d'État mère
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère
Société du port de Halifax	Société d'État mère
Société du port de Montréal	Société d'État mère
Société du port de Prince Rupert	Société d'État mère





Nom de la société	Catégorie
Société du port de Québec	Société d'État mère
Société du port de Saint John	Société d'État mère
Société du port de St. John's	Société d'État mère
Société du port de Vancouver	Société d'État mère
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Toronto Harbour Commissioners, The	Société à régie partagée
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Travaux publics et Services gouvernementaux	
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
3106900 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
964102 Ontario Inc.	Filiale de Purolator Holdings Inc.
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée
CLC Downsview Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Purolator Holdings Inc.
Distribution Management services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes





Nom de la société	Catégorie
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Purolator Holdings Inc.	Filiale de la Société de portefeuille Postes Canada Limitée; Société affiliée à la Société canadienne des postes
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale du Courrier Purolator Ltée
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère
Société canadienne des postes	Société d'État mère
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère
Société de portefeuille Postes Canada Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques.
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée



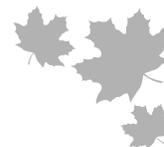


LISTE COMPLÈTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹ PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3106900 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
964102 Ontario Inc.	Filiale de Purolator Holdings Inc.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Administration de l'aéroport international d'Halifax	Société à régie partagée	Transports
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée	Transports
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports
Administration du pont Blue Water	Société à régie partagée	Transports
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée	Transports
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international	Finances
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association internationale de développement	Organisme international	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association québécoise des bio-industries	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Banque africaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée	Transports
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Place Corporation	Filiale de la Société du port de Vancouver	Transports
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton	Ressources naturelles
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée	Santé
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de documentation pour le sport	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre de promotion du logiciel québécois	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Centre national du sport de Toronto	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national du sport de Vancouver	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national du sport de Winnipeg	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
CLC Downsview Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada	Industrie
Comité international du Niagara	Organisme international	Environnement
Commissaires du port de Hamilton	Société à régie partagée	Transports
Commission canadienne du blé	Société d'État mère	Ressources naturelles/ Commission canadienne du blé
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Commission de la frontière internationale	Organisme international	Affaires étrangères
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international	Anciens combattants
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Commission du port de Nanaimo	Société à régie partagée	Transports
Commission du port de North Fraser	Société à régie partagée	Transports
Commission du port de Port Alberni	Société à régie partagée	Transports
Commission du port de Thunder Bay	Société à régie partagée	Transports
Commission du port de Windsor	Société à régie partagée	Transports
Commission du port d'Oshawa	Société à régie partagée	Transports
Commission du port du fleuve Fraser	Société à régie partagée	Transports
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international	Environnement
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international	Environnement
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog	Organisme international	Environnement
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Consortium Multimédia CESAM	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère	Finances
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée	Transports
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Purolator Holdings Inc.	Travaux publics et Services gouvernementaux
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Distribution Management services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations	Commerce international
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée	Industrie
Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire	Société à régie partagée	Développement des ressources humaines / Finances
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fondation Jacques Gagnon Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée	Patrimoine canadien





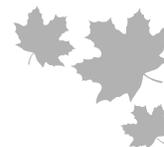
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Fonds de bienfaisance de l'armée	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds du souvenir	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisme international	Finances
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
GEAGRI	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Grappe de développement des industries de l'environnement Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée	Transports
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée	Environnement
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances
Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut de commerce électronique	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Institut de design Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut des communications graphiques du Québec	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée	Premier ministre
International Porcupine Caribou Board	Organisme international	Environnement
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles
Lynwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Montréal International	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
National Sport Centre – Atlantic Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée	Premier ministre
NAV CANADA	Société à régie partagée	Transports
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation	Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère	Finances
Office d'investissement du régime de pensions du secteur public ²	Société d'État mère	Président du Conseil du Trésor
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
PARTICIPaction	Société à régie partagée	Santé
Petro-Canada	Entreprise mixte	Finances
Petro-Canada Limitée	Société d'État mère	Finances
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée	Santé
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Purolator Holdings Inc.	Filiale de la Société de portefeuille Postes Canada Limitée; Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Regina Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Ridley Terminals Inc.	Filiale de la Société canadienne des ports	Transports
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée	Transports
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Société aéroportuaire de Québec	Société à régie partagée	Transports
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne des ports	Société d'État mère	Transports

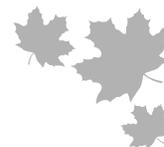
² L'Office d'investissement du régime de pensions du secteur public est devenu une entité juridique le 14 septembre 1999 au moment de l'adoption de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*.





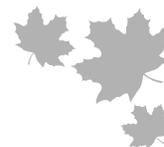
Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée	Pêches et Océans
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société de portefeuille Postes Canada Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée	Affaires indiennes et du Nord
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère	Transports
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Industrie
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Société du crédit agricole	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Société du Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation	Industrie (Développement économique Canada)
Société du port de Halifax	Société d'État mère	Transports
Société du port de Montréal	Société d'État mère	Transports
Société du port de Prince Rupert	Société d'État mère	Transports
Société du port de Québec	Société d'État mère	Transports
Société du port de Saint John	Société d'État mère	Transports
Société du port de St. John's	Société d'État mère	Transports
Société du port de Vancouver	Société d'État mère	Transports





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société financière internationale	Organisme international	Finances
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société pour l'expansion des exportations	Société d'État mère	Commerce international
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Toronto Harbour Commissionners, The	Société à régie partagée	Transports
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports





DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT

Importance de communiquer au Parlement des renseignements de bonne qualité dans les délais prévus

La communication au Parlement de renseignements de bonne qualité dans les délais prévus est l'un des principaux objectifs du régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Le bon fonctionnement du cadre de responsabilisation se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le Parlement et le gouvernement recevront une information utile qui leur permettra constamment de porter un jugement sur le rendement des sociétés.

Les sociétés font état de leur rendement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Pour chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le ministre de tutelle dépose au Parlement le résumé du plan d'entreprise, le résumé du budget d'investissement et le rapport annuel. La Loi prévoit en outre le dépôt du résumé du budget de fonctionnement des sociétés figurant à la partie I de l'annexe III.

Le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets ont pour objet de tenir le Parlement au courant des priorités stratégiques et de la situation financière de chacune des sociétés d'État. Les résumés sont fondés sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et ils ont pour objet de présenter





toutes les activités et tous les investissements touchant l'exploitation future des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Un rapport annuel d'une société d'État indique au Parlement le rendement de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et déposés dans les résumés précédents du plan d'entreprise et des budgets.

Délais prescrits pour le dépôt des documents au Parlement

Les délais prescrits pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, du résumé des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

Résumé du plan d'entreprise : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil. Ce délai est également applicable aux résumés des plans d'entreprise modifiés.

Résumé des budgets d'investissement et de fonctionnement : 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement et le budget d'investissement, ou les deux, sont intégrés au plan d'entreprise, le délai prévu pour le dépôt des résumés des budgets est déterminé de la même façon que dans le cas du délai du dépôt du résumé du plan d'entreprise.

Rapport annuel : les sociétés doivent présenter leur rapport annuel au ministre de tutelle, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice. Le ministre de tutelle est tenu de déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement dans les 15 jours de séance suivant sa réception. Le délai est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou trois mois après la clôture de l'exercice de la société; le délai le plus court étant retenu.

Ces délais sont calculés en fonction du nombre réel et non pas du nombre prévu de jours de séance. Étant donné qu'il est impossible de prévoir quels seront les jours de séance ultérieurs, il est impossible de calculer les délais postérieurs au 31 juillet 1999.

Documents déposés au Parlement

Conformément aux exigences du paragraphe 152(1) de la LGFP, le tableau ci-après indique l'état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets des sociétés d'État pendant la période allant du 1^{er} août 1998 au 31 juillet 1999. Le tableau indique tous les documents qui satisfont au moins à l'une des deux conditions suivantes :

- le document a été déposé pendant la période à l'étude;
- le document n'a pas été déposé, mais il était censé être déposé avant ou pendant la période à l'étude.

Dans les cas où le délai est postérieur au 31 juillet 1999, mais où le document a été déposé pendant la période à l'étude, on considère qu'il a été déposé à temps et il n'en sera pas fait mention dans les rapports des années ultérieures.

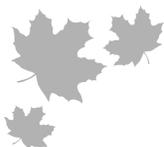




Le paragraphe 152(2) de la LGFP exige que le vérificateur général du Canada intègre à son rapport annuel au Parlement une attestation confirmant l'exactitude des renseignements présentés dans ce tableau.

Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements sur les rapports annuels ainsi que sur le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets, en communiquant avec chaque société d'État visée. Le chapitre « Fiches descriptives » du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des sociétés d'État.



DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT PAR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT MÈRES PENDANT L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 1999

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-07-22	1998-11-05	1998-09-22
1998	Rapport annuel	1999-03-19	non	1999-04-15	non
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-11-06	1998-11-20	1999-02-03	1998-11-24
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-11-06	1998-11-20	1999-02-03	1998-11-24
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-11-06	1998-11-20	1999-02-03	1998-11-24
Administration de pilotage de l'Atlantique					
1998	Rapport annuel	1999-05-10	1999-04-26	1999-06-02	1999-04-27
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
Administration de pilotage des Grands Lacs					
1998	Rapport annuel	1999-05-10	1999-04-26	1999-06-02	1999-04-27
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration de pilotage des Laurentides					
1995	Résumé du budget d'investissement – modification	1996-04-22	1998-10-07	1996-06-12	1998-10-20
1995	Résumé du budget de fonctionnement – modification	1996-04-22	1998-10-07	1996-06-12	1998-10-20
1998	Rapport annuel	1999-05-10	1999-04-06	1999-06-02	1999-04-27
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
Administration de pilotage du Pacifique					
1998	Rapport annuel	1999-05-10	1999-04-26	1999-06-22	1999-04-27
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-19	1999-04-29	1999-03-23
Banque de développement du Canada					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-07-22	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Rapport annuel	n/d*	1999-06-16	n/d	non
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-10-22	1998-08-19	1998-11-24	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-10-22	1998-08-19	1998-11-24	1998-09-22
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-10-22	1998-08-19	1998-11-24	1998-09-22
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	n/d	1999-07-21	n/d	non
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	n/d	1999-07-21	n/d	non
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	n/d	1999-07-21	n/d	non

* n/d : non disponible



Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Commission canadienne du lait					
1997-1998	Rapport annuel	1998-11-27	1998-12-09	1998-12-09	1998-12-10
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-11-06	1998-12-09	1999-02-03	1998-12-10
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-11-06	1998-12-09	1999-02-03	1998-12-10
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-11-06	1998-12-09	1999-02-03	1998-12-10
Commission de la capitale nationale					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-10-09	1998-11-05	1998-10-20
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-06-12	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-12	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-12	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
Conseil canadien des normes					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-07-22	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Rapport annuel	n/d	1999-07-21	n/d	non
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	n/d	1999-06-07	n/d	1999-06-08
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	n/d	1999-06-07	n/d	1999-06-08
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	n/d	1999-06-07	n/d	1999-06-08





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Construction de Défense (1951) Limitée					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-08-19	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-06-12	1998-08-19	1998-10-20	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-12	1998-08-19	1998-10-20	1998-09-22
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-12	1998-08-19	1998-10-20	1998-09-22
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	n/d	1999-07-21	n/d	non
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	n/d	1999-07-21	n/d	non
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	n/d	1999-07-21	n/d	non
Corporation commerciale canadienne					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-09-16	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-11-06	1998-10-27	1999-02-03	1998-10-28
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-11-06	1998-10-27	1999-02-03	1998-10-28
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-11-06	1998-10-27	1999-02-03	1998-10-28
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	n/d	1999-06-07	n/d	1999-06-08
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	n/d	1999-06-07	n/d	1999-06-08
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	n/d	1999-06-07	n/d	1999-06-08
Corporation de développement des investissements du Canada					
1998	Rapport annuel	1999-04-30	1999-04-19	1998-05-13	1999-04-20
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise – modification	1998-12-10	1999-02-09	1999-03-03	1999-02-10
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-04-13	1999-04-29	1999-04-14
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-04-13	1999-04-29	1999-04-14





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Énergie atomique du Canada limitée					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1999-02-19	1998-11-05	1999-03-02
1997-1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-22	1999-04-14	1999-03-23
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-03-22	1999-04-14	1999-03-23
1998-1999	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-22	1999-04-14	1999-03-23
Marine Atlantique S.C.C.					
1998	Rapport annuel	1999-05-10	1999-04-23	1999-06-02	1999-04-27
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-04-12	1999-04-29	1999-04-13
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-04-12	1999-04-29	1999-04-13
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-04-12	1999-04-29	1999-04-13
Monnaie royale canadienne					
1998	Rapport annuel	1999-04-30	1999-04-13	1999-05-13	1999-04-14
1998	Résumé du budget d'investissement – modifications	1999-03-19	1999-03-04	1999-04-29	1999-03-09
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-04	1999-04-29	1999-03-09
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-04	1999-04-29	1999-03-09
Musée canadien de la nature					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-10-09	1998-11-05	1998-10-20
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Musée des beaux-arts du Canada					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-10-09	1998-11-05	1998-10-20
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1999-01-20	1998-11-05	1999-02-02
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-11-04	1998-10-05	1998-12-08	1998-10-20
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-11-04	1998-10-05	1998-12-08	1998-10-20
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-11-04	1998-10-05	1998-12-08	1998-10-20
Petro-Canada Limitée					
1998	Rapport annuel	1999-04-30	1999-05-03	1999-05-13	1999-05-04
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-30	1999-04-13	1999-06-08	1999-04-14
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-04-30	1999-04-13	1999-06-08	1999-04-14
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-30	1999-04-13	1999-06-08	1999-04-14



Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Queens Quay West Land Corporation					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-09-21	1998-11-05	1998-09-22
1997-1998	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1998-08-19	1997-11-20	1998-09-22
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1998-08-19	1997-11-20	1998-09-22
1997-1998 à 2001-2002	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1998-08-19	1997-11-20	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-10-08	1998-09-22	1998-11-17	1998-09-23
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-10-08	1998-09-22	1998-11-17	1998-09-23
1998-1999 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1998-10-08	1998-09-22	1998-11-17	1998-09-23
Société canadienne des ports¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1997	Résumé du budget d'investissement – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
Société canadienne des postes					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-01	1998-06-17	1998-10-20	1998-09-22
1998-1999	Rapport annuel	n/d	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-11-06	1998-11-06	1999-02-03	1998-11-17
1998-1999	Résumé du budget d'investissement – modification	1999-02-12	1999-02-12	1999-03-17	1999-02-16
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-11-06	1998-11-06	1999-02-03	1998-11-17
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	n/d	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	n/d	1999-06-09	n/d	1999-06-10





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
1998	Rapport annuel	1999-04-30	1999-04-30	1999-05-13	1999-05-04
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-17	1999-04-29	1999-03-24
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-03-17	1999-04-29	1999-03-24
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-17	1999-04-29	1999-03-24
Société d'assurance-dépôts du Canada					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-07-22	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Rapport annuel	n/d	1999-07-21	n/d	non
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-04	1999-05-31	n/d	1999-06-01
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-04	1999-05-31	n/d	1999-06-01
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-04	1999-05-31	n/d	1999-06-01
Société de développement du Cap-Breton					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-07-22	1998-11-05	1998-09-22
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-11	1999-07-21	n/d	non
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-11	1999-07-21	n/d	non
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-11	1999-07-21	n/d	non
Société d'expansion du Cap-Breton					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-08-19	1998-11-05	1998-09-22
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	1998-03-12	1997-12-11	1998-03-19
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement – modification	n/d	1999-04-12	n/d	1999-04-13



Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du crédit agricole					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-06-17	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Rapport annuel	n/d	1999-06-10	n/d	1999-06-14
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-06-12	1998-06-17	1998-10-20	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-12	1998-06-17	1998-10-20	1998-09-22
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-12	1998-06-17	1998-10-20	1998-09-22
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	n/d	1999-06-10	n/d	1999-06-14
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	n/d	1999-06-10	n/d	1999-06-14
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	n/d	1999-06-10	n/d	1999-06-14
Société du Musée canadien des civilisations					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-10-09	1998-11-05	1998-10-20
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10





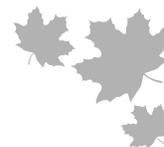
Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du Musée national des sciences et de la technologie					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-10-09	1998-11-05	1998-10-20
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	1998-10-20	1998-06-08
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-06-04	1999-06-09	n/d	1999-06-10
Société du port de Halifax¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
Société du port de Montréal¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
Société du port de Prince Rupert¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
Société du port de Québec¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23





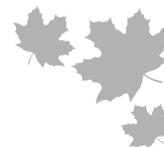
Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du port de Saint John¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
Société du port de St. John's¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
Société du port de Vancouver¹					
1998	Rapport annuel	1999-05-31	1999-05-26	1999-06-14	1999-05-31
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-04-12	1999-03-18	1999-05-06	1999-03-23
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-08-19	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-11-04	1998-10-21	1998-12-08	1998-10-22
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-11-04	1998-10-21	1998-12-08	1998-10-22
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-11-04	1998-10-21	1998-12-08	1998-10-22
Société immobilière du Canada limitée					
1997-1998	Rapport annuel	1998-10-09	1998-07-22	1998-11-05	1998-09-22
1998-1999	Résumé du budget d'investissement	1998-10-08	1998-09-22	1998-11-17	1998-09-23
1998-1999	Résumé du budget de fonctionnement	1998-10-08	1998-09-22	1998-11-17	1998-09-23
1998-1999 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	1998-10-08	1998-09-22	1998-11-17	1998-09-23





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société pour l'expansion des exportations					
1998	Rapport annuel	1999-04-29	1999-03-25	1999-05-12	1999-04-13
1999	Résumé du budget d'investissement	1999-03-19	1999-03-22	1999-04-29	1999-03-23
1999	Résumé du budget de fonctionnement	1999-03-19	1999-03-22	1999-04-29	1999-03-23
1999 à 2003	Résumé du plan d'entreprise	1999-03-19	1999-03-22	1999-04-29	1999-03-23
VIA Rail Canada Inc.					
1998	Rapport annuel	1999-06-02	1999-05-06	1999-06-15	1999-05-11
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-11-06	1998-12-02	1999-02-03	1998-12-03
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-11-06	1998-12-02	1999-02-03	1998-12-03
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-11-06	1998-12-02	1999-02-03	1998-12-03

¹ La *Loi sur la Société canadienne des ports* prescrit que le rapport annuel de la société doit englober les rapports annuels des sociétés portuaires locales et qu'il doit être soumis au ministre de tutelle dans les quatre mois suivant la fin de l'exercice. Ces rapports sont présentés sous la forme d'un seul et même document.



FICHES DESCRIPTIVES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Introduction

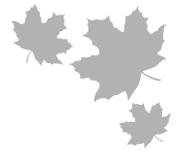
La fiche descriptive de chaque société d'État mère décrit le mandat et les activités de la société. Chaque fiche commence par la liste des principaux responsables de la société, soit le ministre de tutelle, le président du conseil d'administration, le premier dirigeant de la société et les vérificateurs externes. On y trouve également toutes les données nécessaires pour communiquer avec la société.

On y précise ensuite le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, ainsi que l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à laquelle elle est inscrite. On y indique en outre si la société est mandataire de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut engager la responsabilité de l'État par ses gestes.

Les renseignements sur le rendement, s'il y a lieu, sont tirés du rapport annuel de la société et du résumé du plan d'entreprise approuvé au début de l'année visée.

Le lecteur désireux d'obtenir de plus amples renseignements au sujet d'une société en particulier est prié de consulter le rapport annuel de la société ou de communiquer avec la société directement.





Affaires étrangères





CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ministre de tutelle

L'honorable Lloyd Axworthy, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères

Président du conseil

Gordon S. Smith

Présidente et première dirigeante

Maureen O'Neil

Siège social

250, rue Albert
B.P. 8500
Ottawa ON
K1G 3H9
Téléphone : (613) 236-6163
Télécopieur : (613) 238-7230
Site Web : www.idrc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* (L.R.C. 1985, ch. I-19); exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

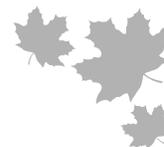
Entreprendre, encourager, soutenir et mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement. Le Centre favorise et poursuit également des recherches sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres pour le progrès économique et social de ces régions.

Profil de la société

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour principal objectif d'aider les scientifiques des pays en développement à déterminer et à effectuer des recherches leur permettant de trouver des solutions pratiques et durables à leurs problèmes de développement. Pour atteindre cet objectif, il finance la recherche, assure la formation des chercheurs scientifiques et met en valeur les réseaux de recherche. Le programme des Partenariats canadiens du Centre encourage la collaboration dans le domaine de la recherche entre les chercheurs scientifiques du Canada et ceux des pays en développement.

Le financement du CRDI provient principalement de crédits annuels accordés par le Parlement. Pour diversifier ses sources de financement, il a créé des entreprises de cofinancement avec d'autres organismes donateurs et il s'intéresse à la recherche contractuelle avec le secteur privé.





Renseignements sur le rendement

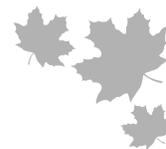
Le CRDI est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, le Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel du Centre de 1998-1999.

Le CRDI a indiqué qu'il se servait de ses initiatives de programme, de ses secrétariats et d'autres activités de recherche pour remplir son mandat. Pour chacun des thèmes suivants, il a décrit l'enjeu, la solution, les objectifs et les résultats qui s'appliquent à ses activités, et fourni des précisions sur un projet en particulier : protection de la biodiversité; exploitation équitable des ressources naturelles; sécurité alimentaire; information et communication; stratégies et politiques pour des sociétés en santé; et emploi durable. Il a également fourni des renseignements sur ses activités d'exploitation notamment en ce qui concerne l'information et la communication, la gestion et la régie.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Revenus comprenant le crédit parlementaire d'exploitation (en millions de dollars)	125,1	121,4
Dépenses (en millions de dollars)	129,8	117,7





AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE





COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil et premier dirigeant

Guy Jacob

Siège social

Parc exécutif Carling
Pièce 300
1525, avenue Carling
Ottawa ON
K1A 0Z2
Téléphone : (613) 792-2000
Télécopieur : (613) 998-4492
Site Web : www.cdc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur la Commission canadienne du lait* (L.R.C. 1985, ch. C-15) (S.C. 1994, ch. 26 et ch. 38) (S.C. 1995, ch. 23); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Offrir aux producteurs de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de qualité supérieure.

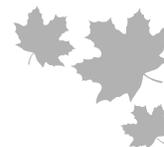
Profil de la société

La Commission canadienne du lait (CCL) est autorisée à acheter, à entreposer, à traiter ou à vendre des produits laitiers; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème afin de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à mener des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; et à contribuer à la promotion de l'utilisation des produits laitiers.

La CCL conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière et détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les Quotas de mise en marché. Elle fixe également le prix cible pour le lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé et offre d'acheter les produits à ces prix.

Depuis le 1^{er} août 1995, la CCL administre un nouveau système de prix pour le lait de classes spéciales et de mise en commun des revenus du marché, au nom de l'industrie laitière. Par conséquent, la CCL n'est plus tenue de verser une aide financière aux transformateurs et aux exportateurs de produits laitiers.





Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts facilitants exercés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, la CCL contribue à l'établissement entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements d'un consensus qui sous-tend la mise en marché coordonnée des produits laitiers au Canada.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1997-1998 à 2001-2002, la CCL précise les quatre principaux objectifs qu'elle désire atteindre pendant cette période. Le Rapport annuel de la CCL pour 1997-1998 décrit certaines des mesures prises pour réaliser ces objectifs :

- La CCL a examiné les programmes et les prix en vue d'améliorer la compétitivité de l'industrie et la réceptivité du marché.
- La CCL a amélioré ses procédures de transfert de données pour l'administration du système de permis et de mise en commun du lait de classe 5, afin d'accélérer l'échange de données avec les principaux participants au programme et d'améliorer l'efficacité des rapports.
- Afin de préparer la défense canadienne du Système de permis et de mise en commun du lait de classe 5 devant un comité de l'Organisation mondiale du commerce (qui devait être convoqué à l'automne de 1998), la CCL a travaillé avec des spécialistes des politiques commerciales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.
- En septembre 1997, la CCL a créé et mis en place un nouveau système d'information pour ses fonctions commerciales, financières et administratives. Elle a déployé des efforts pour que tout soit prêt pour l'an 2000 dès décembre 1998.

Coûts financés par le gouvernement du Canada (sauf les subventions aux producteurs de lait de transformation et de crème) :

	1997-1998 Prévu	1997-1998 Réel
Frais administratifs (en milliers de dollars)	2 383	2 385
Études des coûts de production et de la politique laitière (en milliers de dollars)	500	488





SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil

Donald W. Black

Président et premier dirigeant

John J. Ryan

Siège social

1800, rue Hamilton
B.P. 4320
Regina SK
S4P 4L3
Téléphone : (306) 780-8100
Télécopieur : (306) 780-5875
Site Web : www.fcc-sca.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1959; *Loi sur le crédit agricole*; prorogée le 2 avril 1993, en vertu de la *Loi sur la société du crédit agricole* (S.C. 1993, ch. 14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer certains programmes du gouvernement du Canada en régime de recouvrement des coûts et aider les agriculteurs canadiens à établir et à mettre en valeur des entreprises agricoles viables, en leur fournissant des crédits à long terme et d'autres services financiers. Le mandat conféré par la loi à la Société a été élargi en 1993, et ses activités englobent à présent l'aquaculture, l'agroforesterie et les agroentreprises.

Profil de la société

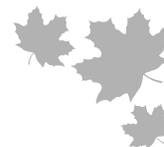
La Société du crédit agricole (SCA) accorde des prêts hypothécaires aux agriculteurs pour l'achat de terres agricoles, de bétail et de machineries agricoles, pour l'amélioration permanente de leurs fermes et pour le refinancement de leurs dettes. Elle consent également des prêts à des agriculteurs en vue de l'acquisition d'installations et de matériel agricole. Elle participe en outre à des initiatives conjointes avec les provinces et d'autres institutions.

La SCA conserve un siège social à Regina et sert sa clientèle à partir de plus de 100 bureaux se trouvant partout au Canada, surtout dans les régions agricoles.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la SCA pour la période 1998-1999 à 2002-2003 faisait état d'objectifs dans les domaines suivants : marketing, communications, ressources humaines, technologie/restructuration des processus, viabilité financière et politique publique.





Le Rapport annuel de la SCA de 1998-1999 faisait aussi état de ces objectifs et rendait compte des résultats obtenus au cours de l'année, notamment les suivants :

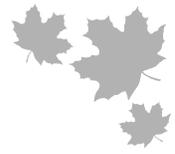
- Nouveaux produits novateurs conçus spécialement pour répondre à des besoins précis du secteur agricole comme Coups d'pousse et le Prêt Agri-immeubles.
- Lancement d'un site Web en juin 1998.
- Mise à l'épreuve et modification, au besoin, de tous les systèmes essentiels à la mission afin d'atténuer le risque lié au passage à l'an 2000.
- Établissement d'un bureau de relations avec les gouvernements et l'industrie à Ottawa afin d'améliorer les communications avec les intervenants clés du secteur.

Le tableau qui suit renferme certaines données récapitulatives.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Bénéfice net (en millions de dollars)	36,9	42,6	41,6
Rendement des capitaux propres (%)	6,6	7,5	8,3
Ratio d'efficience (%)*		57,7	60,9
Frais d'administration (en millions de dollars)	87,3	90,1	89,4

* Frais engagés pour gagner un dollar de revenu.





COMMERCE INTERNATIONAL





CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président et premier dirigeant

Douglas Patriquin

Siège social

Centre Clarica
Bureau 1100
50, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 992-2121
Site Web : www.ccc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays en facilitant les ventes aux gouvernements et aux organismes étrangers, ainsi qu'aux autres acheteurs autorisés, pour le compte des fournisseurs canadiens.

Profil de la société

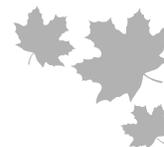
La Corporation commerciale canadienne (CCC) aide les exportateurs canadiens à obtenir des contrats sur des marchés étrangers, principalement ceux des gouvernements étrangers et des organisations internationales. La participation de la CCC fournit à l'acheteur étranger une garantie de réalisation du contrat appuyée par le gouvernement.

La CCC fait partie intégrante de l'équipe commerciale du gouvernement du Canada. Ses services sont complémentaires aux services de financement à l'exportation et d'assurance de la Société pour l'expansion des exportations et aux activités d'information commerciale et de marketing des ministères et organismes fédéraux.

En tant qu'organe du gouvernement fédéral pour la passation de marchés d'exportation, la CCC :

- fournit aux exportateurs canadiens un accès aux marchés américains de la défense et de l'aérospatiale par le biais d'accords officiels ratifiés par le gouvernement du Canada;
- fait fonction d'entrepreneur principal dans la vente de biens et services canadiens à la demande des exportateurs canadiens et de leurs clients à l'étranger;
- repère des débouchés, particulièrement avec le gouvernement des États-Unis, et les transmet aux sociétés canadiennes inscrites auprès de la CCC qui sont en mesure de répondre aux exigences des clients;





- offre son assistance et son savoir-faire dans d'autres domaines, notamment le préfinancement des ventes à l'exportation, l'analyse des risques inhérents aux contrats, les services de gestion et l'arbitrage des contrats.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période de 1998-1999 à 2002-2003, la Corporation commerciale canadienne (CCC) a fait état des principaux objectifs financiers et commerciaux suivants :

- porter à 1 675* le nombre des exportateurs bénéficiant des services de la CCC;
- porter à 350 le nombre des entreprises qui obtiennent des contrats par l'intermédiaire de la CCC;
- accroître le nombre de projets dont s'occupe la Corporation afin d'en arriver à un total de 1 à 1,2 milliard de dollars de commandes reçues;
- générer des revenus de 2,2 millions de dollars en recouvrant les coûts liés aux services offerts par la CCC;
- faire passer l'indice de satisfaction de la clientèle de 6,7 à 7,2 dans le cadre du sondage sur la satisfaction de la clientèle de novembre 1998.

La CCC a également rendu compte des normes visées pour 1998-1999 en ce qui concernait quatre indicateurs de rendement financier, à savoir les frais de fonctionnement par rapport au volume de transactions, le temps pris pour payer les fournisseurs canadiens, les provisions pour créances douteuses en comparaison des comptes débiteurs des clients étrangers et les frais supplémentaires liés aux contrats par rapport au volume total de transactions pour une moyenne mobile de cinq ans.

Les résultats obtenus en 1998-1999 ne figurent pas ci-dessous, car la Corporation n'avait pas encore présenté son Rapport annuel de 1998-1999 au Parlement à la date limite pour son inclusion dans la base de données utilisée pour la préparation du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor.

* La CCC a indiqué dans le Résumé du plan d'entreprise que le conseil d'administration avait porté ce chiffre à 1 950 pour 1998-1999.





SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Patrick J. Lavelle

Président et premier dirigeant

A. Ian Gillespie

Siège social

151, rue O'Connor
B.P. 655
Ottawa ON
K1A 1K3
Téléphone : (613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690
Site Web : www.edc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur l'expansion des exportations* (L.R.C. 1985, ch. E-20) (S.C. 1993, ch. 26 en vigueur le 10 juin 1993); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faciliter et accroître le commerce extérieur du Canada et la capacité des entreprises canadiennes à se lancer dans ce commerce et à tirer parti des débouchés internationaux.

Profil de la société

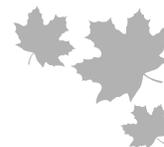
Les activités de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) visent à réduire les risques financiers auxquels sont exposés les exportateurs canadiens. Les services de gestion de risques offerts par la Société comprennent l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties et le cautionnement. Ses produits de financement comprennent les lignes de crédit et les protocoles, les mécanismes d'achat de billets à ordre, les prêts directs, le financement préexpédition à long terme, les mécanismes de crédit-bail adossé et le financement de projets.

Les équipes de travail de la SEE interviennent directement dans la prestation de ces produits. Ces équipes sont organisées sur une base sectorielle. En outre, des équipes de spécialistes fournissent aux clients de la SEE des conseils d'experts dans des domaines comme la vérification et l'analyse du crédit, l'économie, les marchés internationaux, les relations internationales et la gestion des risques.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la Société pour 1998-2002, la SEE a indiqué que, pour s'acquitter de son mandat, elle s'était donné pour but de servir plus de clients, d'appuyer davantage de volume d'activités et de prendre plus de risques au nom de ses





clients, dans le cadre d'une saine gestion financière. Des objectifs numériques étaient précisés pour chacun de ses buts.

Dans le Rapport annuel de 1998, la SEE a rendu compte des résultats obtenus, certains étant présentés ci-dessous.

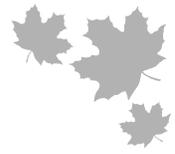
Indicateurs	1997 Réel	1998 Prévu	1998 Réel
Amélioration des services à la clientèle			
• Nombre de clients servis	3 711	+15 %	4 183
• Nombre de PME* servies	3 243	+15 %	3 664
• Satisfaction générale de la clientèle (%)	79,5	80,0	79,8
• Volume d'activités (en milliards de dollars)	28,6	+16 %	34,8
Stratégie commerciale à risque élevé			
• Volume d'activités sur les marchés en développement (en milliards de dollars)	7,9**	+15 %	8,9
Stratégie de gestion financière			
• Bénéfice net (en millions de dollars)	128	154	135
• Ratio des frais d'administration par rapport au bénéfice d'exploitation (%)	s/o	≤16	12,5

* Petites et moyennes entreprises

** Objectif pour 1997

s/o : sans objet





FINANCES





BANQUE DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Gouverneur

Gordon G. Thiessen

Siège social

234, rue Wellington
Ottawa ON
K1A 0G9
Téléphone : 1 800 303-1282
Télécopieur : (613) 782-7713
Site Web : www.bank-banque-canada.ca

Vérificateurs

Caron Bélanger Ernst & Young
Coopers & Lybrand

Loi de constitution et statut

1934; *Loi sur la Banque du Canada* (L.R.C. 1985, ch. B-2); mandataire financier du gouvernement du Canada; exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

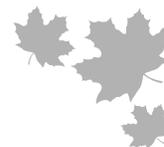
Formuler et appliquer la politique monétaire du Canada et agir en qualité de mandataire financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier mise en circulation au Canada.

Profil de la société

Les fonctions primordiales de la Banque du Canada sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque est chargée de gérer le rythme d'expansion monétaire de manière à préserver la valeur de la monnaie.
- **Monnaie** : La Banque émet les billets de banque canadiens. À ce titre, elle veille à la conception des billets, à leur impression et à leur distribution, ainsi qu'à leur éventuel remplacement.
- **Services de banque centrale** : La Banque réglemente et soutient les principaux systèmes de compensation et de règlement au moyen desquels les institutions financières effectuent des opérations sur titres et des transferts de fonds. Elle fait aussi office de banquier du gouvernement fédéral, ce qui l'amène à conseiller celui-ci sur des questions liées à la gestion de la dette publique, à lancer de nouveaux emprunts, à tenir les dossiers des propriétaires d'obligations et à effectuer les paiements d'intérêts et les remboursements de titres. La Banque s'occupe également de la gestion des réserves de change du Canada. Par ailleurs, en guise de service au public, la Banque tient les soldes des comptes bancaires non réclamés et aide les propriétaires de ces comptes à récupérer leurs fonds.





- **Services relatifs aux titres destinés aux particuliers** : Il incombe à la Banque de tenir les registres des titres de dette et de fournir des services aux porteurs d'obligations d'épargne du Canada et d'autres titres émis par le gouvernement fédéral. La gestion de ces titres, toutefois, relève à présent de l'agence Placements Épargne Canada.

Sur la scène internationale, le personnel de la Banque participe aux réunions de grands organismes internationaux, collabore étroitement avec différents ministères à l'étude de questions économiques et financières de portée internationale et prend part à des programmes d'aide technique aux pays en développement.

Renseignements sur le rendement

Comme la Banque du Canada est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, le Résumé du plan d'entreprise de la Banque n'est pas déposé au Parlement. Les renseignements sur le rendement fournis dans la présente fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Banque de 1998.

- Au début de 1998, l'objectif de la politique monétaire, qui est fixé conjointement par le gouvernement fédéral et la Banque du Canada, a été réaffirmé et reconduit. La politique monétaire continuera donc de viser le maintien de l'inflation à l'intérieur d'une fourchette allant de 1 à 3 p. 100.
- La Banque a réussi encore une fois en 1998 à maintenir la tendance de l'inflation à l'intérieur de la fourchette cible.
- La revue et la restructuration des activités que la Banque a entreprises il y a quatre ans lui a permis d'améliorer la façon dont elle s'acquitte de ses fonctions essentielles de banque centrale et de réduire considérablement ses dépenses.
- La Banque a terminé les modifications qu'elle devait apporter à ses systèmes essentiels pour faire en sorte qu'ils soient prêts pour l'an 2000.

Le tableau qui suit renferme certaines données récapitulatives.

	1998 Réel	1997 Réel	1996 Réel
Revenu (en millions de dollars)	1 799,4	1 578,6	1 648,8
Dépenses (en millions de dollars)	120,6	144,2	213,7
Revenu net versé au Canada (en millions de dollars)	1 678,8	1 434,4	1 435,1





CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA, LA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Donald McQ. Shaver

Siège social

B.P. 71058
L'Esplanade Laurier
Ottawa ON
K2P 2L9
Téléphone : (613) 943-9391
Télécopieur : (613) 943-9390

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1982; *Loi canadiennes sur les sociétés par actions*; lettres patentes délivrées le 26 mai 1982; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui leur sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, son mandat actuel est de réduire progressivement ses activités en se départissant de ses éléments d'actif et en réduisant ses frais d'exploitation.

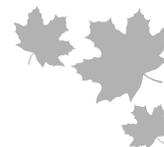
Profil de la société

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) gère deux filiales en propriété exclusive, Canada Eldor Inc. et la Société de gestion Canada Hibernia. Cette dernière filiale gère la participation de 8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifère extracôtier Hibernia.

Antérieurement filiale en propriété exclusive, Theratronics International Limitée a été vendue à MDS Inc. en mai 1998.

La CDIC gère également toute question en suspens découlant de désinvestissements antérieurs, y compris la vente de Canadair Limitée et de Theratronics International Limitée et la vente des actifs d'exploitation d'Eldorado Nucléaire Limitée (aujourd'hui désignée Canada Eldor Inc.). Ces questions, qui ont toutes deux trait essentiellement à Canada Eldor Inc., comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours.





Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998 à 2003, la CDIC avait pour principaux objectifs en 1998 :

- de continuer à gérer les investissements dans la Société de gestion Canada Hibernia et d'établir un plan et une stratégie de commercialisation en vue de vendre cette société;
- de continuer à réduire progressivement ses activités.

Pour les besoins des prévisions financières, il a été présumé que la privatisation de Theratronics International Limitée serait terminée en décembre 1997. La CDIC a indiqué dans son Rapport annuel de 1998 :

- que Theratronics International Limitée avait été vendue en mai 1998 en contrepartie d'une somme de 15,45 millions de dollars;
- qu'elle continue de faire des progrès importants pour ce qui est de se départir de ses éléments d'actif et de réduire ses frais d'exploitation. En 1998, le bureau de la CDIC a été transféré à Ottawa, au sein du ministère des Finances;
- en vertu d'une loi adoptée en juin 1998, la CDIC a reçu l'autorisation de se départir du reste de ses éléments d'actif et de passif, et le gouvernement assumera certaines des obligations de la CDIC et de ses filiales et procédera à la liquidation de la Société.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Bénéfice net (perte) (en milliers de dollars)	(13 060)	3 464	(1 956)
Dividendes (en milliers de dollars)	5 000	-	5 000





OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Présidente du conseil

Gail Cook-Bennett

Président et premier dirigeant

John A. MacNaughton

Siège social

Bureau 1800
181, avenue University
Toronto ON
M5H 3M7
Téléphone : (416) 868-4075
Télécopieur : (416) 868-4083
Site Web : www.cpi.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (S.C. 1997, ch. 40); exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer avec prudence et professionnalisme les fonds transférés du Compte du Régime de pensions du Canada à l'Office, en agissant au mieux des intérêts des cotisants et des bénéficiaires et en cherchant à obtenir un rendement optimal sans soumettre les fonds à des risques indus.

Profil de la société

Le rôle de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada consiste à accroître la valeur à long terme de l'actif du Régime de pensions du Canada (RPC) grâce à une participation prudente au marché des capitaux.

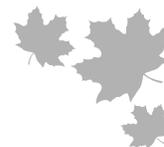
L'Office d'investissement reçoit les fonds dont le RPC n'a pas besoin pour payer les prestations de retraite courantes. Le premier transfert de fonds a eu lieu en mars 1999, et l'Office disposait d'un actif de 12 millions de dollars au 31 mars 1999. Le gouvernement fédéral prévoit que cet actif atteindra 88 milliards de dollars d'ici 2008, puisque l'Office devrait recevoir environ 66 milliards de dollars du RPC au cours des dix prochaines années.

L'Office d'investissement est géré de façon distincte du Régime de pensions du Canada.

Renseignements sur le rendement

Comme l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, le Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement. Toutefois, la loi régissant l'Office





d'investissement renferme des exigences strictes en ce qui a trait à l'obligation de rendre compte, y compris la présentation d'un rapport annuel détaillé qui doit être mis à la disposition du public. L'Office d'investissement doit indiquer dans son rapport annuel la mesure dans laquelle il a réussi à atteindre les objectifs de placement de l'exercice précédent et préciser les objectifs de l'exercice suivant et pour l'avenir prévisible.

- Les activités de l'Office d'investissement ont démarré le 1^{er} octobre 1998. Les premiers placements ont été effectués lors du premier transfert de fonds, le 1^{er} mars 1999. L'Office n'avait pas de personnel permanent en 1999.
- La politique de placement retenue consiste à diversifier la composition du portefeuille en investissant toutes les rentrées de fonds dans des actions.
- Comme le rapport actuariel prévoit que le taux d'inflation annuel passera à 3 p. 100 au cours des cinq prochaines années, l'objectif de placement nominal est d'environ 7 p. 100.

Voici quel a été le rendement des placements par rapport à celui des indices de référence pendant la période de six mois se terminant le 31 mars 1999 :

	Rendement du portefeuille (%)	Indice de référence (%)
Actions canadiennes	4,9	4,8
Actions étrangères	5,4	4,4
Rendement total	5,0	4,7

Le tableau qui suit renferme certaines données récapitulatives.

	Pour la période de six mois se terminant le 31 mars 1999
Revenu de placement (\$)	203 209
Frais de placement (\$)	847
Bénéfice net provenant de l'exploitation (\$)	202 362





PETRO-CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

David A. Tobin

Président

Guy Bujold

Siège social

a/s du ministère des Finances Canada
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0G5

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1975; en vertu de la *Loi sur Petro-Canada* (L.R.C. 1985, ch. P-11); redésignée Petro-Canada Limitée, le 1^{er} février 1991 en vertu de la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le portefeuille de placements de Petro-Canada Limitée afin de garantir que la Société dispose de fonds suffisants pour respecter ses engagements concernant l'encours de la dette à long terme.

Profil de la société

Petro-Canada Limitée était la société d'État mère de Petro-Canada qui a été privatisée en juillet 1991. Au moment de sa privatisation, Petro-Canada a refinancé sa dette que le gouvernement avait jusque-là garantie à l'aide du produit versé à Petro-Canada Limitée.

La Société s'occupe principalement de gérer son portefeuille de placements et de respecter ses engagements en ce qui concerne ses obligations en circulation. À la fin de la période à l'étude, la Société disposait de suffisamment de revenus provenant des titres de son portefeuille de placements et de sa réserve de liquidités pour faire face à ses besoins futurs de flux de trésorerie pour ses obligations en circulation et ses coûts futurs d'exploitation.

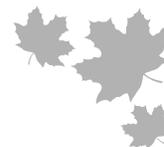
La Société, qui n'a aucun employé, est administrée par des fonctionnaires du ministère des Finances Canada.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de Petro-Canada Limitée pour 1998 à 2002 met en évidence deux grands objectifs :

- Continuer de réduire son actif et son passif.





- Disposer de suffisamment de fonds pour faire face à ses besoins futurs de liquidités relativement à ses obligations en circulation et à ses coûts de fonctionnement futurs.

Le Rapport annuel de la Société de 1998 indique que :

- Les revenus provenant du portefeuille de placements de la Société ont été supérieurs à ses engagements relatifs à ses obligations en circulation, ce qui lui a permis d'enregistrer un bénéfice net de 1 million de dollars.
- La Société dispose de suffisamment de revenus et de liquidités pour faire face à ses besoins futurs de flux de trésorerie.
- Les produits en capital et intérêts à l'échéance des placements sont similaires aux engagements en capital de la Société sur les débetures de la dette à long terme, autant en ce qui a trait au calendrier qu'à la devise des paiements.
- Le 11 janvier 1999, la Société a remboursé 108 millions de dollars en débetures. Il n'y a pas eu de gain ni de perte découlant de cette transaction.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1998 Prévu	1998 Réel
Actif total (en millions de dollars)	458,1	493
Revenus (en millions de dollars)	39,6	41
Bénéfice net (en millions de dollars)	0,8	1





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Ronald N. Robertson

Président et premier dirigeant

Jean Pierre Sabourin

Siège social

17^e étage
50, rue O'Connor
B.P. 2340, succursale D
Ottawa ON
K1P 5W5
Téléphone : (613) 996-2081
Télécopieur : (613) 996-6095
Site Web : www.cdic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (L.R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch. 18 [2^e suppl.]); (S.C. 1992, ch. 26); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer, dans une certaine mesure, les dépôts dans les institutions membres, encourager le respect de normes et de saines pratiques commerciales et financières, favoriser la stabilité du système financier canadien et ce, dans l'intérêt des personnes qui effectuent des dépôts et d'une façon qui minimise les pertes.

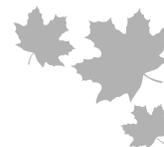
Profil de la société

Aux fins de l'assurance-dépôts, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) entreprend toute une gamme d'initiatives visant à faire mieux comprendre l'assurance-dépôts, à évaluer et à vérifier les risques liés au fait d'assurer les dépôts en collaboration avec les organismes de réglementation, à gérer les relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs organisations et les autres parties intéressées, à se tenir au courant des questions d'ordre économique et stratégique et à réduire au minimum le coût de l'assurance-dépôts. Les principales fonctions de la SADC sont l'assurance et la gestion des risques, et les réclamations et recouvrements.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise pour 1998-1999 à 2002-2003 faisait état de huit priorités pour la période de planification. La Société a rendu compte de ce qui avait été fait dans chacun des cas dans le Rapport annuel de 1998-1999. Voici trois exemples de priorités et de réalisations connexes :





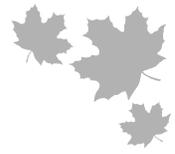
- Rembourser les emprunts au Trésor d'ici la fin de 1998-1999 et éliminer le déficit cumulé d'ici la fin de 1999-2000. La SADC a indiqué qu'elle avait épongé sa dette vers le milieu de l'année 1998 et éliminé son déficit à la fin de l'exercice.
- Améliorer la productivité et le rapport coûts-efficacité. La SADC a fait savoir qu'elle avait adopté récemment la méthode d'évaluation du rendement basée sur la Fiche de rendement équilibrée et que cette méthode allait être mise en œuvre au cours des deux prochaines années.
- Maintenir un personnel de première qualité en appliquant des politiques équitables et efficaces en matière de ressources humaines et de rémunération. La SADC a mentionné que dans le sondage de 1999, qui a généré une participation de 92 p. 100, plus de 80 p. 100 des employés avaient indiqué qu'ils étaient fiers de travailler à la SADC et qu'ils n'hésiteraient pas à la recommander comme un bon endroit où travailler.

Le 31 mars 1999, les institutions membres de la SADC comprenaient 35 banques canadiennes et filiales, 30 sociétés canadiennes de fiducie et de prêt et 48 filiales de banques étrangères.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Revenus (en millions de dollars)	550	579	531
Dépenses (en millions de dollars)	26	24	60
Bénéfice avant redressement des provisions pour pertes (en millions de dollars)		555	493
Bénéfice net (en millions de dollars)	524	566	637





INDUSTRIE





BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Michel Vennat

Président et premier dirigeant intérimaire

Bernie Schroder

Siège social

Édifice BDC
Bureau 400 - 5, Place Ville-Marie
Montréal QC
H3B 5E7
Téléphone : (514) 283-5904
Télécopieur : (514) 283-7838
Site Web: www.bdc.ca

Vérificateur

KPMG s.r.l.
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1974; *Loi sur la Banque fédérale de développement* (L.R.C. 1985, ch. F-6) et prorogée en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (S.C. 1995, ch. 28); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Promouvoir et faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en mettant à leur disposition un large éventail de services financiers et de services de gestion adaptés.

Profil de la société

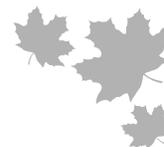
La Banque de développement du Canada (BDC) fournit une aide financière aux entreprises canadiennes en faisant fonction de prêteur complémentaire et de source de financement par actions. La Banque offre des services financiers, des services de capital de risque et des services de consultation.

La Société soutient des entreprises dans plusieurs secteurs, accordant une attention particulière aux industries fondées sur le savoir et aux exportateurs. Souvent, les petites entreprises qui évoluent dans ces secteurs cibles n'ont pas suffisamment de biens durables à donner en garantie pour obtenir tout le financement dont elles ont besoin auprès des prêteurs conventionnels.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la BDC pour les exercices 1999 à 2003, les stratégies pour la période de planification étaient réunies sous trois rubriques : Innover, Intégrer et Croître. Ces stratégies consistaient notamment à faire de la BDC un chef de file du commerce électronique, à accroître l'aide aux petites entreprises, à lancer de nouveaux produits destinés à combler les lacunes du marché, à accroître les partenariats et les programmes de financement relatifs aux Autochtones et à adopter un processus





amélioré de planification du rendement fondé sur le concept de la carte de pointage équilibré. Ces stratégies visaient également à élaborer des programmes de solutions d'affaires complètes et intégrées composées de produits de financement et de consultation et à grossir le portefeuille des services financiers.

Dans le Rapport annuel de 1998-1999, la BDC a rendu compte de la mise en œuvre de ses stratégies.

Les mesures et objectifs de rendement de la Société figurent ci-dessous.

Mesures de rendement	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
De l'organisation			
Rendement des capitaux propres (%)	8,1	6,4	10,2
Satisfaction de la clientèle (%)	85	86	85
Prêts			
Ratio dépenses-revenus (%)	57	57	53,3
Encours des prêts du portefeuille (en milliards de dollars)	4,5	4,5	
Part des nouveaux financements aux marchés cibles (%)	43	44	39
Capital de risque			
Taux de rentabilité interne (%)	7,8	7,8	7,9
Groupe-conseil de la BDC			
Taux de recouvrement des coûts (%)	83	84	





CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Présidente du conseil

Linda A. Lusby

Directeur exécutif

Peter D. Clark

Siège social

Bureau 1200
45, rue O'Connor
Ottawa ON
K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 569-7808
Site Web : www.scc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Conseil canadien des normes* (L.R.C. 1996, ch. 24); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le Système national de normalisation en encourageant la normalisation volontaire au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Ces travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, à aider et à protéger les consommateurs, à faciliter le commerce intérieur et extérieur et à développer la coopération internationale en matière de normalisation.

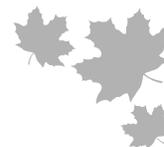
Profil de la société

Les activités du Conseil canadien des normes (CCN) sont réparties en trois grands domaines.

Élaboration de normes : Le CCN accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Il approuve également comme Normes nationales du Canada les normes rédigées par ces organismes. Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application des normes internationales.

Évaluation de la conformité : Cette pratique consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN accrédite les organismes qui remplissent cette fonction. En outre, pour assurer sur les marchés étrangers la reconnaissance des procédures canadiennes d'évaluation de la conformité, le CCN participe à certaines activités internationales d'évaluation de la conformité.





Information sur les normes : Le CCN diffuse de l'information sur les normes, les règlements techniques et l'évaluation de la conformité au Canada et à travers le monde. Il sert aussi, au Canada, de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre échange nord-américain (OMC/ALENA).

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003, le CCN avait indiqué 22 objectifs, dont l'un consistait à élaborer, à communiquer et à mettre en place d'ici à juin 1999 une stratégie canadienne de normalisation. Les progrès accomplis en regard de chacun de ces objectifs sont énoncés dans le Rapport annuel du CCN de 1998-1999.

Le CCN a signalé qu'il avait réalisé des progrès satisfaisants au cours de l'année en ce qui concerne bon nombre des points prioritaires mentionnés dans le plan. La Société a également indiqué que certains des points avaient été mis de côté puisqu'ils seraient abordés plus en détail dans la stratégie canadienne de normalisation. Le CCN entend revoir son plan stratégique et les ressources qui lui sont allouées à la lumière de la nouvelle stratégie de normalisation, dont l'achèvement est prévu d'ici la fin de 1999.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Produits (en milliers de dollars)	4 239	3 911	5 084
Charges (en milliers de dollars)	9 189	9 061	10 289
Bénéfice net (perte) avant le financement public (en milliers de dollars)	(4 950)	(5 150)	(5 205)
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	4 950	4 938	4 958





SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Michael J. Horgan

Siège social

Tour du commerce
4^e étage
15, rue Dorchester
B.P. 1750
Sydney NS
B1P 6T7
Téléphone : (902) 564-3600
Télécopieur : (902) 564-3825
Site Web : www.ecbc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1988; *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* [L.C. 1988, ch. 50]); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser le financement et le développement de l'industrie sur l'île du Cap-Breton et dans la partie du territoire continental de la Nouvelle-Écosse correspondant à la ville de Mulgrave et à ses environs, créer des emplois hors du secteur de la production du charbon et élargir la base de l'économie locale.

Profil de la société

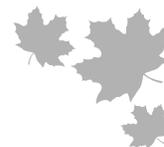
La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est l'un des principaux intervenants dans la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, en association avec les secteurs public et privé.

En 1998-1999, les activités de la SECB étaient axées sur plusieurs secteurs prioritaires : les industries fondées sur le savoir; les industries basées sur les ressources; le tourisme, la culture et le divertissement; le pétrole et le gaz. Outre ses propres programmes, la SECB exécute les programmes de développement économique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), sur l'île du Cap-Breton. La SECB exploite également un parc industriel dont elle est propriétaire.

Renseignements sur le rendement

La SECB a indiqué dans le Rapport annuel de 1998-1999 qu'elle attendait l'approbation de son plan d'entreprise pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003. En conséquence, le Résumé du plan d'entreprise pour la période en question n'a pas été déposé, et les renseignements qui suivent sont tirés du Rapport annuel de la Société.



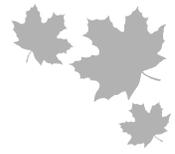


La SECB a fait état de ses réalisations dans les secteurs suivants : technologie de l'information et des communications, tourisme, développement économique communautaire, investissement et prospection, industries axées sur les ressources, pétrole et gaz.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	808	973
Dépenses (en milliers de dollars)	9 781	10 479
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	8 400	9 787
Bénéfice net (perte) après crédit parlementaire (en milliers de dollars)	(572)	280





PATRIMOINE CANADIEN





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président et premier dirigeant

Marcel Beaudry

Siège social

40, rue Elgin
Ottawa ON
K1P 1C7
Téléphone : (613) 239-5555
Télécopieur : (613) 239-5039
Site Web : www.capcan.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1958; *Loi sur la Capitale nationale* (L.R.C. 1985, ch. N-4; modifiée en 1988 (S.C. 1988, ch. 54); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

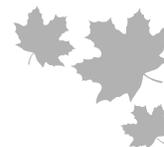
Préparer des plans d'aménagement et aider au développement, à la conservation et à l'embellissement de la région de la capitale nationale; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social.

Profil de la société

La Commission de la capitale nationale (CCN) lance des campagnes de marketing et divers projets de rayonnement pour mieux faire connaître la région de la capitale nationale. À l'aide de l'Infocentre de la capitale et d'autres programmes d'interprétation, la CCN informe et renseigne les citoyens de la région et les visiteurs. Elle participe également à d'importantes activités qui ont lieu dans la région de la capitale nationale, notamment les célébrations annuelles de la fête du Canada et Bal de Neige.

La CCN est également chargée de planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale. En sa qualité d'important propriétaire foncier dans la région de la capitale nationale, la CCN doit gérer ses propres terrains ainsi que ceux dont elle prend soin au nom des autres organismes fédéraux, comme les résidences officielles du Canada. Les avoirs fonciers de la CCN comprennent le Parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et de nombreux terrains urbains, ainsi que des routes, des sentiers, des promenades et des ponts.





Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003, la CCN a précisé ses objectifs ainsi que les stratégies qu'elle a adoptées pour les atteindre, dans les quatre principaux secteurs suivants: promotion et animation de la région de la capitale nationale; aménagement de la région de la capitale nationale; gestion et aménagement des biens immobiliers; et services corporatifs. Des objectifs de rendement précis y sont également exposés.

Le Rapport annuel de la CCN de 1998-1999 présente les réalisations de la Commission en regard de chacun de ces objectifs de rendement. En voici des exemples.

Objectifs de rendement 1998-1999	Réalisations 1998-1999
Le montant de commandite doit croître d'un tiers par rapport à 1995.	Hausse de 45 % (de 530 000 \$ en 1994-1995 à 770 000 \$ en 1998-1999).
Le <i>Plan de la capitale nationale</i> sera publié d'ici la fin de l'année.	Le conseil d'administration de la CCN a approuvé le Plan en avril 1999.
La CCN achèvera les travaux d'amélioration du paysage et des services de la portion de la rue Wellington qui fait partie du boulevard de la Confédération.	Cet objectif a été atteint.
La CCN obtiendra des recettes de 8,8 millions de dollars grâce à l'aliénation de terrains.	La CCN a obtenu 2,6 millions de dollars par rapport à l'objectif de 1998-1999, et elle s'attend à recevoir prochainement 2,7 millions de dollars.
Les ressources attribuées au secteur des Services corporatifs doivent être réduites de 40 % par rapport au niveau de 1994-1995.	Cet objectif a été atteint.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Crédit parlementaire pour frais d'exploitation (en milliers de dollars)		58 614	52 278
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	27 569	24 679	21 957
Dépenses totales (en milliers de dollars)	85 008	90 564	89 050
Frais d'exploitation nets (en milliers de dollars)	(6 779)	(7 271)	(14 815)





CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Jean-Louis Roux

Directrice et première dirigeante

Shirley L. Thomson

Siège social

12^e étage
350, rue Albert
B.P. 1047
Ottawa ON
K1P 5V8
Téléphone : (613) 237-3400
Télécopieur : (613) 566-4390
Site Web : www.canadacouncil.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1957; *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* (L.R.C. 1995, ch. C-2); exempté des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Favoriser et mettre en valeur l'étude, l'appréciation ainsi que la production d'œuvres d'art.

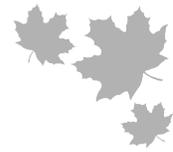
Profil de la société

Le Conseil des Arts du Canada fournit des subventions aux artistes et aux organismes artistiques œuvrant dans les domaines de la danse, des ouvrages interdisciplinaires et des arts d'exécution, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, des arts visuels ainsi que de la rédaction et de l'édition. En outre, le Conseil administre la Banque d'œuvres d'art, une caisse de dotation et le Programme Killam de bourses et de prix, et il offre un certain nombre de prix.

Le Conseil est également chargé de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que de la Commission du droit de prêt public.

Le Conseil demande l'avis des artistes et des spécialistes des arts qu'il consulte personnellement et collectivement. Il collabore en outre étroitement avec les organismes et les ministères culturels fédéraux et provinciaux. Le financement du Conseil est assuré par des crédits parlementaires, les recettes provenant de la caisse de dotation ainsi que des dons et des legs de particuliers.





Renseignements sur le rendement

Le Conseil des Arts du Canada est exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément au paragraphe 85(1) de la Loi. Par conséquent, il ne présente pas de résumé de plan d'entreprise au Parlement. Les présents renseignements sur le rendement proviennent donc du Rapport annuel du Conseil de 1998-1999.

En 1997, le gouvernement a annoncé l'attribution au Conseil des Arts du Canada de nouveaux fonds de 25 millions de dollars par année pour les cinq années financières 1997-1998 à 2001-2002, et d'un montant de 10 millions de dollars pour le Fonds du nouveau millénaire pour les arts.

En 1998-1999, le Conseil a accordé des nouveaux fonds de 21,4 millions de dollars sous forme de subventions, notamment 12,3 millions de dollars pour renforcer et réorienter des programmes existants touchant la création, la production et la distribution; 2,2 millions de dollars destinés à la Commission du droit de prêt public; et 6,9 millions de dollars affectés à diverses priorités stratégiques, à savoir le développement des publics, les arts autochtones, l'équité et l'accès, les activités internationales et les festivals.

En ce qui concerne le Fonds du nouveau millénaire pour les arts, le Conseil a indiqué que plus d'une centaine de projets avaient reçu des fonds et que deux autres concours devaient avoir lieu.

En 1998-1999, le Conseil a accordé 5 690 subventions à des artistes et à des organismes artistiques, et a fait 11 602 paiements à des écrivains canadiens par l'intermédiaire de la Commission du droit de prêt public, ce qui représente un montant total de 112 millions de dollars. La Banque d'œuvres d'art a dépassé l'objectif de 1,1 million de dollars qu'elle s'était fixé pour ses revenus en 1998-1999, ceux-ci ayant atteint 1,138 million de dollars.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	24 033	15 312
Dépenses (en milliers de dollars)	132 555	119 054
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	116 169	113 968
Bénéfice net après le crédit parlementaire (en milliers de dollars)	7 647	10 226





FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

L'honorable Lincoln M. Alexander, C.P.

Directrice exécutive

Moy C. Tam

Siège social

Bureau 1305
4900, rue Yonge
North York ON
M2N 6A4
Téléphone : (416) 952-3500
Télécopieur : (416) 952-3326
Site Web : www.crr.ca

Vérificateur

Hilborn Ellis Grant s.r.l.

Loi de constitution et statut

1996; *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*; exempté de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

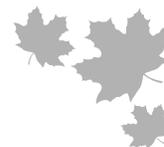
Faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence pouvant contribuer à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale sous toutes ses formes au Canada

Profil de la société

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) exerce des activités dans trois principaux domaines : éducation du public; recherche; information, création de ressources et constitution de réseaux. En ce qui a trait à l'éducation du public, la FCRR fait porter ses efforts sur la lutte contre le racisme et la mise en évidence des contributions positives des minorités raciales et des peuples autochtones à la société canadienne. Les projets de recherche pour lesquels la FCRR adjuge des marchés portent sur des questions telles que le racisme systémique en éducation, le racisme systémique dans l'emploi, les attitudes du public, la formation en relations interethniques et l'élaboration de normes. Au chapitre de l'information, de la création de ressources et de la constitution de réseaux, la Fondation exerce ses activités à l'aide de conférences, d'ateliers, de bibliographies analytiques, de guides et de son site Web.

Lorsque la Fondation a été créée en octobre 1996 au moment de la proclamation de la Loi, elle a reçu du gouvernement fédéral un fonds de dotation non renouvelable de 24 millions de dollars. Les revenus permettant à la Fondation d'exercer ses activités proviennent de fonds de placement, de dons et de collectes de fonds. La Fondation a reçu, pour les exercices 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999, des fonds de mise en marche du ministère du Patrimoine canadien.





Renseignements sur le rendement

La FCRR est exempte de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à sa loi constitutive. En conséquence, le Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Société de 1998-1999.

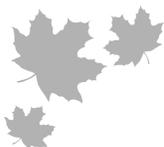
En 1998-1999, la FCRR terminait sa deuxième année d'activités. La Fondation a indiqué qu'elle avait concentré ses efforts sur l'établissement d'un système lui permettant de gérer prudemment ses activités sur le plan financier, en plus de mettre en œuvre ses programmes et politiques. Au cours de l'exercice, la Fondation a accordé une aide financière à quelque 14 projets de recherche et 32 programmes communautaires de lutte contre le racisme. En outre, la FCRR a lancé son programme de Prix d'excellence afin de reconnaître les efforts déployés pour promouvoir des relations interethniques harmonieuses.

La FCRR a également fait savoir que les dépenses relatives à ses programmes avaient augmenté considérablement par rapport à l'exercice précédent en raison des fonds qu'elle a affectés à ses programmes communautaires et des projets de recherche qu'elle a financés. Le tableau qui suit présente certaines données financières.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Recettes totales, y compris les subventions gouvernementales (en milliers de dollars)	2 268	2 263
Subventions gouvernementales (en milliers de dollars)	1 033	818
Frais (en milliers de dollars)	1 533	727
Excédent des recettes sur les frais (en milliers de dollars)	735	1 536





MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Frank Ling

Présidente et première dirigeante

Joanne DiCosimo

Siège social

Édifice commémoratif Victoria
240, rue Metcalfe
B.P. 3443, succursale D
Ottawa ON
K1P 6P4
Téléphone : (613) 566-4700
Télécopieur : (613) 364-4020
Site Web : www.nature.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3);
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de
Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à
l'étranger, l'intérêt, la connaissance,
l'appréciation et le respect à l'égard de la
nature par la constitution, aux fins de la
recherche et pour la postérité, d'une
collection d'objets d'histoire naturelle
principalement axée sur le Canada.

Profil de la société

Le Musée canadien de la nature effectue des recherches et publie des articles scientifiques. En outre, la Société acquiert et conserve de vastes collections d'animaux et de minéraux.

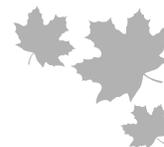
Le Musée éduque le public en administrant divers programmes. Ces produits éducatifs comprennent toute une gamme d'expositions multimédia interactives, de conférences et d'émissions de radiodiffusion ainsi que le site Web du Musée.

Renseignements sur le rendement

Les trois grands objectifs indiqués dans le Résumé du plan d'entreprise du Musée canadien de la nature pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003 sont : promouvoir un meilleur partage de l'identité géographique et du patrimoine chez les Canadiens par l'appréciation et la compréhension de l'histoire naturelle du Canada; accroître les revenus autogénérés et les autres sources de revenu pour financer les programmes et les activités du Musée; améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'exploitation du Musée.

Dans son Rapport annuel de 1998-1999, la Société a fait état des résultats qu'elle avait obtenus en regard de chacun de ces objectifs. Par exemple, l'une des mesures du rendement de la Société au chapitre du partage et de la diffusion des connaissances du Musée était une augmentation annuelle de 2 p. 100 du taux de fréquentation de l'Édifice





commémoratif Victoria. Selon le Rapport annuel, le taux de fréquentation en 1998-1999 a augmenté de 4,2 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, ce qui est supérieur de 7,8 p. 100 aux objectifs. En outre, le taux de fréquentation du site Web du Musée a augmenté de 832 p. 100 de 1997-1998 à 1998-1999.

Au chapitre de la production de revenus, la Société s'était fixé comme objectif d'obtenir d'ici 2003 plus de 1,423 million de dollars grâce aux initiatives prises pour générer des revenus, et 1,78 million de dollars des collectes de fonds. Il est mentionné dans le Rapport annuel que la plupart des services du Musée ont continué de produire des revenus; qu'un barème d'honoraires pour consultation professionnelle a été établi; et que la Société a touché directement plus de 22 000 personnes et a entretenu des rapports avec nombre d'organismes et de fondations locaux et nationaux afin de sensibiliser le public au fait que le Musée est un établissement qui a besoin de sa contribution.

Voici quelques données financières :

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	2 123	1 649	1 924
Dépenses (en milliers de dollars)	23 047	23 225	26 931
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation	18 819	20 737	22 346





MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Harrison H. McCain

Directeur et premier dirigeant

Pierre Théberge

Siège social

380, promenade Sussex
B.P. 427, succursale A
Ottawa ON
K1N 9N4
Téléphone : (613) 990-1985
Télécopieur : (613) 993-4385
Site Web : national.gallery.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3);
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de
Sa Majesté.

Mandat

Constituer, entretenir et faire connaître
dans l'ensemble du Canada et à l'étranger,
une collection d'œuvres d'art anciennes,
modernes et contemporaines
principalement axée sur le Canada et
amener tous les Canadiens à mieux
connaître, comprendre et apprécier l'art en
général.

Profil de la société

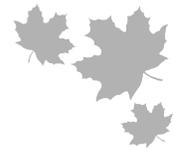
Le Musée des beaux-arts du Canada (Musée) s'acquitte de sa mission en axant ses activités sur les quatre grands secteurs suivants : l'enrichissement et la préservation des collections existantes d'œuvres d'art; l'éducation et la communication; le logement et la protection des collections, des visiteurs et du personnel; la gestion du personnel et des ressources du Musée. Le Musée des beaux-arts exploite également le Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC) à Ottawa.

Le Musée acquiert des œuvres d'art canadiennes et étrangères par le biais d'achats, de dons ou de legs. Ses expositions sont présentées au Canada et ailleurs dans le monde. Le Musée publie divers documents, comme des brochures et des catalogues, et réalise des vidéos. Son site Web offre des trousseaux pédagogiques. La programmation du Musée des beaux-arts du Canada comprend des conférences, des colloques, des concerts et des programmes éducatifs.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003, le Musée des beaux-arts du Canada a précisé les objectifs et les indicateurs de rendement se rattachant à ses quatre secteurs d'activité : acquérir et préserver des œuvres d'art; éduquer et communiquer afin d'améliorer chez le public la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels; fournir des installations pour préserver la collection d'art





nationale dans un édifice sûr et accessible; administrer les ressources du Musée de façon responsable et efficace.

Ces objectifs étaient aussi mentionnés dans le Rapport annuel du Musée de 1998-1999, où l'on faisait également état de quelques-uns des résultats obtenus. Voici des exemples des stratégies adoptées pour accroître la connaissance de l'art et la présentation d'œuvres d'art à l'ensemble des Canadiens.

Stratégies	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réel
Présentation d'expositions et installations au Musée	Musée : 28 expositions et installations MCPC : 8 expositions Visiteurs au Musée et au MCPC : 600 000 + 35 000	Musée : 34 expositions et installations MCPC : 11 expositions Visiteurs au Musée et au MCPC : 645 360 + > 40 000
Présentation d'expositions itinérantes	Musée : 15 MCPC : 30 Visiteurs au Musée et au MCPC : 200 000 + 125 000	Musée : 15 MCPC : 16 Visiteurs au Musée et au MCPC : 91 124 + 74 420
Prêts sur demande	800 à 1 200 prêts par année	385 œuvres prêtées, dont 30 du MCPC

Le tableau qui suit présente certaines données financières. Le Musée avait également pour objectif d'atteindre un objectif de production de revenus correspondant à 15 p. 100 de ses ressources totales d'ici 1999-2000, et de maintenir ce niveau. Ses revenus ont atteint 20 p. 100 de ses ressources totales en 1998-1999.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	7 950	8 976	12 834
Dépenses (en milliers de dollars)	39 541	47 634	45 770
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)			
• pour l'exploitation	28 591	29 962	30 502
• pour les collections	3 000	3 310	5 181





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Laurier LaPierre

Directeur exécutif

François Macerola

Siège social

Tour de la Banque Nationale
14^e étage
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal QC
H3B 4L8
Téléphone : (514) 283-6363
Télécopieur : (514) 283-8212
Site Web : www.telefilm.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-16); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et encourager le développement au Canada d'une industrie cinématographique et de production télévisuelle indépendante.

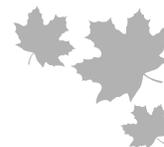
Profil de la société

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC ou Téléfilm Canada) administre 17 fonds et programmes, dont le Programme de participation au capital du Fonds canadien de télévision, un partenariat des secteurs public et privé, le Fonds de financement de longs métrages et le Fonds pour le multimédia. Elle contribue également au développement et à la production de longs métrages, téléfilms, séries dramatiques, émissions documentaires, émissions pour enfants, émissions de variétés et produits multimédias. Afin que ces produits atteignent de vastes publics, Téléfilm Canada s'associe à d'autres activités de l'industrie comme la distribution, l'exportation, le doublage, le sous-titrage, le marketing et la promotion dans les festivals et les marchés canadiens et étrangers.

Renseignements sur le rendement

La Société est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. Par conséquent, le Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement. Toutefois, dans le Rapport annuel de 1998-1999, Téléfilm Canada a indiqué que ses objectifs et





stratégies à moyenne et à longue échéance étaient définis dans son Plan d'affaires 1997-2000, publié en novembre 1997.

Voici quelques exemples des réalisations mentionnées dans le Rapport annuel de 1998-1999 de Téléfilm Canada :

- Téléfilm Canada a consacré 134 millions de dollars au développement et à la production de 588 nouveaux projets de cinéma et de télévision et projets multimédias représentant une activité de production de 550 millions de dollars, comparativement à 506 projets représentant des devis totaux de 500 millions de dollars en 1997-1998.
- Téléfilm Canada a consacré 72 p. 100 de ses ressources à des projets de Montréal et de Toronto et 28 p. 100 à des projets des provinces de l'Ouest et des provinces de l'Atlantique et à des projets de villes du Québec et de l'Ontario autres que Montréal et Toronto. La région de l'Ouest a récolté 19 p. 100 de la contribution de Téléfilm, et la région Atlantique, 8,3 p. 100. En 1997-1998, la part des ressources de Téléfilm consacrées à la production régionale était de 27 p. 100, et en 1996-1997, de 26 p. 100.
- Le Rapport indique que le développement et la scénarisation de projets de qualité sont des priorités pour Téléfilm Canada. En 1998-1999, l'aide au développement s'est élevée à 8,4 millions de dollars, comparativement à 7 millions de dollars l'année précédente. Cette augmentation est liée en partie au nouveau Fonds pour le multimédia.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Crédit parlementaire pour l'exploitation (en milliers de dollars)	78 301	80 723
Contribution du ministère du Patrimoine canadien (en milliers de dollars)		
• Fonds canadien de télévision – Programme de participation au capital	57 241	75 500
• Multimédia	5 750	-
• Développement préprofessionnel	1 300	1 300





SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

David S. R. Leighton

Directeur général et premier dirigeant

Peter A. Herrndorf

Siège social

53, rue Elgin
B.P. 1534, succursale B
Ottawa ON
K1P 5W1
Téléphone : (613) 996-5051
Télécopieur : (613) 996-9578
Site Web : www.nac-cna.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur le Centre national des Arts* (L.R.C. 1985, ch. N-3); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Jouer un rôle de premier plan afin d'encourager l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts d'interprétation.

Profil de la société

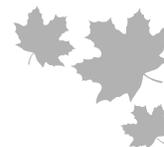
La Société du Centre national des Arts exploite et administre le Centre national des Arts, à Ottawa. Son rôle consiste à développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et à aider le Conseil des Arts du Canada à les développer ailleurs au Canada.

La Société s'acquitte de son mandat artistique en administrant les programmes suivants :

- théâtre français;
- théâtre anglais;
- musique;
- danse;
- programmes jeunesse;
- Festival Canada.

Ce dernier programme a été relancé en 1996-1997 après une absence de 14 ans. La Société a comme autres sources de revenus des services de restauration et de location de salles.





Renseignements sur le rendement

La Société du Centre national des Arts est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, le Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Société de 1997-1998. La Société a indiqué que :

- Le Société a accusé des pertes d'exploitation de 3,06 millions de dollars, y compris une perte d'environ 2 millions de dollars due au dépassement des coûts de la programmation artistique et à des recettes de billetterie décevantes.
- Le Conseil d'administration et la direction ont élaboré un plan d'action pour appliquer plusieurs des recommandations contenues dans le rapport de juin 1998 du vérificateur général, qui disait :

... le Centre devrait améliorer ses systèmes et ses pratiques, tout particulièrement ceux relatifs au choix de la programmation, à la qualité de la recherche et des analyses de marketing, au mécanisme de dotation des postes et de responsabilisation des membres de la direction, à l'organisation du travail, à la planification en matière de développement...

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	1997-1998 Réal	1996-1997 Réal
Assistance en tant que pourcentage de la capacité :		
• Théâtre anglais	64	87
• Théâtre français	78	86
• Musique	68	79
• Danse et variétés	71	76
• Locations et autres programmes	62	66
Revenus (en millions de dollars)	21,6	18,7
Dépenses (en millions de dollars)	44,9	36,5
Résultats d'exploitation après financement public (en millions de dollars)	(3,1)	1,1





SOCIÉTÉ DU MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président

John R. English

Président et premier dirigeant par intérim

Joe Geurts

Siège social

100, rue Laurier
B.P. 3100, Succursale B
Hull QC
J8X 4H2
Téléphone : (819) 776-7116
Télécopieur : (819) 776-7122
Site Web : www.civilization.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch.3);
annexe III, Partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de
Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à
l'étranger, l'intérêt, la connaissance et le
degré d'appréciation par tous des
réalisations culturelles et des
comportements de l'humanité. Pour ce
faire, la Société devra constituer, aux fins
de la recherche et pour la postérité, une
collection d'objets à valeur historique ou
culturelle principalement axée sur le
Canada.

Profil de la société

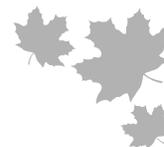
La Société du Musée canadien des civilisations (SMCC) englobe le Musée canadien des civilisations (MCC) – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés, qui sont le Musée canadien de la guerre (MCG) – musée national d'histoire militaire du Canada – et le Musée de la Nouvelle France, qui est un musée entièrement virtuel.

Le MCC abrite également le Musée canadien des enfants, le Musée canadien de la poste et l'une des premières salles de cinéma IMAX^{MD}/IMAX^{MD}/HD/OMNIMAX^{MD} au monde.

Renseignements sur le rendement

Les trois principaux objectifs mentionnés dans le Résumé du plan d'entreprise de la Société du Musée canadien des civilisations pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003 sont les suivants : être un centre d'excellence muséologique qui communique ses connaissances à l'échelle nationale et internationale; stimuler l'identité canadienne; et veiller à la viabilité financière et opérationnelle de la Société.





Dans le Rapport annuel de 1998-1999, la Société a fait état des résultats qu'elle avait obtenus en regard de ces objectifs. Plusieurs d'entre eux sont présentés ci-dessous. La Société a signalé également qu'elle avait remporté de nombreux prix, notamment dans les domaines de la promotion et du multimédia, et les sondages effectués auprès des visiteurs ont révélé un taux de satisfaction de 98 p. 100.

Objectifs	But 1998-1999	Résultat 1998-1999
Recherche de développement	33 projets entrepris 30 chercheurs associés	40 projets entrepris 28 chercheurs associés
Acquisitions	8 600 au MCC 500 au MCG	8 000 au MCC 80 au MCG
Visiteurs	1,3 million au MCC 90 000 au MCG 1,8 million sur le site Web	1,4 million au MCC 129 252 au MCG 6,7 millions sur le site Web
Revenus de sources non gouvernementales (%)	20,06	19,64

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	11 096	11 428	8 767
Dépenses (en milliers de dollars)	55 374	55 366	54 051
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	44 478	43 722	43 081





SOCIÉTÉ DU MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Virender K. Handa

Directrice et première dirigeante

Geneviève Sainte-Marie

Siège social

2380, chemin Lancaster
B.P. 9724, succursale T
Ottawa ON
K1G 5A3
Téléphone : (613) 991-3044
Télécopieur : (613) 990-3636
Site Web : www.nmstc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3);
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de
Sa Majesté.

Mandat

Favoriser la culture scientifique et
technique au Canada par la constitution,
l'entretien et le développement d'une
collection d'objets scientifiques et
technologiques principalement axée sur le
Canada, et par la présentation des procédés
et productions de l'activité scientifique et
technique et des rapports de ces derniers
avec la société sur les plans économique,
social et culturel.

Profil de la société

La Société du Musée national des sciences et de la technologie est chargée de développer et de gérer une collection représentative d'objets scientifiques et technologiques dans sept grands domaines : l'aviation, les communications, la technologie industrielle, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, les instruments scientifiques et le transport.

La Société gère trois musées : le Musée national des sciences et de la technologie, le Musée de l'agriculture et le Musée national de l'aviation. Les musées établissent leurs propres activités et stratégies de programmation publique, vu que chacun d'eux sert une clientèle et des marchés différents, mais ils appliquent des politiques communes. Les services de soutien, comme les ressources humaines, les finances et la gestion des immeubles, sont centralisés.

Renseignements sur le rendement

D'après le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003, la Société du Musée national des sciences et de la technologie (SMNST) cherche à atteindre les quatre grands objectifs suivants : développer et gérer une collection représentative et





la rendre accessible; offrir à un vaste public des occasions de vivre une expérience muséale enrichissante; offrir des installations de qualité pour les programmes publics et la protection de la collection et pour promouvoir l'efficacité opérationnelle; établir une base de recettes solide pour se donner une meilleure souplesse financière et administrative tout en accomplissant le mandat de la Société.

Le Rapport annuel de la Société de 1998-1999 fait état de son rendement à l'égard de chacun de ces objectifs et sur le plan de la gestion des ressources humaines.

Le tableau suivant présente deux des indicateurs de rendement assortis d'objectifs numériques qui figuraient dans le Résumé du plan d'entreprise.

Indicateurs de rendement	Objectif 1998-1999	Résultats 1998-1999
Pourcentage d'artefacts catalogués selon les normes de la SMNST	58	84
Pourcentage d'artefacts avec un rapport d'état de conservation	35	32

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	4 270	4 584	4 119
Dépenses (en milliers de dollars)	22 855	23 875	24 134
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	18 595	20 007	19 265





SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Guyline Saucier

Président et premier dirigeant

Robert Rabinovitch

Siège social

250, avenue Lanark
B.P. 3220, succursale C
Ottawa ON
K1Y 1E4
Téléphone : (613) 724-5721
Site Web : www.cbc.radio-canada.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

Constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, et prorogée en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

En qualité de radiodiffuseur public du Canada, la Société a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir des auditoires généraux et spécialisés, de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales, de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

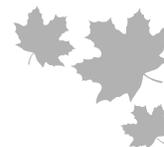
Profil de la société

La Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation principalement canadienne, en français, en anglais et en huit langues autochtones. Elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde.

Ses services comprennent : deux grands réseaux de télévision, un en français et un en anglais, qui offrent des émissions d'intérêt général et des émissions spécialisées; quatre grands réseaux de radio, deux en français et deux en anglais, offrant des émissions d'information et des émissions d'intérêt général ainsi que de la musique et des émissions culturelles; deux réseaux de télévision offrant des émissions de nouvelles et d'information, qui sont entièrement financés par les abonnements au câble et les recettes publicitaires; des services de radio et de télévision qu'elle offre dans le Grand Nord, en anglais, en français et en huit langues autochtones; un service audionumérique payant offrant 30 canaux de musique continue, 24 heures sur 24, sans interruption commerciale ni contenu verbal.

La SRC exploite également, au nom du gouvernement canadien, un service international de radio sur ondes courtes, Radio-Canada International, qui diffuse en sept langues.





Les émissions de la SRC sont distribuées au moyen de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres alimentant 95 stations de base, 1 164 réémetteurs radio-canadiens, 27 stations privées affiliées et 291 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Renseignements sur le rendement

La SRC est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, le Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Société de 1998-1999.

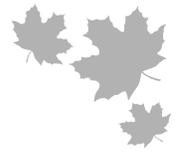
Dans ce rapport annuel de 1998-1999 sont précisées les cinq priorités de la Société pour la période en question : détermination à maintenir et à renforcer ses assises régionales; engagement d'offrir sur ses ondes une programmation pancanadienne; poursuite de la revitalisation de la Télévision anglaise; production d'émissions de nouvelles et d'information qui serviront de normes dans le milieu journalistique au Canada; adaptation de sa culture d'entreprise au nouvel environnement.

La Société a fait rapport de ses activités à l'égard de chacun de ses divers services et souligné ses réalisations au cours de l'année. Par exemple, la SRC a indiqué que ses réseaux de radio et de télévision avaient maintenu, et même dans certains cas augmenté la programmation dans les régions. Elle a donné des exemples précis pour ses services de radio et de télévision en français et en anglais et précisé que de nouveaux sites Web avaient été créés dans les régions. La SRC a également mentionné qu'elle avait canadianisé la Télévision anglaise aux heures de grande écoute en remplaçant 200 heures d'émissions américaines par an.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Recettes (en millions de dollars)	484,1	525,3
Dépenses (en millions de dollars)	1 431,3	1 411,6
Crédit parlementaire d'exploitation	759,5	759,7





PÊCHES ET OCÉANS





OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

Ministre de tutelle

L'honorable Herb Dhaliwal, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil

Sam Murdock

Président et premier dirigeant

Robert Hand

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg MB
R2C 3L4
Téléphone : (204) 983-6600
Télécopieur : (204) 983-6497

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* (L.R.C. 1985, ch. F-13); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faire une mise en marché ordonnée du poisson, accroître les revenus des pêcheurs et promouvoir les marchés et le commerce d'exportation du poisson.

Créé avec la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où il exerce ses activités, l'Office commercialise, vend et achète du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario, ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Profil de la société

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce fonctionne de manière autonome, sans crédit du Parlement. En pratique, il s'agit presque d'une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du nord-ouest de l'Ontario. L'Office détient le droit exclusif de la vente et de la commercialisation des produits de la pêche commerciale sur les marchés interprovinciaux et d'exportation. Son principal objectif consiste à procurer le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.





Renseignements sur le rendement

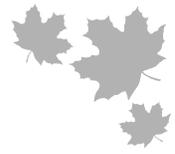
Le Résumé du plan d'entreprise de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce pour la période de planification allant de 1998-1999 à 2002-2003 contenait douze objectifs et stratégies, notamment les suivants :

- tabler sur la réputation de fournisseur fiable de produits de qualité de l'Office pour accroître les volumes ou les prix de vente;
- essayer de favoriser la production de plusieurs espèces de poisson, de mieux choisir le moment des débarquements et d'accroître les volumes pour toutes les espèces et ce, pour mieux tirer parti des débouchés sur les marchés américains du poisson d'eau douce et utiliser plus efficacement les capacités de transformation de l'Office;
- encourager davantage de particuliers ou de coopératives de pêcheurs à acquérir et à exploiter des installations d'emballage de poisson en bordure de lacs maintenant exploitées par l'Office.

L'Office a en outre fait état de plusieurs stratégies de réduction des coûts. Elle prévoyait réaliser en 1998-1999 un bénéfice net de 2,5 millions de dollars.

Les résultats obtenus en 1998-1999 ne figurent pas ci-dessous, car l'Office n'avait pas encore présenté son Rapport annuel de 1998-1999 au Parlement à la date limite pour son inclusion dans la base de données utilisée pour la préparation du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor.





RESSOURCES NATURELLES





COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Commissaire en chef (en 1997-1998)

Lorne F. Hehn

Siège social

423, rue Main
B.P. 816, succursale Main
Winnipeg MB
R3C 2P5
Téléphone : (204) 983-0239
Télécopieur : (204) 983-3841
Site Web : www.cwb.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche

Loi de constitution et statut

1935; *Loi sur la Commission canadienne du blé* (L.R.C. 1985, ch. C-24); exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté. Depuis le 31 décembre 1998, la Commission canadienne du blé n'est plus une société mandataire de Sa Majesté ni une société d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

Vendre le blé et l'orge cultivés dans l'Ouest canadien, au mieux des intérêts des producteurs de grain de l'Ouest du Canada, et administrer la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*.

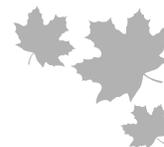
Profil de la société

La Commission canadienne du blé (CCB) joue le rôle d'agence de mise en marché pour les 110 000 producteurs canadiens de blé et d'orge de l'Ouest du Canada. Elle est responsable de toutes les ventes intérieures pour consommation humaine, et de toutes les exportations de blé et d'orge cultivés dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique. Elle vend ces grains sur le marché canadien et exporte dans plus de 70 pays, cherchant à obtenir le prix le plus avantageux possible. En sa qualité de vendeur, banquier et expéditeur, la CCB intervient activement dans tous les aspects de l'industrie céréalière.

Comme les produits des ventes de la Société appartiennent aux producteurs, ils sont tous versés à ces derniers, après déduction des frais de commercialisation et d'administration.

Par suite des modifications apportées à la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, la CCB, qui était une société d'État mère, est devenue une société administrée en régime de partage dont la majorité des membres du conseil d'administration sont élus par les agriculteurs.





Renseignements sur le rendement

Malgré son statut de société d'État pendant la période visée par le présent rapport, la Commission canadienne du blé (CCB) était exemptée de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. Le Résumé du plan d'entreprise n'a donc pas été déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement qui figurent dans la présente fiche descriptive sont extraits du Rapport annuel de la Société de 1997-1998.

- La CCB a signalé qu'elle avait réussi à faire adopter une nouvelle loi autorisant la constitution d'un conseil d'administration élu par les agriculteurs et prévoyant de nouvelles options pour améliorer la trésorerie.
- La *Advertising Association of Winnipeg* a décerné un prix d'excellence à la CCB pour la convivialité et l'utilité de son site Web.
- Comme elle s'attendait à des changements sur les marchés mondiaux, la CCB a trouvé de nouveaux clients pour les grains du Canada et a vendu 80 p. 100 de la récolte durant la première moitié de la campagne, au moment où les cours étaient les plus élevés.





ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph E. Goodale, C.P.,
député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Robert F. Nixon

Président et premier dirigeant

R. Allen Kilpatrick

Siège social

2251, Speakman Drive
Mississauga ON
L5K 1B2
Téléphone : (905) 823-9040
Télécopieur : (905) 823-6120
Site Web : www.aecl.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1952; partie I de la *Loi sur les corporations canadiennes*; prorogée le 8 juillet 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; certificat relatif modifié le 15 juillet 1982; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Concevoir, mettre au point et commercialiser des réacteurs CANDU, des réacteurs de recherche MAPLE ainsi que des installations de stockage des déchets MACSTOR; gérer des projets internationaux de construction de réacteurs nucléaires.

Profil de la société

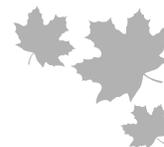
Entre autres activités, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) met au point divers produits et services qui sont maintenant utilisés dans le monde entier. Son produit principal, le réacteur CANDU, fournit environ 15 p. 100 de l'électricité au Canada et est une importante composante des programmes énergétiques en vigueur sur quatre continents. La Société exploite des installations de recherche et de développement à Chalk River (Ontario) et à Pinawa (Manitoba) ainsi que des bureaux d'affaires, d'ingénierie et de conception à Ottawa, à Toronto et à Montréal.

Le 15 décembre 1998, le gouvernement fédéral a annoncé qu'EACL allait mettre fin à ses activités de recherche nucléaire aux Laboratoires de Whiteshell d'ici décembre 2001 et que les installations nucléaires de ce site seraient ensuite déclassées. Toutefois, deux programmes importants de recherche scientifique demeureront en vigueur dans la région de Pinawa et du Lac du Bonnet.

Renseignements sur le rendement

EACL a indiqué que le gouverneur en conseil n'avait pas approuvé son plan d'entreprise quinquennal dans sa totalité depuis 1994-1995 et que, par conséquent, les résumés des





plans d'entreprise portant sur ces cinq années n'avaient pas été déposés au Parlement. La Société a également fait remarquer qu'elle continuait d'examiner en collaboration avec le gouvernement les questions stratégiques et budgétaires qui la concernent.

Dans le Résumé du plan d'entreprise et du budget pour 1998-1999, EACL a précisé ses objectifs, lesquels étaient groupés sous trois grandes catégories : projets et services commerciaux, plan de marketing et plan de mise au point de produits.

Le Rapport annuel de la Société de 1998-1999 fait état des résultats obtenus en regard de ces objectifs. Par exemple, en ce qui a trait aux produits et services commerciaux, EACL a fait état des progrès qu'elle avait réalisés concernant ses projets CANDU et son Projet de réacteur pour isotopes médicaux MDS Nordion et à l'obtention de contrats de services pour les centrales CANDU en exploitation.

Afin d'accroître ses débouchés et ses ventes, EACL a ouvert de nouveaux bureaux à Shanghai, Chine, et à Bangkok, Thaïlande. La Société a également indiqué qu'elle avait signé un protocole d'entente avec le Vietnam et la société Daewoo de la Corée afin d'entreprendre une étude de faisabilité préliminaire sur la construction de centrales nucléaires CANDU au Vietnam.

En ce qui concerne son plan de mise au point de produits, EACL a présenté un compte rendu de ses programmes de recherche et indiqué qu'elle avait achevé au cours de l'année son étude visant à améliorer la rentabilité du CANDU 6 et qu'elle avait réussi à accroître la compétitivité de ce produit grâce à des dispositifs de sécurité améliorés, à la réduction des émissions et à l'établissement de calendriers d'exécution plus courts.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Activités commerciales			
• Revenus (en milliers de dollars)	642	544	490
• Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)		34	26
Dépenses liées à la recherche (en milliers de dollars)		204	232
Bénéfice net (perte) (en milliers de dollars)	(7)	(10)	7





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Joseph P. Shannon

Président et premier dirigeant

George White

Siège social

95, rue Union
B.P. 2500
Sydney NS
B1P 6K9
Téléphone : (902) 842-2600
Télécopieur : (902) 842-2589

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, (L.R.C. 1985, ch. C-25); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Réorganiser et remettre en valeur l'industrie du charbon dans l'île du Cap-Breton. L'objectif de la Société est d'exploiter des houillères sûres et rentables qui soient des sources d'approvisionnement fiables en charbon de grande qualité et en produits énergétiques connexes.

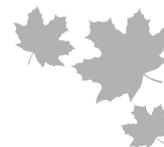
Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton est le plus grand producteur de charbon de l'Est du Canada. Elle exploite la houillère Prince et la houillère Phalen sur l'île du Cap-Breton, ainsi que des installations de soutien pleinement intégrées pour le traitement et la distribution du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens et internationaux.

Le 28 janvier 1999, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'entreprendre la privatisation des opérations de la Société. Il a aussi annoncé qu'il accorderait une aide financière de 111 millions de dollars aux travailleurs touchés par la décision de réduire les activités de développement de la houillère Phalen. Auparavant, le gouvernement avait aussi approuvé une somme de 41 millions de dollars pour les dépenses d'exploitation de la Société jusqu'au 31 mars 1999 ainsi que la remise d'un emprunt total de 69 millions de dollars qu'il avait accordé à la Société au cours des trois dernières années.

Le 27 octobre 1999, le projet de loi autorisant l'aliénation des biens de la Société de développement du Cap-Breton et permettant sa dissolution a été déposé à la Chambre des communes.





Renseignements sur le rendement

Comme le Résumé du plan d'entreprise de la Société pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003 n'a pas été déposé, les renseignements qui suivent sont tirés de son Rapport annuel de 1998-1999.

Dans le Rapport annuel, la Société a indiqué qu'elle exerçait les activités de restructuration prévues dans son plan d'entreprise pour la période allant de 1996-1997 à 2000-2001 et dans son plan d'entreprise pour les exercices 1999-2000 à 2003-2004, approuvés par le gouverneur en conseil. Elle a aussi mentionné le fait que le gouvernement du Canada finance ses activités par des crédits annuels.

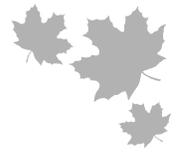
Au cours de l'exercice, la Société a continué de mettre en œuvre son plan de rationalisation de l'effectif. Elle comptait 1 635 employés au 31 mars 1999, soit 103 de moins que l'année précédente.

La Société a signalé également que des difficultés de production et des éboulements, tant à la houillère Prince qu'à la houillère Phalen, avaient entraîné un épuisement des stocks de charbon et une réduction des ventes à son principal client, Nova Scotia Power Inc.

Le tableau qui suit présente certaines données financières et opérationnelles.

	1998-1999 Réel	1997-1998 Réel
Recettes (en milliers de dollars)	98,9	167,9
Profits (pertes) d'exploitation minière (en milliers de dollars)	(29,5)	(8,8)
Pertes de l'exercice (en millions de dollars)	(299,7)	(187,2)
Production commerciale (en milliers de tonnes)	1 818	2 358
Rendement par poste-personne (tonnes)	9,2	9,3





TRANSPORTS





ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président

Michel Fournier

Siège social

Place de Ville, Tour B
Pièce 500
112, rue Kent
Ottawa ON
K1P 5P2
Téléphone : (613) 598-4600
Télécopieur : (613) 598-4620
Site Web : www.seaway.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1954; article 3 de la *Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent* (L.R.C. 1985, ch. S-2); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté; dissoute le 1^{er} décembre 1998.

Mandat

Construire, exploiter et entretenir canaux, ponts, ouvrages et autres biens relatifs à la voie navigable en eau profonde située entre le port de Montréal et le lac Érié et appelée Voie maritime du Saint-Laurent.

Profil de la société

Avec le concours des États-Unis, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a construit et exploite la Voie maritime du Saint-Laurent. Elle est responsable de 13 écluses en territoire canadien et de quatre ponts sur le Saint-Laurent. Deux écluses aux États-Unis sont exploitées par la St. Lawrence Seaway Development Corporation. Des droits de péage peuvent être imposés avec l'assentiment de l'Office des transports du Canada ou sur entente entre le Canada et les États-Unis.

Filiale en propriété exclusive, la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, établie en 1962, gère le pont international de Cornwall (Ontario). Deux ponts à Montréal sont gérés par une autre filiale en propriété exclusive, Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée. L'Administration gère aussi le segment canadien du pont des Mille-Îles. Une troisième filiale en propriété exclusive, l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, est devenue une société mère le 1^{er} octobre 1998, en vertu de la *Loi maritime du Canada*.

Le 2 octobre 1998, la responsabilité opérationnelle de la Voie maritime du Saint-Laurent a été transférée à la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent, société sans but lucratif créée par les usagers de la voie maritime à la suite de l'adoption de la *Loi maritime du Canada*. Le gouvernement a nommé l'un des membres du conseil d'administration de cette société, alors que la majorité des membres sont nommés par les usagers de la voie maritime.





Le 1^{er} décembre 1998, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a été dissoute, et la *Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent* a été abrogée. Les deux filiales de l'Administration sont maintenant gérées par La Société des ponts fédéraux Limitée.





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente

Anne Soucie

Premier dirigeant

R. Anthony McGuinness

Siège social

Purdy's Wharf
Pièce 1402, tour 1
1959, rue Upper Water
Halifax NS
B3J 3N2
Téléphone : (902) 426-2550
Télécopieur : (902) 426-4004

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

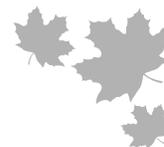
Exploiter, maintenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans certaines eaux limitrophes et intérieures désignées des provinces de l'Atlantique, en établissant des tarifs justes et raisonnables.

Profil de la société

Outre la prestation de services de pilotage, l'Administration de pilotage de l'Atlantique, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements prescrivant les zones de pilotage obligatoires; les navires et des catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Les quatre régions de l'Atlantique comptent 31 ports, dont 16 sont des zones de pilotage obligatoire. Pour déterminer si un port doit ou non être désigné comme zone de pilotage obligatoire, on tient compte des facteurs suivants : le degré de difficulté et de danger que présentent les approches à la zone de pilotage et la navigation dans celle-ci; l'importance du trafic maritime et la manœuvrabilité des navires; la structure des quais et des cales; la nature du fret transporté; ainsi que les questions environnementales et la protection des écosystèmes.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour les exercices 1998 à 2002 faisait état des principaux objectifs suivants :

- Offrir un service de pilotage maritime sûr, économique, fiable et efficace dans la région de l'Atlantique.
- Répondre aux besoins des utilisateurs des ports et collaborer étroitement avec eux, tout en respectant les dispositions de la *Loi sur le pilotage* et en visant l'autonomie financière, comme le requiert la Loi.
- S'efforcer de réduire l'interfinancement des zones et des ports des quatre régions de l'Atlantique.

Comme il est indiqué dans le Rapport annuel de l'Administration de 1998 :

- L'Administration a encore une fois réalisé son mandat d'autonomie financière.
- Les parties intéressées ont accepté le système qui consiste à effectuer une évaluation annuelle de chaque port afin de parvenir à l'autonomie individuelle de tous les ports.
- L'Administration a fait beaucoup de progrès dans la réduction de l'interfinancement des zones et des ports, et elle entend poursuivre ses efforts en ce sens.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Bénéfice net (en milliers de dollars)	830	670,0	1 042,7
Nombre d'affectations	9 569	9 726	9 760
% des affectations sans incidents	99,9	99,9	99,9





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Brian C. Ducharme

Premier dirigeant

Robert Lemire

Siège social

2^e étage
202, rue Pitt
B.P. 95
Cornwall ON
K6H 5R9
Téléphone : (613) 933-2991
Télécopieur : (613) 932-3793
Courriel : glpa@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes* en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; réputée être une société mère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et inscrite à l'annexe III partie I de ledite loi; est devenue une société mère le 1^{er} octobre 1998, en vertu de la *Loi maritime du Canada*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

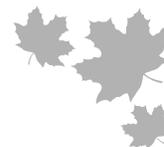
Établir, exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

D'abord chargée de fournir des services de pilotage, l'Administration de pilotage des Grands Lacs, a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de prendre des règlements qui prescrivent l'établissement des zones de pilotage obligatoire; la définition des navires ou des catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

L'Administration doit coordonner ses activités avec un certain nombre d'organismes, dont l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation aux États-Unis, qui veillent au fonctionnement des écluses et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région; la Garde côtière canadienne, qui fournit des aides à la navigation; et la U.S. Coast Guard, qui se charge des questions de pilotage touchant les États-Unis dans les eaux internationales.





Renseignements sur le rendement

L'Administration de pilotage des Grands Lacs a notamment pour objectifs de viser l'autonomie financière et d'imposer des tarifs ou droits de pilotage qui sont justes et raisonnables. Elle a d'ailleurs indiqué dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998 à 2002 qu'elle avait pour politique de s'efforcer d'atteindre l'autonomie financière à long terme lorsque ces deux objectifs sont incompatibles.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Bénéfice net (en milliers de dollars)	250	1 701,4	1 210,0
Nombre d'affectations	7 400	9 085	7 192
% des affectations sans incidents	99,5	99,7	99,6
Coût moyen par affectation (\$)	1 733*	1 711	1 674

* Source : *Rapport annuel de 1997 de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée.*





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Jean-Claude Michaud

Siège social

Tour de la bourse
6^e étage
715, Square Victoria
B.P. 680
Montréal QC
H4Z 1J9
Téléphone : (514) 283-6320
Télécopieur : (514) 496-2409
Courriel : apl@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, maintenir et administrer, dans l'intérêt de la sécurité, un service de pilotage efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre Les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert et dans les eaux de la rivière Saguenay et de la baie des Chaleurs au nord du Cap d'Espoir.

Profil de la société

L'Administration de pilotage des Laurentides sert trois circonscriptions de pilotage obligatoire, soit une circonscription pour le port de Montréal, une circonscription pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une circonscription pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay.

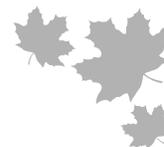
L'Administration possède et exploite à Les Escoumins une station d'embarquement ainsi que des bateaux-pilotes capables d'offrir un service de transbordement à longueur d'année. Quant aux autres stations de transbordement, c'est-à-dire Québec, Trois-Rivières, Sorel, Lanoraie et Montréal, ces services sont offerts par des sociétés privées qui travaillent en sous-traitance pour l'Administration.

Outre les services de pilotage qu'elle fournit, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire; les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage et les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices de 1998 à 2002, la grande priorité de l'Administration de pilotage des Laurentides a été d'atteindre l'autonomie financière en 1998.





Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Bénéfice net (perte) (en milliers de dollars)	535,0	463,5	(834,3)
Nombre d'affectations	21 673	22 018	20 941
Nombre d'incidents*		29	26
% d'affectations sans incidents	99,9	99,87	99,88

* Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommages.





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Maurice Fellis

Premier dirigeant

Dennis B. McLennan

Siège social

1199, rue West Hastings
Pièce 300
Vancouver BC
V6E 4G9
Téléphone : (604) 666-6771
Télécopieur : (604) 666-1647
Courriel : admins@ppa.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux intérieures de la Colombie-Britannique.

Profil de la société

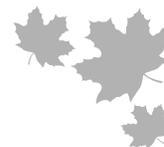
L'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs. Les pilotes de l'Administration assurent les services sur le fleuve Fraser. Dans d'autres régions côtières, un contrat est passé avec une société locale de pilotes brevetés pour assurer ces services.

Outre qu'elle fournit des services de pilotage, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998 à 2002, l'Administration de pilotage du Pacifique a notamment pour objectif d'offrir un service de pilotage maritime et des services connexes sûrs, fiables et efficaces, dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs justes et raisonnables.





Comme elle s'attendait à ce que son fonds de roulement soit suffisant pour lui permettre de s'acquitter de toutes ses obligations, l'Administration avait prévu atteindre le seuil de rentabilité en 1998. Dans son Rapport annuel de 1998, l'Administration a signalé que ses activités ont donné lieu à un surplus, et ce malgré un climat économique défavorable dans l'industrie du transport maritime en Colombie-Britannique.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Bénéfice net (en milliers de dollars)	27	385	1 283
Nombre d'affectations – eaux côtières	12 600	12 232	13 278
Nombre d'affectations – fleuve Fraser	700	1 035	934
% des affectations sans incidents	*	99,857	99,775

* L'Administration n'établit pas de prévisions en ce qui concerne les incidents.





MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Moya Cahill

Président et premier dirigeant intérimaire

Darrell J. Weaver

Siège social

100, rue Cameron

Moncton NB

E1C 5Y6

Téléphone : (506) 851-3600

Télécopieur : (506) 851-3786

Site Web : www.marine-atlantic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1979; *Loi canadiennes sur les sociétés par actions*. Statut et propriété modifiés au 31 décembre 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* (S.C. 1986, ch. 36); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer des services d'accueil et de transport maritime sûrs, efficaces et de qualité dans la région du Canada atlantique. Sa principale activité consiste à gérer les services traversiers au nom du gouvernement du Canada.

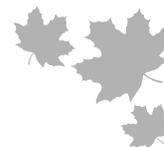
Profil de la société

Marine Atlantique S.C.C. fournit depuis plus de 100 ans un service traversier continu entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. En plus de maintenir un lien par traversier garanti par la Constitution entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (Terre-Neuve), Marine Atlantique S.C.C. continue à exploiter une liaison de rechange saisonnière entre Argentia (Terre-Neuve) et North Sydney.

La Société est financièrement soutenue par le gouvernement fédéral en vertu de marchés d'exploitation, d'immobilisation et de restructuration conclus avec Transports Canada.

Marine Atlantique S.C.C. continue à avoir une présence économique marquante dans la région; elle est un transporteur pour le commerce de la région et elle joue un rôle important au sein de l'industrie touristique de Terre-Neuve.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de Marine Atlantique S.C.C. pour 1998-2002 indiquait qu'elle poursuivrait ses efforts pour réduire sa dépendance à l'égard des fonds publics, mais que les objectifs fixés quant au rendement relatif aux revenus et aux charges, à la croissance du trafic et aux tarifs prévus n'étaient pas détaillés dans ce document.

Marine Atlantique S.C.C. est devenue une exploitation de trois navires qui assure le service traversier garanti par la Constitution à destination de la province de Terre-Neuve et du Labrador, 1998 représentant la première année complète au cours de laquelle elle a exercé un mandat réduit. Comme il était indiqué dans le Rapport annuel de 1998 de la Société :

- La structure gestionnaire et administrative de la Société a continué à évoluer en fonction de son mandat plus restreint.
- À la lumière des niveaux d'achalandage records, la direction a reconnu la nécessité de s'attaquer aux problèmes de capacité, et une étude préliminaire définissant un certain nombre d'options possibles a été recommandée.
- Le centenaire de la première traversée du détroit de Cabot par traversier a été célébré.
- La Société a affiché d'excellents résultats financiers en 1998 :
« Le rendement global de la Société, qui se mesure par ses revenus commerciaux, ses dépenses d'exploitation et les subventions nécessaires, a été le meilleur de son histoire. »

Certains indicateurs de rendement figurent ci-dessous.

Circulation dans le service du golfe	1998 Réel	1997 Réel
Passagers	444 425	412 812
Véhicules de tourisme	138 850	128 923
Véhicules utilitaires et équivalents de conteneurs de 40 pieds	71 311	67 951





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Kenneth R. Nurse

Président et premier dirigeant

James Andrew Lynes

Siège social

Place de Ville, Tour C
20^e étage
330, rue Sparks
Ottawa ON
K1A 0N6
Téléphone : (613) 957-6700
Télécopieur : (613) 996-9393

Vérificateur

Raymond Chabot Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1983; *Loi sur le Conseil des ports nationaux* (L.R.C. 1970, N-8, art. 3); reconstituée en vertu de la *Loi sur la société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir les ports canadiens ainsi que tous les autres ports, ouvrages ou biens du Canada cédés par voie de transfert par le gouverneur en conseil.

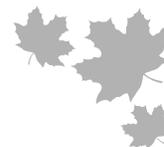
Profil de la société

En 1998, la Société canadienne des ports (SCP) a coordonné les activités portuaires nationales de sept sociétés portuaires locales autonomes dont il est fait rapport séparément dans le présent document. Elle était aussi directement chargée de l'exploitation de six ports divisionnaires non constitués en société autonome et elle possède une filiale en propriété exclusive, la Ridley Terminals Inc. En outre, la SCP a administré le Fonds de prêts interportuaires pour offrir une solution de rechange en ce qui concerne le financement de projets d'immobilisation financièrement viables.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sept sociétés portuaires locales et trois ports divisionnaires sont devenus des administrations portuaires canadiennes : le 1^{er} mars 1999 dans le cas des sociétés des ports de Halifax, de Montréal et de Vancouver, et le 1^{er} mai 1999 dans le cas des sociétés des ports de Québec, Prince Rupert, Saint John et St. John's et des ports divisionnaires du Saguenay, de Sept-Îles et de Trois-Rivières. Ces nouvelles entités sont des sociétés sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement nommant la majorité des membres dudit conseil.

Le 31 août 1999, le ministre des Transports a annoncé la constitution d'un comité consultatif portuaire en prévision de la création éventuelle de l'Administration portuaire de Belledune. Le port de Belledune, un des ports divisionnaires de la SCP, n'était pas





l'un des 18 ports initialement désignés pour devenir une administration portuaire canadienne. Le 1^{er} octobre 1999, les installations et les avoirs du port de Port Colborne ont été officiellement cédés à la ville de Port Colborne. Le port à Baie des Ha! Ha! doit être désaffecté en tant que havre fédéral en 1999.

Jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement, la SCP continuera d'administrer directement les ports divisionnaires de Belledune (Nouveau-Brunswick), de Baie des Ha! Ha! (Québec) et de Prescott (Ontario).

La *Loi maritime du Canada* prévoit également la dissolution de la SCP. Ses actifs seront dévolus à l'État et relèveront du ministre des Transports. Ridley Terminals Inc., présentement une filiale en propriété exclusive de la SCP, deviendra une société d'État mère à la dissolution de la SCP.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la SCP pour les exercices 1998 à 2002 faisait état des principaux objectifs visant à assurer une transition harmonieuse entre l'ancien régime et les exigences de la nouvelle *Loi maritime du Canada*. Ces objectifs s'appliquaient principalement aux activités du bureau national de la SCP et comprenaient des mesures concernant l'avenir de ses ports divisionnaires.

Dans son Rapport annuel de 1998, la SCP a indiqué qu'au 31 décembre 1998 presque toutes les questions liées à l'exploitation avaient été traitées par le conseil d'administration de la SCP et que les projets nécessaires pour préparer la transition au nouveau système étaient bien avancés.

Le tableau suivant présente certains indicateurs de rendement pour les ports divisionnaires de la Société canadienne des ports et pour sa filiale en propriété exclusive Ridley Terminals Inc.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	48 855	52 247	59 620
Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)	15 372	22 804	27 634
Bénéfice net (en milliers de dollars)	32 024	10 985	8 785
Trafic total – ports divisionnaires (en millions de tonnes)*	38,4	34,3	34,3

* À l'exception de Ridley Terminals Inc.





SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE, LA

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président et premier dirigeant

Michel Fournier

Siège social

Pièce 840
45, rue O'Connor
Ottawa ON
K1P 1A4
Téléphone : (613) 993-6880
Télécopieur : (613) 993-6945

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

En qualité de société d'État mère, gérer deux filiales en propriété exclusive—La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée et Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.

Profil de la société

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) a été créée le 2 octobre 1998 à la suite de l'adoption de la *Loi maritime du Canada*. Elle a pour principaux objectifs de gérer deux filiales en propriété exclusive, La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée (CPIVM) et Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCC), gérées auparavant par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

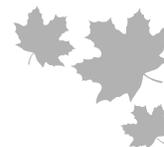
Lors de la création de La Société des ponts fédéraux Limitée, il a été déterminé automatiquement aux termes du paragraphe 121(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* que la fin de son année financière correspondrait à la fin de l'année civile. Toutefois, l'année financière de ses filiales prend fin le 31 mars.

Pour pouvoir faire concorder la fin de l'année financière de la société d'État mère (31 décembre) avec celle de ses filiales (31 mars) et assurer une certaine continuité dans les analyses et les rapports financiers, La Société des ponts fédéraux Limitée devra obtenir l'approbation du gouverneur en conseil pour modifier la date à laquelle prend fin son année financière.

Sommaire financier et emploi

Les éléments choisis sont présentés à titre d'information. Pour obtenir des précisions au sujet de la dissolution de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent le 1^{er} décembre 1998, les actifs nets qui ont été transférés et les autres changements organisationnels, se reporter au rapport annuel de chaque société.





	SPFL	PJCC	CPIVM
Période visée par les états financiers	1^{er} oct. 1998 au 31 mars 1999	1^{er} avril 1998 au 31 mars 1999	1^{er} janv. 1998 au 31 déc. 1998
Actif (en millions de dollars)	52,8	18,8	2,4
Passif courant (en millions de dollars)	4,0	3,7	0,3
Passif à long terme (en millions de dollars)	0,9	0,7	2,1
Avoirs (en millions de dollars)	47,9	14,3	0,01
Bénéfice net (perte) (en millions de dollars)	0,3	(1,3)	Réparti
Prêts obtenus du secteur privé	0	0	0
Prêts obtenus du Canada	0	0	0
Crédits budgétaires (en millions de dollars)	9,7	22,4	0
Dividendes	0	0	0
Emploi (prévisions)	2	40	1,8





SOCIÉTÉ DU PORT DE HALIFAX

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Mervyn C. Russell

Président et premier dirigeant

David F. Bellefontaine

Siège social

Terminaux Ocean
B.P. 336
Halifax NS
B3J 2P6
Téléphone : (902) 426-3643
Télécopieur : (902) 426-7335
Courriel : www.portofhalifax.ca

Vérificateur

Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir le port de Halifax ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

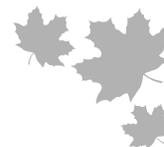
La Société du port de Halifax est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Halifax. Les activités de la Société comprennent la manutention des marchandises dégroupées et des céréales et le trafic des navires de croisière.

Le 1^{er} mars 1999, la Société du port de Halifax est devenue une administration portuaire canadienne conformément à la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. La nouvelle entité est une société sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement fédéral nommant la majorité des membres dudit conseil.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Société du port de Halifax pour les exercices 1998 à 2002 faisait état des principaux objectifs suivants : 1) augmenter le trafic conteneurs d'au moins 6 p. 100 par année; 2) accroître ses revenus provenant de marchandises non conteneurisées; 3) réaliser un bénéfice net et des niveaux de trésorerie suffisants pour répondre à ses besoins financiers.





Dans son Rapport annuel de 1998, la Société a indiqué qu'elle avait atteint ses objectifs, sauf celui qui a trait au trafic conteneurs, dont la baisse est attribuable au ralentissement économique en Extrême-Orient et à la restructuration qu'a connue la volatile industrie des transports maritimes.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	15 511	14 113	14,974
Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)	2 799	3 088	3 010
Bénéfice net (en milliers de dollars)	2 681	3 005	3 122
Trafic total (en millions de tonnes)	14,2	13,2	14,1





SOCIÉTÉ DU PORT DE MONTRÉAL

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Raymond Lemay

Président et premier dirigeant

Dominic J. Taddeo

Siège social

Édifice du Port de Montréal
Cité du Havre
Montréal QC
H3C 3R5
Téléphone : (514) 283-7011
Télécopieur : (514) 283-0829

Vérificateurs

Samson Bélair
Deloitte & Touche

Loi de constitution et statut

1983; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir le port de Montréal ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

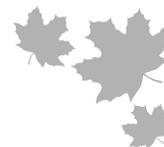
La Société du port de Montréal est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Montréal. Les activités du port comprennent la manutention des conteneurs, des marchandises diverses non conteneurisées et des vracs solides et liquides. Le port accueille également des passagers de navires de croisière.

Le 1^{er} mars 1999, la Société du port de Montréal est devenue une administration portuaire canadienne conformément à la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. La nouvelle entité est une société sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement fédéral nommant la majorité des membres dudit conseil.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise de la Société du port de Montréal pour les exercices 1998 à 2002, le maintien de l'autonomie financière est l'un des principaux objectifs de la Société. Dans son Rapport annuel de 1998, elle a signalé qu'elle continuait de jouir d'une excellente santé financière.

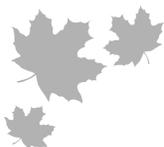




Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	56 042	57 113	56 620
Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)	6 626	6 711	6 796
Bénéfice net (en milliers de dollars)	12 409	13 046	12 426
Trafic total (en millions de tonnes)	19,9	21,0	20,7





SOCIÉTÉ DU PORT DE PRINCE RUPERT

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Rhoda Witherly

Président et premier dirigeant

Donald H. Krusel

Siège social

110, Third Avenue West
Prince Rupert BC
V8J 1K8
Téléphone : (250) 627-7545
Télécopieur : (250) 627-7101
Site Web : www.rupertport.com

Vérificateur

KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir le port de Prince Rupert ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

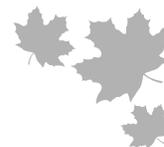
La Société du port de Prince Rupert est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Prince Rupert. Les activités du port comprennent la manutention des céréales, de la pâte à papier, du charbon, des produits forestiers ainsi que des services traversiers et croisiéristes.

Le 1^{er} mai 1999, la Société du port de Prince Rupert est devenue une administration portuaire canadienne conformément à la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. La nouvelle entité est une société sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement fédéral nommant la majorité des membres dudit conseil.

Renseignements sur le rendement

Voici quelques-uns des principaux objectifs énoncés dans le Résumé du plan d'entreprise de la Société du port de Prince Rupert pour les exercices 1998 à 2002 : augmenter le trafic des marchandises actuelles, ou du moins le maintenir, et diversifier la base de marchandises. Dans son Rapport annuel de 1998, la Société a indiqué que le déclin des économies asiatiques et la faiblesse des prix de marchandises de commerce international avaient entraîné une chute remarquable du tonnage total des expéditions durant l'année. Cependant, elle a ajouté qu'elle avait tout de même réalisé des progrès importants et





stimulants durant l'année, comme l'arrivée de nouvelles marchandises, l'augmentation de sa part de marché pour d'autres frets et la tendance générale favorable vers la diversification.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement. Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise, les produits d'exploitation prévus pour 1998 ne figurent pas dans le tableau puisque la Société a adopté une nouvelle présentation pour ses états financiers et que toute comparaison directe serait dénuée de sens.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)		7 181	8 664
Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)	1 693	358	2 235
Bénéfice net (en milliers de dollars)	1 923	804	2 729
Trafic total (en millions de tonnes)	11,2	9,0	13,1





SOCIÉTÉ DU PORT DE QUÉBEC

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Michel Bérubé

Premier dirigeant

Ross Gaudreault

Siège social

150, rue Dalhousie
B.P. 2268
Québec QC
G1K 7P7
Téléphone : (418) 648-3558
Télécopieur : (418) 648-4160
Site Web : www.portquebec.ca

Vérificateur

Mallette Maheu

Loi de constitution et statut

1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir le port de Québec ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

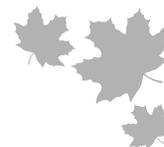
La Société du port de Québec est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Québec, qui est le plus ancien port sur le marché nord-américain. Les activités du port comprennent la manutention des vrac liquides et solides, des céréales, des produits chimiques et des marchandises générales non conteneurisées. En outre, les plus grandes lignes de croisière au monde font maintenant escale à Québec.

Le 1^{er} mai 1999, la Société du port de Québec est devenue une administration portuaire canadienne conformément à la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. La nouvelle entité est une société sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement fédéral nommant la majorité des membres dudit conseil.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Société du port de Québec pour les exercices 1998 à 2002 fait état de ses principaux objectifs, dont les suivants : réaliser un bénéfice d'exploitation de plus d'un million de dollars en 1999 et les années suivantes, ainsi que contrôler et améliorer la qualité de ses installations portuaires afin d'assurer son avenir.





Dans son Rapport annuel de 1998, la Société a indiqué qu'elle avait amélioré ses résultats par rapport à l'année précédente, malgré le fait qu'elle subissait toujours les contrecoups du dernier conflit de travail. Toujours en 1998, la Société a réévalué la valeur comptable de ses immobilisations, ce qui explique la perte exceptionnelle de 12,7 millions de dollars qu'elle a enregistrée.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	13 680	13 113	13 349
Bénéfice (perte) d'exploitation (en milliers de dollars)	355	789	(255)
Bénéfice net (perte) (en milliers de dollars)	441	(10 642)	279
Trafic total (en millions de tonnes)	18,1	15,5	15,5





SOCIÉTÉ DU PORT DE SAINT JOHN

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Peter S. Glennie

Président et premier dirigeant

Alwyn G. Soppitt

Siège social

133, rue Prince William
B.P. 6429, Succursale A
Saint John NB
E2L 4R8
Téléphone : (506) 636-4869
Télécopieur : (506) 636-4443

Vérificateur

Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1986; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir le port de Saint John ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Saint John est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Saint John. Les activités du port comprennent la manutention de la potasse, des produits forestiers, du sel, des produits pétroliers et des conteneurs.

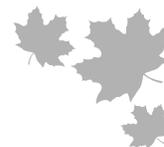
Le 1^{er} mai 1999, la Société du port de Saint John est devenue une administration portuaire canadienne conformément à la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. La nouvelle entité est une société sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement fédéral nommant la majorité des membres dudit conseil.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise, les principaux objectifs de la Société du port de Saint John comprennent la réduction des tarifs portuaires et des frais d'exploitation du port et la poursuite des travaux d'aménagement des installations du port.

Dans son Rapport annuel de 1998, la Société a indiqué qu'elle avait réduit les tarifs portuaires, qui étaient inchangés depuis sept ans, et qu'elle avait aménagé un centre de distribution des véhicules automobiles.





Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	12 170	11 177	12 089
Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)	2 360	1 252	1 051
Bénéfice net (en milliers de dollars)	2 970	1 906	1 495
Trafic total (en millions de tonnes)	20,6	19,4	21,0





SOCIÉTÉ DU PORT DE ST. JOHN'S

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Melvin Woodward

Directeur du port et premier dirigeant

Sean Hanrahan

Siège social

3, rue Water
B.P. 6178
St. John's NF
A1C 5X8
Téléphone : (709) 772-4664
Télécopieur : (709) 772-4689
Courriel : sjpc.richard@ns.sympatico.ca

Vérificateur

Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1985; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir le port de St. John's ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

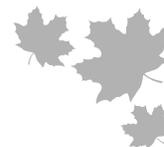
La Société du port de St. John's est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de St. John's. Les activités du port comprennent la manutention du fret divers conteneurisé, des véhicules neufs et des produits pétroliers.

Le 1^{er} mai 1999, la Société du port de St. John's est devenue une administration portuaire canadienne conformément à la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. La nouvelle entité est une société sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement fédéral nommant la majorité des membres dudit conseil.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998 à 2002, la Société du port de St. John's a notamment pour objectifs de renforcer sa position financière, d'améliorer le processus de détermination, d'acquisition et d'utilisation des ressources que requièrent chaque activité et chaque centre de responsabilité, ainsi que de développer et de projeter l'image d'une entreprise socialement responsable.





Dans son Rapport annuel de 1998, la Société a décrit les diverses hausses de trafic que le port a connues par rapport à 1997. Elle a également indiqué qu'elle avait acheté une petite parcelle de terrain à Transports Canada afin de terminer l'acquisition du seul espace public du secteur riverain. La Société entend préserver et promouvoir l'utilisation publique de ce site en collaboration avec ses partenaires.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	2 964	2 982	3 170
Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)	356	260	366
Bénéfice net (en milliers de dollars)	569	552	593
Trafic total (en milliers de tonnes)	1 037	999	955





SOCIÉTÉ DU PORT DE VANCOUVER

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Carole Taylor

Président et premier dirigeant

Norman C. Stark

Siège social

1900, carré Granville
200, rue Granville
Vancouver BC
V6C 2P9

Téléphone : (604) 666-3226

Télécopieur : (604) 666-1207

Site Web : www.portvancouver.com

Vérificateur

KPMG

Loi de constitution et statut

1983; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et régir le port de Vancouver ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Vancouver est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Vancouver. Le port manutentionne du charbon, des céréales, du soufre, de la potasse, de la pâte de papier et du bois d'œuvre et accueille des navires de croisière.

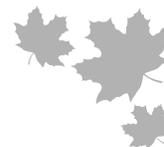
Le 1^{er} mars 1999, la Société du port de Vancouver est devenue une administration portuaire canadienne conformément à la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. La nouvelle entité est une société sans capital-actions dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité, la province de la Colombie-Britannique et les trois provinces des Prairies désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement fédéral nommant la majorité des membres dudit conseil.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Société du port de Vancouver pour les exercices 1998 à 2002 fait état des objectifs suivants :

- augmenter proactivement le volume des marchandises et le trafic passagers dans le port de Vancouver;
- obtenir le niveau de rendement nécessaire pour offrir des installations, des services et des technologies aux usagers du port ou y contribuer;





- continuer sur sa lancée et stimuler l'expansion du port en respectant l'environnement naturel du port et en entretenant des relations harmonieuses avec la communauté;
- fournir un service hors pair aux usagers du port.

Dans le Rapport annuel de 1998, la Société a déclaré que le port était parvenu à maintenir une vitesse de croisière au cours de 1998 en dépit des incertitudes causées par la crise asiatique et de la diminution des expéditions de marchandises. L'augmentation continue du nombre de navires de croisière représentait la 17^e année consécutive de croissance pour l'industrie des croisières dans le port de Vancouver.

La Société a ouvert un bureau de représentation à Calgary afin de mieux servir ses clients des provinces des Prairies. En outre, le port s'est vu décerner deux prix pour son programme de délestage obligatoire au milieu de l'océan, lancé en 1997 :

- le prix d'excellence environnementale du maire de la ville de Vancouver, attribué pour la première fois;
- le prix National Environmental Leadership Award, décerné par le *Financial Post*.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement. Le bénéfice net réel pour 1998 reflète la décision de la Société de dépenser 12,6 millions de dollars en 1998 pour régler certaines dettes avant qu'elles n'arrivent à échéance, en 2005 et en 2006.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	66 316	73 443	71 454
Bénéfice d'exploitation (en milliers de dollars)	14 907	22 365	14 772
Bénéfice net (en milliers de dollars)	8 405	449	4 922
Trafic total (en millions de tonnes)	73,1	72	73,5





VIA RAIL CANADA INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Marc LeFrançois

Président et premier dirigeant

Roderick J. Morrison

Siège social

6^e étage
2, place Ville-Marie
B.P. 8116, succursale A
Montréal QC
H3C 3N3
Téléphone : (514) 871-6000
Télécopieur : (514) 871-6619
Site Web : www.viarail.ca

Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

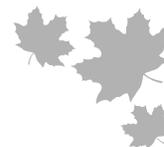
Profil de la société

VIA Rail Canada Inc. est la société nationale de transport ferroviaire du Canada. Depuis sa création en 1977, VIA Rail Canada exploite des trains de voyageurs sur un réseau pancanadien qui va de l'Atlantique au Pacifique et des Grands Lacs jusqu'à la baie d'Hudson. Le réseau de VIA Rail comprend 14 000 kilomètres de voies ferrées sur lesquelles circulent 451 trains par semaine, qui desservent 450 collectivités au pays.

En janvier 1999, le ministre des Transports a demandé au Comité permanent des transports de la Chambre des communes de faire l'examen des services ferroviaires voyageurs et de chercher des façons novatrices de revitaliser VIA Rail. Après de vastes consultations auprès des intéressés et du public, le Comité a déposé à la Chambre des communes son rapport intitulé *La renaissance des services ferroviaires voyageurs du Canada*, le 11 juin 1999.

Après la publication de ce rapport, le ministre des Transports a annoncé le 21 octobre 1999, que Transports Canada et VIA Rail travailleront ensemble au cours des prochains mois à préparer un plan d'activités stratégique à long terme qui décrira le réseau de voies de VIA, les niveaux de service, les besoins de financement et les projets de renouvellement du matériel. Pour aider à contrôler les coûts et améliorer le service global de VIA Rail, le gouvernement fédéral encouragera aussi des partenariats publics-privés et étudiera le franchisage de certaines lignes de VIA Rail au secteur privé.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de VIA Rail pour les exercices 1998 à 2002 fait état des objectifs suivants :

- augmenter le taux de remplissage d'une moyenne de 2 p. 100 supérieure à la croissance du marché;
- progresser sur la voie de l'autonomie financière;
- poursuivre les progrès en évitant les blessures, les accidents ou encore l'incidence sur l'environnement.

Parmi les réalisations mentionnées dans le Rapport annuel de 1998 de la Société, mentionnons des économies de 3,2 millions de dollars au chapitre des coûts et une augmentation des recettes grâce au lancement, en mars, de *Formula 6*, un programme d'entretien du matériel de deux ans visant à réduire les coûts et à augmenter les recettes. VIA Rail a également commencé à travailler à l'établissement d'un système complet de gestion de la sécurité qu'elle pensait mettre en place d'ici la fin de 1999, ainsi qu'un système intégré de gestion de l'environnement qu'il comptait instaurer en 1999.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Voyageurs transportés (en milliers)	3 849	3 646	3 765
Voyageurs-milles (en millions)	911	856	884
Coefficient d'occupation moyen (%)	60	56	58
Ponctualité (%)	90	81	84
Financement public de l'exploitation par voyageur-mille (en cents)		20,8	24,0
Ratio des revenus aux charges en trésorerie (%)	57	52,3	49,3





TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX





CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

(Poste vacant)

Président et premier dirigeant

Ross Nicholls

Siège social

Place de Ville, Tour B
17^e étage
112, rue Kent
Ottawa ON
K1A 0K3
Téléphone : (613) 998-9548
Télécopieur : (613) 998-1061
Courriel : dccho@smtp.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1951; *Loi sur la production de défense* (L.R.C. 1985, ch. D-1); prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 novembre 1978; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir les services de passation de marchés, de gestion des marchés et de gestion de projets environnementaux à l'appui du programme de construction de la Défense nationale. En sa qualité de propriétaire et de responsable de la conception, le ministère de la Défense nationale fournit les terrains et le financement dont la Société a besoin, de même que la totalité des plans et devis.

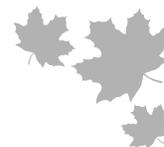
Profil de la société

Construction de Défense (1951) Limitée (CDL) fournit des services dans les domaines suivants : passation de marchés de consultation en architecture et en génie et de marchés de construction; administration des marchés de consultation et gestion des marchés de construction; soutien de la gestion des projets du client en ce qui a trait aux programmes de protection et d'assainissement de l'environnement. L'industrie privée met en place toutes les installations, et CDL sert d'intermédiaire entre le gouvernement et les clients, d'une part, et les experts-conseils et les entrepreneurs, d'autre part. Le rôle de CDL consiste à assurer l'intégrité financière et compétitive du processus de passation des marchés; à établir des contrats solides qui protègent les intérêts du gouvernement et des clients ainsi que de ceux qui sont chargés d'exécuter les travaux; et à surveiller et à améliorer les délais d'exécution, le coût et la qualité des projets.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 1998-1999 à 2002-2003, CDL a précisé les objectifs stratégiques qu'elle cherchait à atteindre relativement à son environnement externe et à son environnement interne. Les objectifs liés à





l'environnement interne portaient sur les changements souhaités dans la réserve de compétences requises, la poursuite de la mise en œuvre du système de facturation des services, le contrôle des coûts, la culture de la Société et la structure organisationnelle.

CDL a présenté le bilan de ses initiatives stratégiques dans le Rapport annuel de 1998-1999. Le Rapport renferme également des renseignements sur le rendement de la Société au chapitre des services des marchés, de gestion des marchés et de soutien à la gestion de projets, ainsi qu'au chapitre de la valeur ajoutée et des résultats financiers. En ce qui a trait à ces derniers éléments, CDL a également fourni dans certains cas des données comparatives sur plusieurs exercices antérieurs.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	13 564	17 320	16 499
Dépenses (en milliers de dollars)	13 090	17 075	16 245
Bénéfice net (en milliers de dollars)	474	245	254





MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Emmanuel Triassi

Présidente de la Monnaie

Danielle V. Wetherup

Siège social

320, promenade Sussex
Ottawa ON
K1A 0G8
Téléphone : (613) 993-3500
Télécopieur : (613) 952-8342
Site Web : www.rcmint.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la Monnaie royale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. R-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes. Les activités de la Société, qui a été constituée en 1908 à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie et des actions ont été émises au Canada.

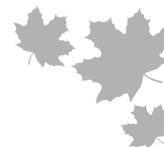
Profil de la société

La Monnaie royale canadienne est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays et elle offre aujourd'hui, à l'échelle internationale, toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés de haute qualité.

La Monnaie royale canadienne possède deux usines, l'une à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'usine d'Ottawa comprend le siège social de la Société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques et de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'usine de Winnipeg produit toutes les pièces de circulation canadiennes ainsi que des pièces de circulation de pays étrangers.

Le projet de loi C-41, Loi modifiant la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et la *Loi sur la monnaie*, a reçu la sanction royale le 11 mars 1999. Les changements ont été proposés afin de permettre à la Monnaie de devenir une organisation plus efficace, de répondre rapidement à la demande sur ses marchés et de rivaliser sur un même pied d'égalité avec ses principaux concurrents.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Monnaie pour 1998-2002 faisait état des objectifs suivants : veiller à ce que la monnaie canadienne de circulation soit financièrement avantageuse et disponible pour répondre aux besoins du public; réaliser des profits et assurer la viabilité à long terme de la Société; et créer un environnement où règne une atmosphère de confiance et de respect, qui encouragera les employés à faire preuve d'ingéniosité et les amènera à participer et à travailler à la réalisation de la vision de la Monnaie comme chef de file mondial dans le domaine du monnayage.

Dans le Rapport annuel de 1998, la Monnaie a indiqué que, pour atteindre ce premier objectif, elle construisait une installation de placage à l'usine de Winnipeg et continuait de suivre étroitement la demande de pièces de monnaie. Les travaux de construction amorcés en avril 1998 se déroulaient conformément au budget et à l'échéancier. En ce qui concerne le deuxième objectif, la Monnaie a affirmé qu'elle recommanderait des modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et continuerait de gérer les coûts et d'accroître la productivité. Les modifications à la Loi ont reçu la sanction royale le 11 mars 1999. Pour ce qui est du troisième objectif, la Monnaie a indiqué qu'elle continuerait d'investir dans la formation et le perfectionnement professionnel de ses employés.

La Monnaie continue d'utiliser le concept du « bilan équilibré » pour jauger ses réalisations du point de vue de l'actionnaire et des clients, de la Société elle-même et sous l'angle de l'innovation et de l'apprentissage. Certaines données financières et opérationnelles relatives au rendement figurent ci-dessous.

	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Bénéfice net (en millions de dollars)	4,4	4,5	3,9
Rendement des capitaux propres (%)	6,7	7,0	6,5
Production en millions de pièces :			
• monnaie de circulation canadienne		1 308,4	624,3
• monnaie étrangère		2 253,1	1 398,4
Revenus de ventes à « valeur ajoutée » par employé (en milliers de dollars)	145	130	122
Pourcentage de la marge sur coûts variables venant des nouveaux produits (%)	12	12	12
Investissement dans les activités de formation (% de la masse salariale)	4	4	5





QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

David F. Ellis

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1936; sous le nom de Terminal
Warehouses Ltd., en vertu de la *Loi sur les
compagnies de l'Ontario*; le
14 juillet 1978, sous le nom de
Harbourfront Corporation, en vertu de la
Loi sur les sociétés par action de l'Ontario;
reconduite en vertu de la *Loi régissant les
sociétés par actions de régime fédéral*, le
21 décembre 1984; annexe III, partie I de la
Loi sur la gestion des finances publiques;
non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Anciennement chargée d'exploiter, de
gérer, d'entretenir et de mettre en valeur le
secteur riverain de Toronto, la Société a
pour mandat de se dissoudre une fois
qu'elle se sera acquittée des obligations qui
lui restent.

Profil de la société

La Queens Quay West Land Corporation (QQWLC) exploite le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord de gestion passé avec le gouvernement fédéral. La quasi-totalité du site, totalisant à l'origine quelque 100 acres, a été cédée à la ville de Toronto.

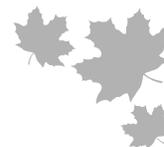
En août 1996, la gestion de la Société a été cédée par la Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC Limitée, qui fournit les employés et les installations et assure l'administration de la Société. En outre, au besoin, la Société continue de retenir les services d'autres conseillers pour l'aider à s'acquitter de son mandat.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Société pour la période allant de 1998-1999 à 2000-2001 fait état du mandat suivant :

- Apporter des solutions à toutes les questions commerciales en suspens.





- Trouver un autre instrument de financement pour le centre Harbourfront.
- Vendre tous les éléments d'actifs restants.

Comme il est indiqué dans le Rapport annuel de 1999 :

- La Société a réussi à négocier la vente des propriétés BQ7 et MLQ4 et, grâce à l'aliénation de cette dernière propriété, a trouvé une solution créative pour le siège social permanent du centre Harbourfront. Une radiation de 0,6 million de dollars de débiteurs (payables par la ville de Toronto) faisait partie d'une entente visant à faciliter la vente (de l'édifice du 410 Queens Quay West). Une entente concernant la vente de BQ7 devait être conclue le 31 août 1999.
- À l'aliénation de tout bien immobilier, le produit réalisé doit d'abord être utilisé pour rembourser 13,5 millions de dollars à la ville de Toronto et ensuite le prêt du Canada de 45,8 millions de dollars dans toute la mesure du possible. De l'avis de la direction, le produit net tiré de la vente de deux propriétés ne permettra de rembourser qu'environ 40 p. 100 du prêt du Canada.
- Trouver un autre instrument qui permettra au gouvernement du Canada de respecter ses engagements financiers à l'égard du centre Harbourfront constitue un important obstacle à la dissolution de la Société. Des discussions sont en cours entre divers ministères.





SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Peter R. Smith

Président et premier dirigeant

Marc W. Rochon

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa ON
K1A 0P7
Téléphone : (613) 748-2000
Télécopieur : (613) 748-2067
Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Mallette Maheu (associée à
Arthur Andersen)

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*; modifiée le 16 mars 1979 par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (L.R.C. 1985, ch. C-7); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 14 de sa loi constitutive.

Mandat

Promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la rénovation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement.

En 1996, le gouvernement du Canada a confié à la Société canadienne d'hypothèques et de logement un nouveau mandat dans les domaines du financement de l'habitation, de l'aide au logement, de la promotion des exportations dans le secteur de l'habitation, ainsi que de la recherche et de la diffusion de l'information.

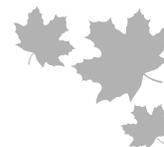
Profil de la société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) s'acquitte de son mandat en menant des activités réparties en trois catégories de la façon suivante :

En vertu du **Compte d'entreprise**, la SCHL gère un portefeuille de prêts et d'investissements aux termes des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation*, aménage et vend des biens fonciers et fournit des services dans des domaines liés à l'habitation. Les capitaux proviennent d'emprunts effectués sur le marché des capitaux, alors que dans le passé ils provenaient d'emprunts effectués auprès du gouvernement du Canada.

En vertu du **Compte du Ministre**, la SCHL administre des programmes de logement subventionnés aux termes des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation*. Les subventions qu'elle verse et ses frais d'exploitation lui sont remboursés à l'aide de crédits





parlementaires totalisant plus de 1,8 milliard de dollars par an. Environ 90 p. 100 des contributions sont engagées pour une durée de près de 35 ans au titre de la subvention des programmes de logement social.

Les **Fonds d'assurance et de garantie** sont administrés par la SCHL en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Le Fonds d'assurance hypothécaire protège les prêteurs contre les défauts de paiement des débiteurs ayant contracté un prêt résidentiel. Le Fonds de garantie des titres hypothécaires garantit le principal et les intérêts au détenteur de titres fondés sur des prêts hypothécaires assurés en vertu de la LNH.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise de la SCHL pour les exercices 1998 à 2002, ses objectifs sont les suivants : améliorer l'abordabilité et le choix en matière de logement pour les Canadiens; améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens; favoriser la concurrence sur le marché et la prospérité du secteur de l'habitation; et maximiser l'efficacité opérationnelle.

Dans le Rapport annuel de 1998, la SCHL a exposé ses réalisations. Par exemple, elle a autorisé l'acceptation de prêts à 95 p. 100 pour les acheteurs déjà propriétaires, elle a approuvé plus de 900 logements dans les réserves au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1998-1999. Le Programme d'aide à la remise en état des logements, le Programme de réparations d'urgence et le programme Logements adaptés : Aînés autonomes, ont été prolongés pour une période de cinq ans. La SCHL a modifié le portefeuille d'investissements des Fonds d'assurance et de garantie afin d'accroître leur rendement à long terme. La Société a aussi continué à céder la gestion des ressources fédérales allouées au logement social aux provinces et aux territoires en signant des ententes de transfert avec le Manitoba et le Yukon.

Le tableau qui suit présente des données financières et des renseignements sur le rendement de la Société.

(en millions de dollars)	1998 Prévu	1998 Réel	1997 Réel
Compte d'entreprise			
• Bénéfice net après impôts		1	11
Compte du Ministre			
• Subventions et contributions	1 916	1 841	1 900
Fonds d'assurance hypothécaire			
• Actif	3 037	4 143	3 922
• Bénéfice net (perte)	6,5	166	(17)





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

(Poste vacant)

Président et premier dirigeant

L'honorable André Ouellet, C.P.

Siège social

Place des Postes
2701, promenade Riverside
Ottawa ON
K1A 0B1
Téléphone : (613) 734-8440
Télécopieur : (613) 734-6022
Site Web : www.postecanada.ca
www.canadapost.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1981; *Loi sur la Société canadienne des postes* (L.R.C. 1985, ch. C-10); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter un service postal qui soit financièrement autonome et dont les niveaux de qualité répondent aux besoins des Canadiens.

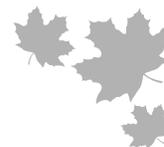
Dans les cas où la Société doit fournir des services à des tarifs inférieurs aux coûts, notamment à l'industrie de l'édition, et pour les services concessionnaires comme les envois postaux gratuits pour les parlementaires et les aveugles, et le service de transport aux communautés du Grand Nord, le gouvernement du Canada compense la Société pour le manque à gagner de ces sources.

Profil de la société

En 1998-1999, la Société canadienne des postes (SCP) a livré 9,6 milliards de messages et de colis. Pour traiter le courrier, la Société exploite un réseau de 22 grands établissements et nombre d'autres installations. Ce courrier est ensuite livré à près de 13 millions d'adresses au Canada. Les clients des services postaux ont accès à quelque 18 600 points de vente au détail.

La Société fournit plusieurs services de distribution, notamment Messageries prioritaires, Xpresspost, Colis accélérés et Colis standards. Elle vend également des produits philatéliques. Par l'entremise de sa filiale de conseil international Postes Canada Gestion de systèmes limitée, la Société commercialise son savoir-faire auprès d'autres administrations postales dans le monde.





Renseignements sur le rendement

Comme Postes Canada n'était pas en mesure de s'engager au-delà de l'année en cours avant que ne soit terminé le processus de médiation-arbitrage avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, amorcé en 1998, le Résumé du plan d'entreprise ne porte que sur un an, c'est-à-dire 1998-1999. Outre les questions liées à la main-d'œuvre, le Résumé du plan d'entreprise renfermait les principaux objectifs suivants :

- simplifier les services de sorte que la Société puisse rationaliser les activités de traitement et de livraison et éliminer les éléments non essentiels de son infrastructure qui font double emploi;
- lancer de nouveaux services, comme un service de messagerie électronique;
- procéder à la réparation et à la mise à l'essai des systèmes dans le cadre du programme de l'an 2000, ce qui exige beaucoup de main-d'œuvre.

Le Rapport annuel de la Société de 1998-1999 expose diverses réalisations, dont l'approbation d'un cadre stratégique pluriannuel par le gouvernement du Canada et l'instauration d'une version simplifiée et normalisée de ses services de distribution. Postes Canada a indiqué dans son rapport :

- qu'elle était prête à lancer officiellement la nouvelle Poste électronique et qu'un projet pilote de courrier électronique sécuritaire (PosteCS) était en cours;
- que les échéanciers de son projet de l'an 2000 étaient respectés et que tous les systèmes devaient être réparés et remis en service d'ici août 1999;
- que le Bureau de l'ombudsman avait réglé environ 98 p. 100 des 5 609 demandes d'assistance qui lui avaient été adressées au cours de la dernière année.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	1998-1999 Prévu	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	65	59	53
Bénéfice net (en millions de dollars)	42	50	36
Actif total (en millions de dollars)	2 734	2 802	2 919
Rendement de l'avoir (%)		4,7	3,2
Indice de satisfaction de la clientèle (%)		70	67
Indice de satisfaction des employés (%)		non mesurée	53
Volume total (en millions d'envois)		9 613	9 236
Points d'accès de vente au détail		18 608	19 865





SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Bernard Lamarre

Président et premier dirigeant

Pierre Émond

Siège social

333, rue de la Commune Ouest
Montréal QC
H2Y 2E2
Téléphone : (514) 283-5256
Télécopieur : (514) 283-8423
Site Web : www.vieuxportdemontreal.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; en vertu de la *Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral*.
Filiale à 100 p. 100 de la Société immobilière du Canada limitée; en vertu du décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Développer le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement.

Profil de la société

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (SVPM) est chargée de gérer et d'aménager le site du Vieux-Port de Montréal. Elle exploite un cinéma IMAX[®] et une patinoire extérieure et elle offre à l'année longue des activités aux visiteurs. Elle obtient ses revenus de diverses sources indépendantes, notamment les droits d'entrée au cinéma, les frais de stationnement, les services alimentaires et les commandites.

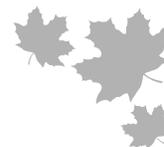
Avec l'aide du gouvernement fédéral, la Société aménage actuellement le Centre scientifique interactif de Montréal, un centre d'expositions, de spectacles et d'affaires qui devrait ouvrir le 1^{er} mai 2000.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour 1998-1999 à 2002-2003, la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. faisait état d'un certain nombre d'objectifs et de stratégies pour la période visée, dont :

- la livraison du Centre interactif des sciences de Montréal (iSci) le 1^{er} mai 2000;
- la réhabilitation de l'Entrepôt frigorifique;
- l'autofinancement du fonctionnement en 2002-2003;
- le maintien de la qualité et de la sécurité des installations.





Dans le Rapport annuel de 1998-1999, la Société a indiqué que, en ce qui concernait le Centre iSci, la réhabilitation des hangars appelés à offrir quelque 500 espaces de stationnement et l'aménagement de la « promenade de la technologie » étaient choses faites et qu'on s'affairait maintenant aux travaux de construction du Centre proprement dit. En outre, sur un objectif de 15 millions de dollars à atteindre dans le cadre d'un programme de commandites, près de 60 p. 100 l'étaient déjà au moment où s'achevait l'année financière.

Pour ce qui est de la réhabilitation proposée de l'Entrepôt frigorifique, l'immeuble et la portion de terrain qui en dépend ont été transférés à la Société immobilière du Canada, devenue maître d'œuvre du projet. La convention de développement de l'Entrepôt accorde à la Société un rôle de surveillance de l'évolution du projet en ce qui touche le caractère architectural et l'intégration au site du Vieux-Port.

La Société a fait remarquer que, sans même tenir compte du financement du Centre iSci, les commandites du site et de ses activités par le secteur privé avaient augmenté de 13,5 p. 100 par rapport à l'année précédente et que le cinéma IMAX[®] affichait une hausse d'achalandage de 5 p. 100. Le taux d'autofinancement a connu une baisse de 3 p. 100 (passant de 69 p. 100 en 1997-1998 à 66 p. 100 en 1998-1999), mais la Société a jugé ce résultat fort satisfaisant compte tenu des répercussions de la construction du Centre iSci sur ses opérations.

Un certain nombre de projets d'investissement liés à l'entretien et à la sécurité des installations ont été entrepris au cours de l'année.

La Société a également indiqué que, en avril 1999, elle avait été désignée lauréate provinciale du prix Attractions Canada pour la catégorie site extérieur.





SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Jon K. Grant

Président et premier dirigeant par intérim

Roman Winnicki

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200
Site Web : www.clc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1956; lettres patentes; réorganisation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 19 septembre 1977; certificat de continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Aliéner des biens immobiliers excédentaires de l'État afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour les contribuables canadiens tout en respectant les politiques du gouvernement concernant les revendications territoriales des Premières nations, la gestion de l'environnement, les langues officielles et les aspects liés au patrimoine.

Profil de la société

Ayant pour principal mandat de liquider les biens immobiliers fédéraux excédentaires, la Société immobilière du Canada limitée (SICL) est également chargée de gérer certains éléments d'actifs stratégiques, notamment l'ancienne base des Forces canadiennes (BFC) Downsview, à Toronto. À l'origine, la Société centrait ses activités sur la vente des biens immobiliers excédentaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui a été privatisée en 1995. Depuis, la Société immobilière du Canada limitée a assumé la responsabilité relative à d'autres biens immobiliers répartis à la grandeur du pays.

Le portefeuille immobilier de la Société comprend la Tour CN de Toronto, qui fait actuellement l'objet d'un grand programme de revitalisation grâce à une entente de partenariat conclue entre le secteur public et le secteur privé.

D'autres grands projets sont en cours à Burnaby (Colombie-Britannique), à Calgary (Alberta), à Saint-Hubert (Québec) et à Moncton (Nouveau-Brunswick).





Renseignements sur le rendement

La Société immobilière a souligné les activités suivantes dans le Résumé du plan d'entreprise de 1998-1999 à 2002-2003 :

- accélérer le transfert des biens immobiliers des ministères fédéraux qui en assurent la garde;
- établir la structure appropriée de la nouvelle filiale, la CLC Downsview Inc.;
- achever les négociations menées actuellement pour acquérir des propriétés de la SCHL.

Dans le Rapport annuel de 1998-1999, la Société a indiqué ce qui suit :

- la Société a travaillé de façon proactive à l'amélioration du processus de transfert des biens, en ouvrant un bureau central à Ottawa et en participant, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, au processus d'examen actuel en rapport avec la réforme du système d'aliénation de biens immobiliers fédéraux;
- la CLC Downsview Inc. a été constituée en société en juillet 1998. Bien qu'elle soit restée inactive jusqu'à la fin de cette année-là, il était prévu qu'elle mène des activités en 1999-2000;
- pendant l'année, la Société immobilière du Canada a fait l'acquisition de certaines propriétés de la Société canadienne d'hypothèques et de logement au coût de 61,1 millions de dollars et à la fin de l'année elle avait vendu pour 25,7 millions de dollars de ces biens;
- le projet Garrison Woods mené à Calgary a remporté le prix d'excellence 1999 dans la catégorie Conception environnementale, décerné par l'Alberta Association of the Canadian Institute of Planners. Le projet Moncton Shops a reçu le prix d'excellence 1998 (catégorie Environnement) décerné par la Commission économique du Grand Moncton et la Chambre de commerce du Grand Moncton.
- Le système de mesure de la Société selon la « fiche d'évaluation équilibrée » vise quatre catégories : financière, interne, avantages pour la collectivité, apprentissage et croissance. Les principaux objectifs financiers figuraient dans le Résumé du plan d'entreprise, et les réalisations sont présentées dans le Rapport annuel.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

(en millions de dollars)	1998-1999 Budget	1998-1999 Réal	1997-1998 Réal
Ventes de biens immobiliers	247,0	144,9	133,9
Revenu net avant impôt	26,7	22,0	22,2
Impôt sur le revenu	11,7	8,2	8,9
Dividendes	30,1	46,6	20,4

